

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN

Propriétaire et rédacteur-en-chef



AVIS OFFICIELS

Département de l'Instruction Publique



Erection de nouvelles municipalités scolaires

L
17
F814
E58
22
1900-01

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en conseil, en date du 17 mars dernier (1900), de détacher de la municipalité de Saint-David, comté d'Yamaska, l'arrondissement No 1, comprenant les rangs Jonathan, Sainte-Sarah, Sainte-Rosalie, depuis son extrémité nord-est jusqu'au No 694, inclusivement; Sainte-Cécile depuis et y compris le No 810 au No 822, inclusivement; le rang Saint-Patrick depuis son extrémité nord jusqu'à et y compris le No 833, le domaine et la partie de la dite paroisse formant le village non incorporé; d'après les plans et livres de renvoi officiels de la dite paroisse; et ériger ce territoire en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Village de Saint-David", dans le dit comté d'Yamaska.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 18 mai courant, (1900), de détacher de la paroisse de Saint-Raymond, comté de Portneuf, la nouvelle paroisse de Saint-Léonard, et l'ériger sous ce titre, en municipalité scolaire distincte, avec les mêmes limites qui lui sont assignées, par la proclamation du 22 juillet dernier (1899).

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 28 juin dernier, 1900, d'ériger en municipalité scolaire distincte, pour les protestants seulement, sous le nom de "municipalité scolaire protestante de Shawbridge", dans le comté de Terrebonne, les dissidences de Saint-Jérôme, Saint-Sauveur, et de Saint-Hippolyte, dans le dit comté de Terrebonne.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 28 juin dernier, 1900, de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Hyacinthe le Confesseur, comté de Saint-Hyacinthe, le "Village Saint-Joseph" avec

les limites qui lui sont assignées par la proclamation du 26 septembre 1897, plus les lots suivant du cadastre de la dite paroisse de Saint-Hyacinthe le Confesseur, savoir: Nos 192, 193, 194, 195, 196, 199, 198, 199, et 200, ainsi que les lots Nos 319, 320, 321, 322, 323 et 324, du dit cadastre de Saint-Hyacinthe le Confesseur, et ériger ce territoire en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Village Saint-Joseph."

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 23 juin, 1900, d'ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Village de Notre-Dame de Pierreville", dans le comté d'Yamaska, le territoire suivant, savoir:

1. L'île connue sous le nom de l'île Saint-Joseph, comprenant les lots décrits aux plan et livre de renvoi officiels, pour la paroisse de Saint-François du Lac, comté d'Yamaska, sous le No 886 inclus en montant jusqu'au No 898 inclus.

2. Les lots ci-après mentionnés, situés dans l'île de l'Eglise, dans la paroisse de Notre-Dame de Pierreville, ci-devant Saint-Thomas de Pierreville, depuis le No 1062 inclus en montant jusqu'à partie des lots Nos 1145, 1141, 1148 et 1128 exclusivement, les lots Nos 1152, 1153, et 1163 étant inclus, et de plus deux arpents de large du front de la profondeur à prendre du côté ouest du lot 1061.

3. Les lots ci-après mentionnés situés dans les concessions du chenal Tardif, de la dite paroisse de Notre-Dame de Pierreville, ci-devant Saint-Thomas de Pierreville, savoir: les lots décrits aux dits plan et livre de renvoi de Saint-Thomas de Pierreville, depuis le lot 371 et 373 inclus, jusqu'au lot 364 inclus en descendant, lequel dit territoire sus-décrit, et tel qu'il appert au plan officiel de la paroisse de Saint-Thomas de Pierreville, dans le dit comté.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 23 juin courant 1900, de détacher les lots suivants de la municipalité scolaire de Sainte-Agnès de Ditchfield,

comté de Beauce, savoir : les lots Nos 1, 2, 3 et 4 du premier rang du canton de Ditchfield, et les Nos 61, 62, 63, 64, 65 et 66 du deuxième rang du canton de Spaulding, comté de Beauce, et de les ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Village de Sainte-Agnès," dans le susdit comté de Beauce.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 23 juin courant 1900, de détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de Sainte-Anne de Sorel, comté de Richelieu, le territoire ci-après désigné, savoir : à partir du haut des limites de la ville de Sorel jusqu'au Nos 151 et 200 inclusivement, du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne de Sorel, et l'ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Sainte-Anne de Noue".

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 7 juin courant, 1900, d'ériger en municipalité scolaire, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par proclamation du 28 décembre 1899.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 7 juin courant, 1900, d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Sainte-Sabine," la paroisse de ce nom, dans les comtés de Missisquoi et Iberville, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 16 décembre 1893.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 7 juin courant 1900, de détacher de la municipalité scolaire de Sainte-Anne, comté de Chicoutimi, le "Village de Sainte-Anne", avec les limites qui lui sont assignées par la proclamation du 5 décembre 1893, et d'ériger le susdit village en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Village de Saite-Anne", comté de Chicoutimi.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 7 juin courant, 1900, de détacher de la municipalité scolaire de "Stanbridge-Est", comté de Missisquoi, érigée par arrêté en conseil du 6 février 1900, les lots 11 et 12 du IV^e rang du canton de Stanbridge, pour les annexer de nouveau à la municipalité de Bedford, même comté.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 7 juin courant, 1900, d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Gendreau", le canton de ce nom, situé dans le comté de Pontiac, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme tel canton par la proclamation en date du 16 octobre 1890.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 7 juin courant, 1900, de détacher de la municipalité scolaire de Port-Daniel ; vers l'est, par la ligne du township de Port-Daniel ; vers l'est, par la ligne qui sépare le comté de Bonaventure de celui de Gaspé ; vers le sud, par la Baie des Chaleurs ; vers l'ouest, par la ligne est du terrain actuellement

appartenant au sieur Hippolyte Vignet, dans la partie ouest du lot E, pour le premier rang No. 310 du cadastre de la municipalité de Port-Daniel-Est, par la ligne qui sépare les lots trente-et-un et trente-deux dans les autres rangs jusqu'à la limite nord du dit township de Port-Daniel ; et d'ériger ce territoire en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "l'Anse aux Gascons."

Nominations de commissaires d'écoles

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 7 juin courant, 1900, de nommer MM. Ferdinand Bernier, Charles Pagé et Charles Turbi, commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Patrice de la Pentecôte, comté de Saguenay, en remplacement de MM. Joseph Poupe, John Symet et Elzéar DeRoy, absents de la municipalité.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil, en date du 26 juillet dernier (1900) de nommer M. Thomas Gilchen, échevin, de la cité de Québec, membre de la commission scolaire catholique de la cité de Québec, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré le 30 juin dernier, 1900.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en acte du 26 juillet dernier (1900), de nommer M. Paul G. Martineau, avocat, de Montréal, membre de la commission scolaire de Montréal (section catholique), en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré le 1er juillet dernier.

Rectification des limites d'une municipalité scolaire

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 28 juin dernier, 1900, de rectifier et définir les limites de la municipalité scolaire de "Maniwaki", comté d'Ottawa, comme suit, savoir : tout le canton de Maniwaki, avec les limites qui lui sont assignées comme tel canton.

Partie du canton de Kensington, dans le même comté d'Ottawa, savoir : depuis et y compris le lot No 19, jusqu'au lot No 49 inclusivement, du 1er rang du dit canton de Kensington.

Aussi, partie du canton Egan, dans le susdit comté d'Ottawa, savoir : tous les lots dans le rang A, et les lots Nos 1 à 7 inclusivement, dans le rang I, ainsi que les lots Nos 1 et 2 dans le rang II, du dit canton Egan.

Nomination d'un syndic d'écoles

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en conseil, en date du 30 juin dernier (1900), de nommer M. George H. St Pierre avocat, à la charge de syndic d'écoles pour la municipalité dissidente de Coaticook, comté de Stanstead, en remplacement de M. Joseph Beaulieu avocat, démissionnaire.

AVIS IMPORTANTS

I

Ce journal n'est pas la propriété des instituteurs ou des institutrices, mais il est la propriété de l'école à laquelle il est adressé, et les instituteurs ou les institutrices ne doivent, en conséquence, se l'approprier dans aucun cas.

II

Dans le cas où un numéro du journal tarde de leur arriver, les instituteurs et les institutrices, après avoir réclamé au bureau de poste, sont priés de réclamer immédiatement auprès du rédacteur.

III

Il est du devoir des commissions scolaires de faire relier à la fin de chaque année les numéros parus dans le cours de l'année avec titre portant le numéro de chaque école, les volumes reliés devant ensuite être retournés aux écoles et y être conservés pour l'usage des institutrices futures.

IV

Le secrétaire-trésorier doit indiquer à chaque institutrice le numéro de l'école qu'elle dirige et l'avertir qu'elle doit retirer du bureau de poste une copie de *L'Enseignement Primaire* au commencement de chaque mois. Il ferait bien de remettre au maître de poste une liste des numéros d'arrondissements et des noms des institutrices qui y correspondent. En cas de négligence, ce dernier pourra envoyer un avis à qui de droit.

PAR ORDRE DU SURINTENDANT.

PEDAGOGIE

QUESTIONS ACTUELLES

" L'Enseignement Primaire "

Notre journal entre aujourd'hui dans sa vingt-deuxième année d'existence. Il pénètre dans chacune des douze cents paroisses de la province de Québec, plus que cela, il n'y a pas un rang dans tout le pays où *L'Enseignement Primaire* n'arrive régulièrement. Cette revue est adressée gratuitement aux six mille instituteurs et institutrices de la province et atteint directement, par le fait même, les trois cents mille enfants qui fréquentent nos écoles primaires.

Aucune revue canadienne, jusqu'à ce jour, n'avait atteint un tel degré d'influence. Aussi, nous ne sommes pas sans réaliser la grande responsabilité que nous avons assumée en étendant de cette façon le champ d'action de

L'Enseignement Primaire. Nos lecteurs sont témoins que nos efforts tendent vers un but digne de la haute mission que les autorités ont bien voulu nous confier : le progrès, mais le progrès dans l'ordre, le progrès tel que sanctionné par l'Église et reconnu par l'expérience ; la diffusion des saines idées patriotiques inspirant à la jeunesse canadienne-française un véritable culte pour notre nationalité.

Et afin de mettre nos petites écoles sur un pied d'égalité avec celles de nos compatriotes de langue anglaise, nous préconisons avec persistance les meilleures méthodes d'enseignement, les procédés les plus pratiques.

Nous avons toujours été d'avis, et aujourd'hui plus que jamais, que le salut de la province de Québec repose presque entièrement dans l'école primaire, dans l'école de tous.

Voilà pourquoi nous croyons devoir remercier de nouveau le comité catholique du conseil de l'Instruction publique et le gouvernement provincial pour l'envoi gratuit de *L'Enseignement Primaire* au corps enseignant : c'est la mesure la plus pratique que les autorités pouvaient adopter.

Le salaire des institutrices

Plusieurs journaux de Montréal et de Québec ont récemment protesté contre la mesquinerie des commissions scolaires à l'égard des institutrices. Certes, nos confrères de la grande presse ont bien raison de stigmatiser comme elle le mérite la conduite honteuse d'une certaine partie de notre population.

Il y a quelques semaines, un journal de Québec publiait une annonce demandant une institutrice pour école élémentaire, à raison de quatre-vingt-douze piastres par année, logée et chauffée.

Cette annonce que des commissaires d'écoles n'ont pas eu honte d'afficher dans la presse, inspire au *Journal* de Montréal les très justes observations qui suivent :

« Quatre-vingt-douze piastres par année ! Si cette pauvre fille n'est pas une Chinoise, il lui en coûtera toujours bien quarante pour ne pas crever de faim, cinq pour aller à l'église de temps à autre et une dizaine pour se vêtir décentement.

« Au bout de l'année, après avoir épuisé sa santé à élever des enfants honnêtement, il lui restera donc quarante piastres.

« Une fille de chambre, sa voisine peut-être, en aura le double pour avoir brassé de la plume et secoué des couvertes.

« Faites instruire vos filles, braves gens ! Vous voyez ce que l'instruction, appliquée à la plus noble des tâches, rapporte à ceux qui l'ont reçue.

« Franchement, nous avons honte d'être obligés d'écrire ainsi, mais n'est-il pas temps de stigmatiser, comme elle le mérite, l'avarice de ceux qui spéculent ainsi sur les sacrifices des pauvres instituteurs et institutrices.

“ C'est une honte de traiter avec autant de mesquinerie ceux ou celles qui se dévouent à l'instruction de la jeunesse.

“ Comment voulez-vous que l'institutrice se dévoue, comme elle doit le faire, à son œuvre, lorsqu'on la traite moins bien que la dernière des servantes.”

Voilà qui est bien dit. Nous applaudissons de toutes nos forces à ces énergiques paroles. Il n'y a pas bien longtemps aussi *La Patrie*, *Le Courrier du Canada*, le *Soleil* et *L'Événement* ont fait entendre d'éloquents protestations à ce sujet.

Afin de compléter le tableau, nous allons reproduire ici ce que *L'Echo de Charlevoix* disait au mois de juin dernier à propos du départ d'une institutrice de la paroisse de Saint-Hilarion :

“ Toute la gent écolière de notre village était en pleurs ce matin (29 juin) à l'occasion du départ de Mlle Marie-Louise Côté, fille de l'ex-instituteur M. Cléophas Côté, des Eboulements. Une mesquine considération de quinze piastres a décidé nos Commissaires à remplacer cette personne distinguée par une autre institutrice plus jeune et moins expérimentée.

“ On ne pourrait imaginer protestation plus éloquente et plus touchante à la fois contre l'action de nos Commissaires que ces regrets unanimes, non seulement de ces petits enfants, mais aussi de tous leurs parents. Et c'était légitime ; car aux attributs d'une première institutrice, Mlle Côté a su ajouter un rare mérite dont toute la paroisse a bénéficié et que nous nous empressons de signaler publiquement.

“ N'écouter que son dévouement et au prix d'un grand sacrifice de temps et de repos, Mlle Marie-Louise Côté a, depuis deux ans, préparé, et cela gratuitement, quatre ou cinq élèves par année parmi l'élite de ses classes, au diplôme d'enseignement élémentaire, sauf à les acheminer plus tard vers celui de l'enseignement modèle, et cela avec un tel succès que l'une de ses élèves, Mlle Caroline Bouchard, fille de notre respecté concitoyen, M. Antoine Bouchard, est sortie première du concours de l'an dernier pour l'enseignement primaire dans le comté de Charlevoix. Or, qu'est-il résulté de ce surcroît de travail de Mlle Côté ? C'est qu'aujourd'hui, St-Hilarion se fournit lui-même ses quatre ou cinq institutrices, se suffit à lui-même sous ce rapport, et que au point de vue matériel aussi la paroisse en retire un joli bénéfice puisque les salaires combinés de ces institutrices lui restent, et se dépensent ici. Or, avec des vues un peu plus larges, nos Commissaires n'auraient-ils pas pu voir dans ce fait, ample compensation aux quinze piastres retranchées au traitement de notre regrettée institutrice modèle ? Ajoutons qu'un peu moins d'apathie de la part du président de la Commission, qui est le seul membre instruit et par conséquent meilleur juge que ses collègues en choses éducationnelles, et qui, à notre avis, aurait pu être plus ferme avec ses confrères en office, un peu moins de cette apathie, disons-nous, aurait, sans aucun doute, empêché le départ de Mademoiselle Côté.

“ Quand donc la population de nos campagnes comprendra-t-elle qu'une bonne institutrice mérite un salaire plus fort que celui d'une blanchisseuse, qui gagne \$1 par jour à Montréal (soit \$250 par an), qu'une cuisinière ou une

filles de chambre qui, pensionnées, gagnent en outre de \$12 à \$18 par mois dans les villes ? La comparaison n'est pas gracieuse, mais on n'est pas compris à moins.

“ En terminant, disons que tous les paroissiens bien pensant de notre modeste paroisse s'associent de tout cœur aux regrets,—bien sincères ceux-là,—des petits enfants de l'école modèle de Mlle Marie-Louise Côté et lui souhaitent de retrouver à courte échéance une position digne d'elle et envient et félicitent à l'avance la localité qui aura l'avantage de s'assurer son précieux concours dans l'enseignement.”

Ce qui précède peint sur le vif la triste situation qui est faite aux éducateurs de l'enfance en notre province.

Pauvres instituteurs et institutrices laïques, combien votre sort est digne de pitié ! bien que toutes les têtes dirigeantes du pays soient avec vous et pour vous. Les premiers intéressés seuls, les parents, vous traitent avec une indifférence et un sans-gêne qui ne s'expliquent pas. Pourtant des jours meilleurs vous attendent, nous en avons la ferme conviction.

N'a-t-on pas commencé à améliorer notablement votre sort :

1° En accordant des primes aux plus méritants d'entre-vous ; 2° en adressant gratuitement à chaque école une revue qui constitue pour vous un guide sûr dans l'accomplissement de vos importantes fonctions ; 3° en pourvoyant chacune de vos écoles d'une magnifique carte de la province de Québec ; 4° en prenant les moyens de fournir tous les enfants des classes élémentaires de livres perfectionnés qui seront tout à la fois un attrait pour l'élève et une aide pour l'institutrice ?

Courage donc, chers confrères ! Etudiez avec ardeur ; préparez vos classes avec soin ; et surtout exercez votre profession par amour pour elle ; soyez ce que l'on appelle aux États-Unis des *professionnels*, et le temps n'est peut-être pas loin où l'enseignement deviendra une véritable carrière.

Pour arriver à un état de choses si désirable, nous sommes convaincus qu'il n'y a qu'une réforme à opérer, c'est celle-ci : laisser le choix et l'engagement des instituteurs et des institutrices (des personnes diplômées seulement) aux commissions scolaires, mais confier au Surintendant de l'Instruction publique la tâche de payer directement le personnel enseignant. A cette fin, les octrois de la Législature, au lieu d'être remis aux municipalités, seraient versés entre les mains du Surintendant. De plus, les municipalités devraient remettre chaque année au département de l'Instruction publique la moitié des revenus provenant de la cotisation scolaire. L'autre moitié, ainsi que la rétribution mensuelle, resteraient aux commissions qui l'emploieraient à l'entretien des maisons d'école.

Il est évident que tant que le soin de payer les institutrices et les instituteurs sera laissé aux commissions scolaires, le sort de notre personnel enseignant ne sera nullement amélioré.

De toute nécessité donc, le conseil de l'Instruction publique doit se constituer au plus tôt le haut protecteur du pauvre instituteur, et de son côté le gouvernement ne pourrait mieux faire, en cette matière, que d'offrir aux autorités scolaires supérieures la protection de la loi.

• Le Fonds de pensions des Instituteurs

A sa réunion de décembre dernier, la commission administrative du Fonds de pensions, en présence d'un déficit de trois mille piastres pour le dernier exercice financier, avait décidé d'augmenter le taux sur le salaire des fonctionnaires de l'enseignement primaire. Cela valait encore mieux que de diminuer les pensions des instituteurs en retraite ou de déclarer la banqueroute. ✓

Cette nouvelle jeta l'émoi dans le corps enseignant. Déjà si peu rétribués, les instituteurs et les institutrices se verraient-ils forcés de payer quatre pour cent sur leurs maigres revenus ?

Certes, nos confrères avaient raison, et nous avons partagé leurs craintes. ✓

Ils apprendront donc avec bonheur que le *taux* ne sera pas augmenté, grâce au bon vouloir du gouvernement provincial qui, à la demande conjointe de M. J. Ahern et de la nôtre, a consenti à combler le déficit de trois mille piastres dont nous venons de parler. De plus, dès l'année prochaine, les recettes égaleront les dépenses. Le Fonds de retraite est donc en voie de prospérité. ✓

Actuellement, en vertu de la dernière loi de l'Instruction publique, la Législature accorde chaque année cinq mille piastres au Fonds de retraite : c'est quatre mille piastres de plus qu'autrefois ; de plus, quatre pour cent sur les fonds de l'éducation supérieure, au lieu de deux précédemment, sont versés dans la caisse de retraite ; et dans deux ou trois ans, les huit mille piastres de l'ancien Fonds seront payées par le Trésor au Fonds actuel ; toutes ces sommes, ajoutées aux revenus ordinaires de la Caisse de retraite, assurent un avenir certain au Fonds de pensions des Instituteurs.

Il nous est infiniment agréable de pouvoir annoncer cette bonne nouvelle à tous nos confrères au début de cette nouvelle année scolaire. ✓

C.-J. MAGNAN.

MATHEMATIQUES

Remarques sur l'enseignement de certaines parties de l'arithmétique adressées aux personnes qui préparent les aspirants au brevet d'instituteurs.

1. AU SUJET DES TABLES.

(a) Dans les tables de poids, il n'y a qu'une table réellement importante c'est la table de poids **avoir du poids**.

16 dragines font 1 once,
 16 onces font 1 livre,
 25 livres font 1 quart,
 100 livres ou 4 quarts font 1 quintal,
 2000 livres ou 20 quintaux font 1 tonneau.

Dans cette table il y a un détail de première importance : 16 onces font 1 livre. Après une dizaine d'années d'expérience comme examinateur, nous pouvons affirmer en toute sûreté que plus du tiers des aspirantes sont sous l'impression qu'il n'y a que 12 onces dans une livre de beurre, de fromage, de thé, de sucre, etc.

Il est bon de se rappeler que l'ignorance sur ce point devrait être une cause suffisante pour empêcher l'obtention du diplôme.

Ce manque de savoir dépend : 1° de ce qu'on accorde à toutes les tables de poids, — Troie, apothicaire et Avoir du poids, le même degré d'importance ce qui est inconcevable, que les deux premières n'ont de l'utilité que pour un nombre excessivement restreint de personnes ; 2° de ce qu'on enseigne toutes les tables en même temps, en les faisant réciter sans application à des problèmes.

(b) Plus de 20% des personnes qui se présentent pour le brevet ne savent pas qu'il y a 2 chopines dans une pinte, 4 pintes dans 1 gallon et 8 gallons dans 1 minot. Ici encore, l'ignorance provient de ce qu'elles ont appris cette table machinalement, sans avoir à en faire l'application dans des problèmes.

(c) LES MESURES DE SURFACE OU DE SUPERFICIE.—Un nombre considérable de candidats sont embarrassés lorsqu'il s'agit de décider dans un cas donné s'il faut employer les mesures de surface ou les mesures de longueur ; ceci est dû à ce qu'ils ont appris cette table sans avoir une notion bien définie d'une surface.

Moyens à prendre pour développer une idée nette d'une surface déterminée.—Faites tracer une ligne droite d'un pouce de longueur ; faites construire un carré sur cette ligne ; faites constater que la figure est un carré ; faites définir le carré : une figure de quatre côtés égaux et de quatre angles droits ; faites constater que la surface de ce carré est un pouce, un pouce carré, — et que le périmètre, ou mesure tout autour a 4 pouces de longueur. Sans effacer la première figure, faites tracer une nouvelle ligne, cette fois de 2 pouces de longueur ; faites construire sur cette ligne un carré ; faites remarquer qu'on peut avec ce dernier carré en faire 4 comme le premier ; la surface de la nouvelle figure est donc quatre fois la première, c'est-à-dire 4 pouces ; demandez la définition du carré ; faites trouver le périmètre, qui sera, dans ce cas 8 pouces, des pouces *linéaires* bien entendu. Faites tracer une ligne de 3 pouces de longueur et sur cette ligne un carré ; faites constater que le nouveau carré en contient 9 comme le premier, que sa surface est donc de 9 pouces ; demandez la définition du carré ; faites trouver le périmètre ; dans ce cas le périmètre aura 12 pouces de longueur ; ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ait tiré une ligne de 12 pouces (1 pied), et qu'on ait construit un carré de 12 pouces (1 pied) de côté, ayant une surface de 144 pouces ou d'un pied ; puis faites faire un exercice semblable en vous servant de

lignes de 1 pied, de 2 pieds et de 3 pieds, (1 verge). L'élève ainsi exercé n'aura aucune difficulté à distinguer entre des pouces de longueur et des pouces de surface, entre des pieds de longueur et des pieds de surface, entre des verges de longueur et des verges de surface et il pourra lui-même en tout temps trouver le nombre de pouces dans 1 pied carré, de pieds dans 1 verge carrée, enfin il saura faire la distinction entre les cas où il faudra employer les mesures de longueur et ceux où il faudra faire usage des mesures de surface.

(d) L'ANNÉE.—Il y a, quoiqu'en disent certains auteurs fort recommandables d'ailleurs, 365 jours dans une année. Beaucoup d'aspirantes en calculant l'intérêt ou l'escompte, supposent l'année de 360 jours, elles appellent cela l'année commerciale. Ni la loi de notre pays ni la pratique suivie dans les banques ne sanctionnent cet usage. La méthode dite de 6% suppose l'année de 360 jours, ce qui donne lieu à des erreurs dans les réponses.

2. AU SUJET DE L'ADDITION ET DE LA SOUSTRACTION DES FRACTIONS

Lorsqu'on a à additionner ou à soustraire des fractions, il faut réduire les fractions au plus **petit** dénominateur commun. *Plus de 40 pour cent des candidats ne le font pas.*

Lorsqu'on a à additionner ou à soustraire des nombres composés d'unités et de fractions, il **ne faut pas réduire les entiers en fractions** pour faire l'opération. *Plus du tiers des candidats le font.*

Un exemple fera comprendre les deux points que nous venons de signaler. Au dernier examen, on a donné le problème suivant : De la somme de $84\frac{3}{4}$, $78\frac{5}{16}$, $39\frac{2}{3}$, retranchez $42\frac{5}{6}$ et divisez le reste par $\frac{2}{7}$. Sur un millier de candidats, il n'y en a pas eu cent cinquante qui ont résolu ce problème correctement.

Solution de l'addition et de la soustraction :

$$84 + 78 + 39 = 201$$

$$\text{D. C. } 48$$

$$\left. \begin{array}{l} \frac{3}{4} + \frac{5}{16} + \frac{2}{3} \\ \frac{3}{4} + \frac{5}{16} + \frac{2}{3} \\ \frac{3}{4} + \frac{5}{16} + \frac{2}{3} \end{array} \right\} = \begin{array}{l} 36 \\ 15 \\ 32 \\ 83 \\ 48 = 1\frac{35}{48} \end{array}$$

$$84\frac{3}{4} + 78\frac{5}{16} + 39\frac{2}{3} = 201 + 1\frac{35}{48} = 202\frac{35}{48}$$

$$202\frac{35}{48} - 42\frac{5}{6} = 202\frac{35}{48} - 42\frac{40}{48} = 159\frac{43}{48}$$

Il y a dans cette soustraction, paraît-il, une difficulté insurmontable à moins qu'on ne réduise les nombres, $202\frac{35}{48}$ et $42\frac{40}{48}$ en fractions *improprement dites*. Tout candidat au brevet d'instituteur qui partage cette opinion manque sa vocation en se livrant à l'enseignement.

Comment procéder— On dit⁴⁰/₄₈ de³⁵/₄₈ cela ne se peut ; on emprunte, de 202, une unité qui vaut ⁴⁸/₄₈ ce qui avec ³⁵/₄₈ fait ⁸³/₄₈ ; de ⁸³/₄₈ on soustrait ⁴⁰/₄₈ et il reste ⁴³/₄₈ ; puis de 202, devenue 201, on soustrait 42 et on trouve 159. Le reste est donc $159\frac{43}{48}$.

3. AU SUJET DU PERCENTAGE. — Il y a des candidats qui ont entendu dire, nous ne savons où, que les petites fractions sont des quantités négligeables ; pour eux $12\frac{1}{2}\%$ devient 12% , etc. ; c'est plus facile voyez-vous ? Nous ne nions pas que ce soit plus facile, mais nous prenons la liberté d'avertir respectueusement les candidats que le Bureau d'examineurs n'admet pas ce mépris outré des petites quantités.

J. AHERN.

Ecole à un seul titulaire

Quels sont les exercices ou les devoirs écrits que l'on peut donner à faire aux enfants des *Cours inférieurs*, pendant que le maître (ou la maîtresse) s'occupe des grands élèves dans une école à une seule classe.

Tout le monde sait que les écoles les plus difficiles à diriger, celles qui demandent de la part du maître le plus de tact, de savoir-faire et de vigilance, ce sont les écoles à une seule classe, celles qui réunissent des élèves de tous les âges et de toutes les forces. L'instituteur doit tenir les élèves constamment et utilement occupés, pendant qu'il s'occupe lui-même spécialement d'une division. C'est un problème délicat qu'il a à résoudre pendant toute la durée de la classe. Mais ce problème se complique lorsqu'il s'agit de faire travailler, d'une manière continue et profitable, par des devoirs écrits, les enfants des *Cours inférieurs*, c'est-à-dire ceux de la division préparatoire et de la division élémentaire.

Nous allons examiner les exercices que l'instituteur peut donner aux élèves de ces cours, pendant qu'il se consacre aux deux autres divisions.

1. *Des exercices de copie.* Avant d'indiquer qu'elles doivent être ces sortes de devoirs, déterminons le but que l'on se propose d'atteindre en les donnant aux enfants. Ce but est multiple : leur apprendre à bien écrire, — à bien mettre l'orthographe, particulièrement l'orthographe usuelle, — à fixer dans leur mémoire l'image des mots qu'ils copient, — enfin à connaître le sens exact et précis de tous ces mots.

Mais, hélas ! il faut bien l'avouer, ce but est trop souvent perdu de vue. On donne ordinairement à copier une page d'écriture, ou une page d'un livre, ou à conjuguer un verbe. Ces devoirs sont presque toujours faits sans goût et sans-profit, parce qu'ils sont choisis sans méthode ; de plus, ils font contracter de mauvaises habitudes.

Le maître expérimenté et soucieux de ses devoirs procède autrement. Il trace au tableau noir des mots ou des phrases que les élèves auront à reproduire sur le cahier ou sur l'ardoise, ou, ce qui vaudra mieux, il met entre leurs mains des *Exercices préparatoires de langue française* en caractères d'écriture.

Ces premiers devoirs ont pour objet l'*orthographe usuelle*, en commençant par l'*orthographe naturelle*, à laquelle les jeunes enfants auront déjà été initiés par la méthode simultanée de lecture et d'écriture. L'expérience montre que les élèves ne feront pas de progrès plus tard dans l'orthographe d'usage, s'ils n'y ont pas été habitués et exercés dès les premiers devoirs écrits.

Deux sens, en effet, sont les instruments indispensables pour l'étude de l'orthographe : la vue et l'ouïe. Tous les deux concourent au même but : l'acquisition des formes vocales et des formes graphiques des mots, et, à ce titre, l'observation des caractères n'est pas moins nécessaire qu'une bonne prononciation. Le maître aura donc soin de faire lire et épeler plusieurs fois le texte qu'il donnera à copier ; il le fera épeler également lorsqu'il aura été transcrit sur l'ardoise ou sur le cahier. L'essentiel est que l'enfant prenne l'habitude d'exprimer des sons qu'il a entendu prononcer, au lieu d'aligner machinalement des lettres qu'il vient d'épeler.

Pour le choix des mots et des textes qu'on donnera à copier, deux règles sont à observer : 1° Ils seront gradués d'après les difficultés, et on commencera par les plus faciles, au point de vue de l'orthographe usuelle ; 2° ils ne comprendront aucune expression qui ne soit à la portée des enfants, ou ne puisse leur être expliquée.

Il faudra donc éviter les textes pris au hasard, ou empruntés au premier livre venu. Faite dans ces conditions, la copie se réduit à un exercice inintelligent, fastidieux et fatigant ; elle devient nuisible parce que les élèves ne font nulle attention à ce qu'ils écrivent, et prennent la déplorable habitude de *griffonner*. Mieux, certes, vaudrait pour eux ne rien faire, que de se livrer à un exercice pareil, qui n'a d'autre but que de les occuper, et leur fait perdre leur temps.

On ne saurait trop le répéter, les jeunes élèves ne se familiarisent avec la forme orthographique des mots que par des procédés intuitifs, par des exercices spéciaux et gradués avec méthode. Il faut qu'ils acquièrent cette *habitude d'observation* qui permet d'embrasser d'un coup d'œil les mots, et d'en saisir à la fois les éléments et l'ensemble, cette *mémoire des yeux* qui grave dans l'esprit la physionomie de chaque mot étudié. Pour cela, le maître veillera à ce que les enfants copient toujours fidèlement, et il procédera à la correction en faisant épeler chaque mot sur le cahier.

Viennent ensuite, pour les élèves plus avancés, les *exercices de grammaire*, qui ne sont utiles qu'autant qu'ils servent d'application à une règle. Trop souvent ils se réduisent à un travail machinal, qui consiste à ajouter ou à retrancher des lettres. Il faut donc être sobre, très sobre de ces sortes d'exercices ; mais, par contre, il faut leur préférer les *exercices d'invention et de lexicologie*, qui permettent d'étendre le vocabulaire des enfants, tout en faisant marcher de front l'étude des mots et l'étude des idées. C'est un point très important ; il faut toujours, pour les enfants, que les mots représentent des idées. Ces devoirs seront courts, faciles, arrangés de manière que les élèves ne puissent écrire un mot sans être forcés de réfléchir. Les enfants se plaisent à inventer et à trouver ; aussi aiment-ils ces devoirs. L'expérience n'apprend-elle pas qu'ils font toujours avec profit ce qu'ils font avec plaisir ?

Au lieu de donner constamment des *verbes à conjuguer* en entier. Il vaut mieux exercer les élèves aux conjugaisons par propositions sous toutes les formes, en faisant marcher de front les verbes réguliers et les verbes irréguliers. Cela ne veut pas dire qu'on ne puisse donner à l'occasion des verbes à conjuguer en entier ou par fractions, pour familiariser les enfants avec tous les temps, avec leur formation et leur dérivation.

Dans un autre ordre d'idées, n'oublions pas les exercices de *calcul*. Le maître écrit au tableau noir les diverses opérations à faire, en se servant de petits nombres, et en diversifiant les exercices. Ces exercices sont faits sur le cahier, ou, ce qui vaut mieux, sur l'ardoise. Toutes les combinaisons sur les nombres seront variées, et se régleront d'après les leçons de calcul oral qui auront été données, et dont elles seront l'application.

Les jeunes enfants aiment tous à *dessiner*. L'instituteur profitera de ce goût pour exercer leur œil et leur main, en traçant au tableau des dessins simples et pratiques, que les élèves reproduiront sur l'ardoise.

Quels que soient les exercices que les élèves aient à faire, deux points sont à observer pour que ce travail écrit leur soit profitable. D'abord, il importe que le maître ne les perde pas de vue pendant cette occupation, lors même qu'ils sont sous la surveillance d'un moniteur, afin qu'ils écrivent lentement et avec attention. Tout dépend des premières habitudes qu'on leur fait ainsi contracter. Ensuite, il est indispensable que tout devoir soit revu par le maître, après avoir été corrigé collectivement.

En un mot, quel que soit l'exercice écrit que l'instituteur choisisse, il proscriera tout devoir qui occuperait le jeune enfant sans l'instruire, en le contraignant à une application stérile ; il renoncera à tout travail mécanique qui exercerait ses doigts et non son esprit. Enfin, à l'ancienne méthode *passive*, il substituera une méthode essentiellement *active* qui tienne l'intelligence de l'élève en éveil, provoque sa réflexion, tout en augmentant progressivement son vocabulaire.—(*L'Ecole et la Famille.*)

Notes d'un inspecteur

SAVOIR INTERROGER

6 " Savoir interroger, c'est savoir enseigner " ; cette maxime trouve son application à l'école primaire. Des interrogations bien conduites—(qu'elles soient verbales ou posées par écrit)—permettent au maître de s'assurer du degré du développement intellectuel de ses élèves, de voir s'ils ont retenu ses leçons et d'exercer leur intelligence. Elles forment l'un des procédés les meilleurs et les plus importants de la méthode active. Que de fois cependant je trouve dans mes notes d'inspection cette constatation pénible : " Les enfants de cette école sont muets ! " Parfois l'on se dit : " Il n'est pas difficile de questionner des enfants. " Erreur profonde ; il faut être clair, ne demander que ce qui peut être connu ou découvert, savoir limiter le champ de la réponse ; croyez-vous que cela n'exige point un véritable talent ?

M. A... croit employer la méthode socratique, (que *commun* est le mot et que *rare* est la chose !) et, au cours d'une leçon sur les plantes textiles, il demande : " Dans quel pays vient le coton ? " Aucune réponse, " ses élèves ne pouvaient le découvrir par eux-mêmes. "

" Qu'est-ce que la vache, interroge Mlle C... — C'est un de nos animaux domestiques, mademoiselle. — Non, dit la maîtresse, c'est un substantif ! " — Pourquoi n'avoir pas mieux précisé la question ?

Dans la leçon de lecture au *cours supérieur*, M. C... s'attarde à faire expliquer des mots, comme *ruisseau, chat, lapin*. Il faut mesurer les difficultés au degré d'avancement des élèves. Des questions trop faciles n'exigent aucun effort, aucun travail d'esprit.

M. D... commence lui-même les réponses à ses questions et même les mots qu'il désire obtenir. C'est ainsi que dans le dialogue (?) suivant, il veut se faire rendre compte d'une récente leçon d'histoire naturelle. Le maître : "On intro... ? — Les enfants : ... duit. — Maître : les al... ? — Les enfants : ... iments. — Maître : dans notre... — Les enfants : bouche. — Maître : d'où ils passent dans l'es... ? — Les enfants : ...tomac. — Maître : où ils sont dissous par le suc... ? Comment ? ... par le suc gas... ? — Les enfants : ...trique !" Et cela se passe sérieusement, M. D. ne comprenant pas plus que ses élèves combien une telle manière de faire est ridicule.

M. E. interroge le même élève, toujours pris parmi les premiers de la classe, pendant dix minutes, un quart d'heure quelquefois. C'est trop longtemps. Les interrogations, pour être utiles à tous, doivent s'adresser successivement à plusieurs, et plutôt aux faibles qu'aux avancés. Si vous êtes compris de ceux-là, *a fortiori* le serez-vous des autres. Rappelez-vous l'histoire de ce savant qui, en commençant son cours, avait toujours soin de chercher des yeux, dans la foule venue pour l'entendre, le visage le moins intelligent. Pendant la leçon, la physionomie de l'auditeur ainsi choisi s'animait-elle, le regard devenait-il brillant, le professeur se disait : "Maintenant, je suis au point." Dans le cas contraire, il essayait de s'y mettre.

"Que signifie le mot *plan* que nous rencontrons dans la dictée ? demande l'instituteur de G... — *Plat et uni*", dit l'élève interpellé. Pourquoi ne pas obliger l'enfant à répondre par une phrase entière : "Le mot *plan* signifie *plat et uni*". Une des grandes difficultés dans nos campagnes est d'habituer les écoliers à s'exprimer clairement en français.

M. P... dirige un *cours moyen* : "Qu'est-ce que l'acide carbonique. Emile ? Et vous, Auguste ? Et vous, Louis ? Et vous, Pierre ?..." Toute la classe est successivement interrogée avec une rapidité beaucoup trop grande. M. P... semble ignorer que l'on doit laisser aux enfants le loisir de la réflexion.

M. R... ne procède pas ainsi. D'abord il pose la question à tout le cours ou à toute la classe, selon le cas, et accorde aux enfants quelques secondes pour réfléchir. Chacun sait qu'il sera peut-être chargé de répondre, en conséquence, chacun cherche. M. R... suit du regard le travail intérieur qui s'accomplit. Puis il désigne un élève ; si celui-ci ne peut donner de réponse ou la donne incomplète, il s'adresse à un second. Aucun des deux n'a-t-il trouvé d'explication : "Qui sait ?" dit le maître. Les mains se lèvent. Un troisième enfant est choisi parmi ceux qui croient savoir. Quand le dernier n'est pas plus heureux que ses camarades, M. R... rarement obligé d'en venir là, se dit que sa question était trop difficile, et, sans se livrer plus longtemps à une recherche infructueuse, il fournit lui-même les éclaircissements nécessaires. Notez que cet excellent procédé, qui soutient l'attention de tous, exige un temps plus court pour l'employer que pour le décrire.

Saint Jean-Baptiste de la Salle et l'école primaire en France

✓ Jean-Baptiste de la Salle est tout entier dans cette admirable œuvre d'instruction de l'enfance qui a immortalisé son nom parmi les hommes.

Après divers projets et des essais plus ou moins heureux, l'idée des écoles chrétiennes gratuites, que plusieurs de ses contemporains avaient conçue, ne devaient recevoir que de lui toute son application.

✓ Il ne faudrait pas dire, pour exalter spécialement Jean-Baptiste de la Salle, que l'instruction primaire n'existait pas avant lui. Le bienheureux fondateur de l'institut des Frères des Ecoles chrétiennes n'a pas besoin de cette louange exagérée. Sa part est assez grande.

✓ En fait d'instruction primaire on en était resté, à son époque, aux prescriptions du concile de Trente. Dans son zèle pour l'enseignement du peuple, le concile avait décrété que, dans les plus petites paroisses, il y eût au moins un clerc préposé par l'évêque pour enseigner gratuitement la grammaire aux pauvres écoliers.

Cette disposition avait reçu son exécution en France. Dans le plus grand nombre des paroisses, il y avait une école gratuite tenue par un vicaire ou par le curé lui-même, ou, à leur défaut, par quelque bon laïque commis par eux à l'enseignement des petits enfants des deux sexes. Les documents nombreux mis au jour, à notre époque, attestent que l'instruction primaire était plus ou moins complètement organisée de cette façon dans tous les diocèses.

✓ Mais c'était, là, à vrai dire, une organisation fort insuffisante et défectueuse. Le prêtre de paroisse, dont ce n'était pas la fonction propre de faire la classe, n'apportait pas toujours tout le zèle nécessaire à l'accomplissement de la tâche. Le laïque préposé, à sa place, à la tenue de l'école, était plus ou moins apte à enseigner. Avec ce régime des petites écoles paroissiales il ne pouvait s'agir que de l'instruction la plus rudimentaire. Un tel état de choses n'eût pas répondu aux besoins des âges suivants.

D'ailleurs, il y avait beaucoup à refaire, même sous le rapport de ces petites écoles, à l'époque de Jean-Baptiste de la Salle.

Le XVII^e siècle succédait à ce triste siècle des guerres de religion qui fit tant de ruines en France. Avec la destruction d'un grand nombre de monastères et d'églises, avec l'appauvrissement et la diminution du clergé, beaucoup d'écoles avaient péri, faute de maîtres ou de ressources. Les maux des discordes religieuses et civiles, qui troublèrent si longtemps le pays, avaient influé sur l'enseignement, comme sur toutes les choses publiques. L'instruction du peuple se trouvait négligée. Dans les villes, la plupart des écoles, en nombre fort insuffisant, étaient assez mal tenues et manquaient trop souvent de l'esprit chrétien.

C'est une des gloires de la seconde moitié du XVII^e siècle, dont les commencements avaient vu une si admirable renaissance religieuse, que le zèle nouveau qui se manifeste alors en faveur de l'instruction populaire. Il eut, en Jean-Baptiste de la Salle, sa plus féconde et sa plus glorieuse expression.

Avec une merveilleuse intelligence des besoins nouveaux, puisée dans son zèle tout apostolique, le bon prêtre comprit ce qu'il y avait à faire.



SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Fondateur des Ecoles Chrétiennes
(Canonisé le 24 mai 1900)

Gravure reproduite des *Annales de la Bonne Sainte Anne*.

L'instruction populaire comme la charité publique était à réorganiser, ou, pour mieux dire, à créer sur de nouvelles bases et dans des conditions mieux appropriées au temps.

Pour l'une et l'autre œuvre, Dieu envoya un saint.

ARTHUR LOTH,
dans la *Vérité* de Paris.

CHRONIQUE PEDAGOGIQUE

La dictée et le français à l'école.— La dictée, si sévèrement critiquée par quelques maîtres, trouve d'excellents défenseurs au *Manuel général* et à l'*Ecole nouvelle*. Le principal grief invoqué contre la dictée est "la forme machinale, routinière, conservée à cet exercice dans quelques écoles."

M. Emile SALÉ, du *Manuel général*, répond comme il convient :

"Vraiment, c'est faire injure aux instituteurs que de laisser croire qu'ils font des dictées de mots comme il y a un demi-siècle. Ils savent aujourd'hui qu'une dictée c'est une traduction. Le maître jette des idées qu'il prend dans une belle et bonne page ; l'élève les recueille et les fixe sur le papier... en français ou autrement. Si c'est autrement, l'idée n'est pas comprise : la traduction ne vaut rien. Le maître sait ce qui lui reste à faire.

"Or, quand j'entends dire—et je l'entends dire souvent!—que ce n'est pas là un exercice d'intelligence, je me demande si ceux qui le disent ont jamais fait ou vu faire une dictée... ils nient que la terre tourne, parce qu'ils ne la voient pas tourner."

"Qu'il y ait encore, ça et là, quelques routiniers, soit ! Mais à critiquer ce que font consciencieusement les autres instituteurs, "c'est décourager les plus vaillants, c'est jeter le doute dans l'esprit des bons ouvriers, qui hésiteront, tâtonneront, mourront à la peine et ne produiront rien. Il n'y a que la demi-douzaine de routiniers qui, restant irréductible et l'âme quiète, continuera son petit train-train."

Même plaidoyer de M. Louis GAU, directeur d'école annexe, dans l'*Ecole Nouvelle*. Que reproche-t-on au juste à la dictée ?

C'est un exercice inintelligent, ennuyeux et inutile... Inintelligent, s'il n'exerce pas les facultés ; ennuyeux, s'il endort maîtres et élèves ; inutile, s'il apprend mal l'orthographe et la langue.

Voyons maintenant comment se font les dictées :

"Toute étude de l'orthographe consiste donc à présenter en même temps à l'élève le son du mot et son image, pour l'habituer à les associer lui-même, plus tard. Avant d'être dictés, les mots doivent être regardés et écoutés simultanément par l'enfant.

"Qu'il soit pris dans le livre de lecture, ou écrit sur un tableau mobile, le texte est d'abord lu à haute voix par les élèves. Le maître appelle leur attention sur les mots qui présentent une difficulté orthographique, leur fait remarquer les lettres dont ils se composent. Le mot est prononcé pendant que les enfants le regardent : le son du mot et son image se trouvent ainsi associés une première fois dans leur esprit.

La dictée proprement dite permet de contrôler les résultats de cette première association."

Il s'agit maintenant de corriger cette dictée. On s'adressera, là encore, à l'ouïe et à la vue, on associera le son du mot à son image grâce à l'épellation et au tableau noir.

“ Pour l'orthographe d'usage, le maître souligne dans le mot écrit au tableau noir le groupe de lettres où réside la difficulté ; les élèves comparent ce mot à celui de leur cahier et corrigent ce dernier s'il est nécessaire. Le maître fait ensuite trouver aux élèves la signification du mot ; il leur demande de citer des mots de même forme et de sens analogue (mots de la même famille). Ces mots, écrits au-dessous du premier, sont étudiés comme lui au point de vue de l'orthographe et de la signification.”

Etudier la forme des mots, leur signification, leurs rapports, n'est-ce pas aborder l'étude complète de la langue et de la pensée ? Qu'on regarde la classe avant et pendant la dictée :

“ Avant la classe, le maître qui étudie dans un texte la forme des mots, leur signification, leur rôle dans l'expression de la pensée, qui fouille dans un dictionnaire prépare des listes de mots, des définitions, des exemples, qui revoit des règles et s'explique à lui-même leurs applications ; — pendant la leçon, les élèves attentifs, curieux, intéressés, qui dictent des mots, donnent eux-mêmes exemples et définitions, récitent des règles, en défendent l'application ; et, parfois, leurs avis partagés, les téméraires et les étourdis affirment hardiment, les sages et les timides hésitent, le maître intervient à propos pour éclairer les esprits.

“ J'ose croire que ce spectacle rendrait perplexes ceux qui voient dans la dictée un exercice ennuyeux et endormant, propre à favoriser la paresse du maître et des élèves.”

Quant aux règles de la grammaire, M. Louis GAU n'en donne que deux :

“ 1° Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet :

“ 2° L'article, l'adjectif, le pronom et le participe s'accordent en genre et en nombre avec le mot auquel ils se rapportent :

“ Une exception :

“ Le participe passé conjugué avec *avoir* demeure invariable quand ce mot est placé après lui dans la phrase.

“ Connaissant le rapport de deux mots et la règle qui régit ce rapport, l'application est aisée et l'orthographe se fixe d'elle-même.”

Voilà qui peut s'appeler réduire la grammaire à sa plus simple expression !

En Allemagne : l'instituteur et la liberté. — Ce titre est celui d'une brochure parue en Allemagne il y a trois mois et que M. GÉNILLON, de l'*Ecole nouvelle*, analyse longuement. Il s'agit d'un instituteur de Würzbourg, M. Zilling, blâmé par une commission scolaire de son “ opiniâtreté dans ses principes pédagogiques ” et sommé de déclarer par écrit “ dans l'espace de huit jours, qu'il se soumettrait aveuglément aux ordres de l'autorité ” ; dans le cas contraire, l'accroissement de traitement de 500 mares (625 francs.) dû à M. Zilling devait être supprimé.

Voici les passages saillants de la brochure qui est un long plaidoyer en faveur de la liberté :

“ Va-t-on réclamer désormais de l'éducateur du peuple qu'il ait, comme les gens souples et flexibles, une conscience, toujours prête à se tourner instantanément du côté d'où souffle le vent de l'autorité ?... La mesure disciplinaire qui a frappé Zilling sera, pour tous les temps, une page merveilleuse dans le martyrologe de l'Ecole alle-

mande. Mais au nom de la liberté et du droit, au nom de l'honneur professionnel, au nom de la science pédagogique, au nom de la jeunesse et du peuple allemand, il faut que cette menace qui ne vise rien moins qu'à la racine de toute liberté dans le domaine pédagogique, soit résolument repoussée. "

Avouons que l'histoire n'est pas banale, et que la liberté de conscience pédagogique est quelque peu maltraitée au pays du roi Guillaume.

Pour les petits. — La presse pédagogique de ce mois s'occupe beaucoup de nos tout petits. M JIBEL est choqué du sans-gêne avec lequel on les traite. Il déplore ce ton naturellement hautain et protecteur, ce sentiment de supériorité que les hommes apportent dans leurs relations avec les enfants.

" Nous écrasons nos élèves de notre force et de notre science, dit-il dans la *Revue de l'enseignement primaire* ; nous prenons en pitié leur faiblesse et nous rions de leur ignorance ; nous les insultons même quelquefois, ces pauvres petits, nous les humiliions devant leurs camarades et nous semblons croire que leurs larmes ne sont pas comme les nôtres douleurs cuisantes et profondes. "

Sans doute il faut corriger les enfants ; il faut les dresser au bien, ce serait un grand malheur de les gâter par trop de faiblesse ou de mièvrerie sentimentale, mais respectons-les.

" On fouettait le grand Dauphin, et le duc de Montausier ne fut pas un fouetteur d'apparat : il rouait le prince de coups ; mais s' imagine qu'il fouettait en gentilhomme et qu'il ne se départait jamais du respect qu'il devait au fils du grand roi.

" Ainsi devons-nous faire, fêrile mise à part. Un enfant, n'est-ce pas un roi par la grandeur de son origine ? N'est-ce pas une intelligence, une vie, une puissance ? N'est-ce pas une espérance ? "

Matière à problèmes : les métamorphoses d'une barre de fer. — Un métallurgiste vient d'avoir une idée curieuse, dit la *Semaine littéraire et scientifique* :

" Il a recherché la valeur que peut prendre une barre de fer suivant l'usage qu'on en fait.

Une barre de fer valant.....	25 francs.
Vaudra, transformée en fers à cheval.....	60 —
En couteaux de table.....	800 —
En aiguilles.....	1,776 —
En lames de canifs.....	15,928 —
En boucles de boutons.....	22,425 —
En ressorts de montres.....	125,000 —

" Plus petits ou plus travaillés sont les morceaux et plus gros est le produit, telle est la conclusion à tirer de ce petit calcul, qui doit évidemment trouver d'autres applications."

L'exposition scolaire de la province de Québec à Paris

Nous avons déjà cité dans *L'Enseignement Primaire* l'opinion de *L'Ecole française* à Paris, sur notre exposition scolaire.

Aujourd'hui, nous allons rapporter ce que Françoise de *La Patrie*, actuellement en France, dit de cette exposition :

“ J'ai assisté, ces jours derniers, à la visite du jury chargé de visiter le département de l'Instruction publique et si je dois en juger par les expressions de sa haute satisfaction, satisfaction qu'il a exprimée à plusieurs reprises, nous pouvons nous bercer de l'espoir des plus hautes récompenses. ✓

“ On a remarqué que la province de Québec a non seulement, dans ce département, une exposition excellente, mais qu'elle figure des plus avantageusement parmi les autres nations. ✓

“ On a constaté de plus qu'il y avait eu un travail général dans l'organisation de cette partie de l'administration de l'Instruction publique, tant de la part du gouvernement que de celle des maisons d'éducation particulières qui y ont pris part.

“ Somme toute, le jury s'est déclaré éminemment satisfait de tout ce qu'il a vu dans le département de notre instruction publique. Son plaisir a été d'autant plus grand qu'il s'y mêlait beaucoup de surprise ; évidemment, il ne s'attendait pas à des programmes d'études aussi complets et aussi avancés.

“ Le lendemain de cette visite, un jury féminin cette fois, est venu visiter les travaux de femmes.

“ Ces dames se sont déclarées enchantées de ce qu'elles ont vu, ajoutant qu'elles ne se doutaient guère qu'il leur viendrait d'un pays lointain comme le nôtre, d'aussi bonne et d'aussi utiles leçons.

“ Les aquarelles faites par les élèves du couvent de Lachine ont été fort louées ainsi que les travaux à l'aiguille ou au crochet envoyés par cette institution. La méthode de couture a encore été trouvée excellente.

“ On a feuilleté avec un vif intérêt un album de travaux à l'aiguille envoyé par l'académie de Mme Marchand, de Montréal. La coupe, la méthode de reprendre, de remailer, etc., ont mérité l'approbation générale de ces dames. Je crois qu'on peut ici encore espérer une médaille.

“ Les élèves de la Congrégation de Villa-Maria recevront une récompense spéciale pour leurs herbiers. Des personnes compétentes ont remarqué que ces herbiers avaient été faits avec une véritable science et une connaissance profonde de la botanique.

“ Quelques écoles de campagne ont envoyé des cahiers de devoirs de leurs élèves.

“ Ces cahiers sont feuilletés et lus avec attention ainsi que l'attestent les nombreux témoignages que leurs lecteurs écrivent en marge.

“ Ce seront de charmants souvenirs que ces lignes tracées par des mains inconnues et qui s'adressent à des enfants dans les veines desquels coule le même sang français.

“ Les cahiers de devoirs des élèves confiés à la direction de Mlle Joséphine Gaudreau, institutrice à St-Pascal, portent plusieurs inscriptions qui sont de nature à réjouir le cœur de leurs propriétaires.

„ Sur une composition écrite par Alix Lavoie, je relève ces remarques flatteuses :

“ Bravo, petite Canadienne ! voilà qui est gentil et bien exprimé.”

“ Plus loin :

“ La France et les Français, ma mignonne, ont beaucoup de leur cœur au Canada.”



“ Et encore :

“ Vive le Canada ! Aime ton pays.”

“ Sur le cahier de Anna-Marie Tardif .

“ Mes félicitations et compliments à la petite Canadienne.”

“ Lu avec plaisir cette page pleine de bons sentiments.”

“ Au revoir, à la prochaine Exposition. Une Française envoie un amical bonjour à l'auteur de ces lignes.”

“ Et l'on peut ainsi s'oublier des heures dans la lecture de ces gracieux et touchants messages.

“ Parmi les maisons d'éducation religieuses, les sœurs de la Congrégation et les Frères des Ecoles Chrétiennes recevront certainement des récompenses. Six autres maisons d'éducation ont encore mérité des mentions spéciales.

“ La méthode de dessin de l'Ecole normale Laval de Québec a provoqué de la part des examinateurs des exclamations de surprise d'abord, puis d'admiration.

— Cela détonne si agréablement, a remarqué l'un des membres du jury, sur les antiques méthodes suivies dans les autres pays. Après la France il n'y a qu'au Canada qu'on trouve cet essor nouveau dans l'enseignement du dessin.

“ Voilà, je le présume, la plus belle louange qu'on puisse décerner.”

— Dans une autre lettre, ² Françoise s'exprime comme suit :

“ Le jury de l'Instruction publique a fait, hier, l'examen de l'exposition du Canada. Elle avait déjà appelé l'attention de tous ceux qui sont juges en pareilles matières. Je suis heureux de vous dire que l'impression des jurés est excellente. L'exposition d'ensemble du Canada est très belle, mais c'est incontestablement celle de la province de Québec qui l'emporte.

“ Ontario n'a pas cru devoir prendre à l'exposition la part qu'elle aurait pu et dû prendre. Trop de gens, dans notre pays, n'ont pas réalisé l'immense importance qu'il y a pour le Canada à se montrer aux yeux du monde civilisé ce qu'il est, c'est-à-dire un grand pays, auquel ses ressources, son climat, sa population assurent un brillant avenir.

“ Notre système d'instruction publique n'est pas parfait. Mais nous avons fait dans ces dernières années des progrès dont nous avons lieu de nous féliciter.”

ÉCOLE NORMALE LAVAL

Séance de fin d'année du département des élèves-institutrices au Monastère des Ursulines, Québec

DISCOURS DE M. DE LA BRUÈRE, SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (1)

Monsieur le Principal, (2)

Mesdames et Messieurs,

Le pilote qui est appelé à diriger un navire doit, quelque capable qu'il soit, fixer constamment du regard la route qu'il a à parcourir, afin d'éviter les écueils et parvenir sûrement au port.

(1) Le Surintendant répondait à une très belle adresse lue et composée par Melle Blanche Goulet, au nom de ses compagnes de classe.

(2) M. l'Abbé Th.-G. Rouleau, Ptre.

Les appréhensions que vous venez d'exprimer en termes émus, mesdemoiselles, sur les difficultés qui vous attendent dans l'enseignement sont propres à faire concevoir sur les résultats de votre mission, de légitimes espérances. Si une trop grande confiance en soi-même engendre quelque fois des mécomptes, la modestie peut prémunir contre les erreurs.

Il va falloir, dites-vous, marcher seules dans le chemin de la vie et vous mesurer avec les difficultés diverses de l'enseignement primaire.

En effet, vous aller quitter cette maison pleine pour vous de charmants souvenirs, vous séparer de vos compagnes pour élire domicile ici et là, peut-être dans des endroits éloignés des centres populeux, afin de remplir les devoirs de votre carrière. Soyez assurées que ceux qui ont dirigé ici votre éducation vous suivent par la pensée et prendront intérêt à votre conduite et à vos succès.

Vous avez reçu à l'école normale les conseils que votre mission de future institutrice nécessitait ; vous avez enrichi votre intelligence d'une foule de connaissances et vous avez appris à enseigner. Maintenant il vous reste à mettre en pratique les théories reçues et à correspondre aux espérances que vos dignes et dévoués parents ont placées sur vous.

Que vous réserve l'avenir ? Pour bien remplir votre tâche quotidienne, pénétrez vous de l'importance de vos fonctions et n'hésitez point à faire même plus que n'exigeront vos engagements avec les commissions scolaires. Pleines de respect pour l'autorité dont vous relevez, que votre conduite démontre à la jeunesse ce qu'est le dévouement uni au travail. Notre époque, mesdemoiselles, a plus qu'aucune autre besoin qu'on forme les intelligences et les cœurs à la vertu et qu'on prépare les enfants à devenir des membres utiles à la société. Rendez votre enseignement attrayant autant qu'utile ; et, dans les campagnes, où on fréquente les écoles pendant un si court espace de temps vous devez vous empresser d'imprimer une direction sûre au caractère et à l'esprit de vos élèves. C'est presque une règle générale que l'enfant cesse d'aller à l'école dès après sa première communion. Entre l'âge de 7 et de 12 ans, il faut donc lui faire faire beaucoup de besogne, le rendre familier avec les matières du programme d'études et de plus, lui inculquer par un enseignement oral pondéré des principes profondément chrétiens.

Vous le savez, l'école ne doit pas seulement être un lieu où l'on enseigne la grammaire et le calcul, mais vous devez par d'ingénieux stratagèmes en rendre le séjour agréable. Cherchez à orner la salle de classe en y cultivant des fleurs ; utilisez les moments de récréation à embellir le terrain de l'école ; par des leçons de choses pleines d'intérêt, piquez la curiosité des élèves, apprenez leur surtout à aimer les travaux des champs et rehaussez dans leur esprit la belle carrière du cultivateur.

Vous, mesdemoiselles, qui pour la plupart venez de la campagne, vous savez que nombre de familles abandonnent leurs terres pour aller chercher du travail dans les villes et jusqu'en pays étranger. En autant qu'il sera en votre pouvoir, réagissez contre ce courant malsain en enseignant aux enfants que le bonheur pour eux est au foyer de la famille et que dans une culture soignée ils trouveront facilement à gagner leur vie.

La force de notre nationalité repose dans le sol et si, à travers les vicissitudes de son existence, le peuple canadien a pu surmonter les obstacles et se fortifier, il le doit beaucoup à l'agriculture. C'est au sein de nos familles de cultivateurs que l'Église et

l'État ont puisé la plupart de leurs grands hommes. Il importe que, dans l'avenir, ces mêmes familles restent comme les assises permanentes de notre édifice social.

J'en appelle donc, mesdemoiselles, autant à votre patriotisme qu'à votre instruction pour préparer les enfants de nos écoles à devenir les continuateurs de l'œuvre de leurs aïeux et rappelez-vous toujours que l'éducation chrétienne est une œuvre de cœur et de dévouement.

18 juin, 1900.

Une innovation pédagogique

Le gouvernement provincial, au cours de l'année dernière, a fait préparer un manuel pour les élèves de première année à l'école élémentaire.

MM. C.-J. Magnan et J. Ahern avaient été chargés du soin délicat de ce travail. Et le 8 du mois dernier, ce nouveau livre était soumis au Sous-Comité du Conseil de l'Instruction publique chargé de l'examen des livres. Après une étude des plus minutieuses, les membres du Sous-Comité, à l'unanimité, ont approuvé le manuel qui a pour titre : MON PREMIER LIVRE. — LIRE, ÉCRIRE, COMPTE. — *Education et Instruction*.

Cet ouvrage est imprimé sur beau papier et ne comprend pas moins de trois cents gravures. Il est rédigé d'après la forme concentrique, et la méthode qui en forme la base est absolument intuitive. Ce manuel servira de guide aux instituteurs et aux institutrices qui y trouveront la matière à enseigner classée par mois et par semaine. Afin de faire comprendre la méthode suivie dans *Mon Premier Livre*, nous en citons ici textuellement la préface :

" AUX INSTITUTEURS ET AUX INSTITUTRICES (1) "

PREMIÈRE PARTIE

LECTURE

Les *Règlements* du Comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique disent : " Il n'est pas nécessaire d'enseigner toutes les lettres de l'alphabet avant de commencer l'étude des mots "; afin de nous conformer à cette sage décision, nous renvoyons l'étude traditionnelle des vingt-six lettres à la page 31 de l'ouvrage, alors que toutes les lettres ont été apprises isolément d'abord, puis par groupe, en vue d'arriver le plus tôt possible à la lecture des mots.

PRINCIPES. — La méthode repose sur les principes suivants :

- 1° La syllabe ne se décompose qu'en deux éléments : le SON et L'ARTICULATION.
- 2° Le maître n'enseigne qu'UNE SEULE DIFFICULTÉ à la fois ; de là omission intentionnelle, dans les premières pages, de tout ce qui n'est pas d'une lecture facile et de tout ce qui constitue une exception.
- 3° La NOUVELLE épellation seule peut conduire rapidement et logiquement l'enfant à la lecture courante.

(1) Extrait de MON PREMIER LIVRE. — *Lire, Écrire et Compter*. — *Éducation et Instruction*. Par C.-J. Magnan et J. Ahern.

PROCÉDÉS.— 1° Les consonnes ou articulations ne sont pas appelées par leur nom ordinaire : *bé, cé, dé, effe, gé, ache*, etc., mais d'après leur prononciation. Exemples : *b = be ; d = de ; f = fe ; t = te ; g = gue ; c = que ; etc.*

2° Les sons, qu'ils soient représentés par une lettre ou par plusieurs, doivent être prononcés d'une seule émission de voix, sans tenir compte des lettres. Exemples : *a, en, ou, on ; a* se prononce comme dans *pape* ; *en* comme dans *rente* ; *ou* comme dans *hibou* ; *ou* comme dans *bonbon*, etc.

3° Lorsqu'il s'agit d'assembler le son avec l'articulation, on fait prononcer l'articulation, puis le son. Exemples : soit à former les syllabes *ma, me, mé, mè, mi*, l'élève lira : *me - a = MA ; me - e = ME ; me - é = MÉ ; me - è = MÈ ; me - i = MI*, etc. Lorsque l'élève sait suffisamment combiner les sons avec les articulations pour en faire des syllabes, il lit les syllabes déjà étudiées, sans aucune épellation cette fois. Exemples : *ma, me, mé, mè, mi ; la, le, lé, lè, li*, etc. Enfin, lorsque l'élève sait lire parfaitement des syllabes isolées, il lit les mots par syllabes. Exemples : *mè-re, bé-bé, da-me*, etc. ; puis, immédiatement, il passe sans effort à la lecture des mots tels qu'ils se trouvent ordinairement dans les livres, c'est-à-dire non divisés en syllabes. Exemples : *la mère, le bébé, le dada, la dame*, etc.

4° Au moyen d'une image, et à l'aide des notions déjà acquises, l'élève lit couramment une réunion de petits mots formant un sens. Exemples : *le dada de bébé ; le rire de la mère*.

5° Les éléments connus de l'élève dès la fin de la première page, lui permettent de lire de COURTES PHRASES formées d'une seule proposition.

Ce qui vient d'être dit de la marche à suivre pour enseigner les éléments de la première page, s'applique également aux autres pages de la première partie de *Mon Premier Livre*.

Cette méthode met donc le jeune élève, dès la première semaine de sa scolarité, en mesure de lire des mots usuels, des expressions qui lui sont familières, des phrases disant quelque chose à son esprit. Il devient ainsi actif au début même de l'année scolaire, et cesse d'être un obstacle à la bonne discipline dans la classe.

REMARQUES.— L'ordre alphabétique ne pouvant être suivi dans une méthode logique de lecture, on a classé les sons et les articulations de manière à faciliter l'enseignement de l'écriture, qui doit marcher de paire avec la lecture ; à cette fin, nous n'avons pas absolument tenu compte non plus du classement des articulations en groupes : labiales, dentales, gutturales, etc., etc. ; ce qui n'est pas absolument nécessaire, étant donné que toutes les articulations se prononcent à l'aide de l'e muet.

ÉCRITURE

L'écriture aide au progrès de la lecture et réciproquement. Il convient donc d'apprendre à écrire à l'élève en même temps qu'il apprend à lire. Ce procédé rend les leçons moins monotones et plus attrayantes par la variété qu'il y introduit ; enfin il favorise considérablement la discipline de l'école et l'économie du temps, en tenant tous les élèves occupés. Ajoutons que la leçon de lecture-écriture contribue à l'éducation de l'oreille et de l'œil.

A cette fin, nous avons placé, en regard de chacune des premières pages du livre, le *manuscrit* de toute la matière imprimée contenue dans chaque page respectivement.

L'écriture employée est une écriture droite, facile et élégante.

Quand les pages manuscrites cessent, il ne faut pas abandonner de faire copier, au moins en partie, les exercices de lecture.

ARITHMÉTIQUE

Chaque semaine, nous donnons une leçon illustrée d'arithmétique. L'élève apprend à compter au moyen de gravures représentant des objets connus. D'après ce procédé, il s'initie rapidement à l'étude concrète des premiers nombres et des règles simples de l'arithmétique : addition, soustraction, multiplication, division.

Les mots nécessaires à l'enseignement des nombres (ceux que l'élève n'a pas encore étudiés) sont lus sans épellation : le maître lisant d'abord à haute voix chacun de ces mots en même temps qu'il les désigne à l'élève ; l'élève répétant ensuite.

DEUXIÈME PARTIE

LECTURE COURANTE

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à la lecture courante, qui a pour but de rendre les élèves capables de lire d'une manière juste, nette, claire et assez rapide une suite de phrases liées par le sens, en articulant bien et en prononçant les mots correctement, observant les repos et faisant les liaisons nécessaires.

Nous faisons servir la lecture courante, agrémentée de gravures, à l'enseignement élémentaire de la Religion (Histoire Sainte), de la Géographie, de l'Histoire du Canada, de la Grammaire et des Leçons de Choses. Tout en se perfectionnant dans l'art de la lecture, le jeune élève acquerra sans effort, au moyen d'images et de petits textes à la portée de son âge, des notions sommaires, très rudimentaires même, mais complètes, sur les principales branches du programme scolaire.

PRINCIPES.—Chaque leçon de lecture donne lieu à un exercice oral qui oblige l'élève à *penser*, à *juger*. Au rôle passif et machinal autrefois réservé à l'enfant, nous désirons substituer un *rôle actif* qui mette en jeu ses organes et ses facultés.

PROCÉDÉS.—**HISTOIRE SAINTE, HISTOIRE DU CANADA et GÉOGRAPHIE.**—A la suite de chaque *lecture* consacrée à ces trois matières, nous avons placé un petit questionnaire, afin d'habituer l'élève à *parler*, à *s'exprimer oralement avec correction* : ce sont les premiers exercices de *rédaction*.

LEÇONS DE CHOSES.—On a extrait de ces pages quelques mots que les élèves apprennent à *épeler par cœur*, et quelques phrases qu'ils doivent *copier* : c'est l'acheminement vers les exercices orthographiques, c'est la préparation à la *dictée*.

Pour l'épellation orthographique, il vaut mieux revenir au nom ancien des lettres : *bé, cé, dé*, etc. Ce changement n'offre plus d'inconvénient, maintenant que l'élève sait lire. D'ailleurs, ce changement de nom est l'affaire d'un jour pour l'enfant qui sait lire.

GRAMMAIRE.—Chaque *lecture* sur les éléments grammaticaux est suivie d'un petit devoir écrit qui amène insensiblement l'enfant à la découverte des idées, à l'invention des mots, et par le fait même à la *rédaction écrite*.

PROGRAMME

Le manuel est divisé en deux parties : PREMIÈRE PARTIE : *Lire, Écrire, Compter* ; DEUXIÈME PARTIE : *Lecture courante* appliquée aux principales branches du programme.

La matière de l'ouvrage est adaptée aux dix mois de l'année scolaire.

PREMIÈRE PARTIE : Comprend cinq mois.—Chaque *semaine* est composée de quelques pages de lecture élémentaire, d'écriture et d'une leçon d'arithmétique enfantine ; généralement une *récapitulation* termine chaque semaine. A la fin des vingt premières semaines, l'élève a parcouru toutes les difficultés qui constituent le mécanisme de la lecture ; il sait écrire ce qu'il a appris à lire, et, de plus, il peut faire les premières opérations de l'arithmétique d'une manière raisonnée.

DEUXIÈME PARTIE : Comprend également cinq mois.—Chaque *semaine* est composée de cinq leçons de lecture, traitant alternativement de la Religion (Ancien et Nouveau Testament), de la Géographie, de l'Histoire nationale, des Leçons de choses et de la Grammaire. A la fin des vingt dernières semaines, l'élève a acquis, à l'aide de la lecture courante, des notions sommaires, mais complètes, sur les matières ci-dessus nommées.

Grâce à ce programme concentrique, l'enfant, n'irait-il qu'une année à l'école, serait en mesure de *lire, d'écrire* et de *compter* passablement, et aurait étudié sans effort, en même temps qu'il apprenait à lire, les grandes lignes de toute l'Histoire-Sainte, les principaux personnages Canadiens de Jacques Cartier au Cardinal Taschereau, etc., etc.

L'économie complète de la méthode que nous venons d'exposer repose sur cette grande vérité pédagogique : *La lecture donne à l'élève la clef de toutes les autres connaissances.*

REMARQUES

De prime abord, les personnes qui ne sont pas au courant des détails de la pédagogie pratique trouveront cet ouvrage trop considérable pour les élèves de première année.

Cette illusion disparaîtra si l'on considère :

1° Que le caractère employé dans *Mon premier Livre* est très gros, et par le fait même parfaitement lisible, mais occupant beaucoup plus d'espace qu'un caractère ordinaire.

2° Que le manuel est orné de près de trois cents gravures, ce qui équivaut, au moins, à soixante quinze pages du volume.

3° Que le manuel contient vingt pages *manuscrites* et plus de quarante pages d'*arithmétique* illustrée; ces deux matières ne surchargent en aucune façon la matière courante de l'ouvrage, bien au contraire, elles constituent un élément d'intérêt très propre à faire aimer la lecture aux enfants.

4° Que *Mon Premier Livre* contient tout à la fois un syllabaire et un livre de lecture courante. Ici, que l'on veuille bien remarquer que dans la plupart de nos petites écoles, les enfants fréquentent la classe bien irrégulièrement. De sorte que, très souvent, les élèves redoublent leur première année de scolarité. Il convient donc de donner à cette catégorie d'enfants un livre suffisamment complet.

5° Que les élèves bien doués et qui fréquentent assidûment une bonne classe, ont ordinairement terminé l'étude du syllabaire au bout des cinq premiers mois de l'année. Alors, ils passent dans un autre livre : *La lecture courante* ou le *Cours de Lecture*. Les syllabaires ordinaires comprennent de quatre-vingts à cent pages; ajoutons à cela le livre de lecture courante: cent vingt-cinq à deux cents pages. Nous arrivons donc, pour la première année seulement, à un total de deux cent vingt-cinq à deux cent cinquante pages.

6° Que le présent manuel apprend tout à la fois à lire, écrire et compter, et contient de plus, sous forme de lecture courante, les principales notions des branches du programme scolaire.

COURS D'INITIATION

Mon Premier Livre n'est pas seulement une méthode de lecture: c'est aussi un cours d'initiation, où le tout jeune élève trouvera les premières notions des choses qui l'entourent. Les Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique ordonnent cette méthode, notamment à l'article: *Leçons de choses*, où il est dit que les élèves de première année doivent suivre les leçons données aux autres classes; et le programme de ces leçons contient, entr'autres choses: "*noms des principales parties du corps; des principaux animaux du pays; des plantes, etc., etc.*" Voilà pourquoi nous n'avons pas hésité à parler aux petits enfants du corps humain, de la respiration, de la circulation du sang, etc. A l'aide de gravures, ces éléments sont absolument à la portée des enfants. Il en est de même de la géographie, de l'histoire, de la grammaire."

Inutile d'ajouter qu'au point de vue religieux et national, ce manuel est conforme aux nobles et légitimes aspirations du peuple canadien-français. D'ailleurs, les lecteurs de *L'Enseignement Primaire* connaissent nos idées sur ce point. ✓

Mon Premier Livre est distribué gratuitement à toutes les municipalités et à toutes les écoles indépendantes qui en font la demande au Secrétaire de la province.

Cent vingt-cinquième réunion des Instituteurs de la Circonscription de l'École normale Laval, Québec

Présents : M. l'abbé Th.-G. Rouleau, ptre, principal de l'École normale Laval ; M. l'abbé L.-A. Caron, ptre, ass.-principal de l'École normale. MM. L. Bergeron, président, N. Tremblay, vice-président ; J.-B. Cloutier et J. Létourneau, anciens professeurs à l'École normale. MM. J. Ahern ; C.-J. Magnan ; C. Lefèvre ; J.-D. Frève ; Th. Blais ; professeurs à l'École normale. MM. O. Goulet ; A. Filteau ; A. Deléglise ; H. Nansot ; Z. Bergeron ; A. Goulet ; F.-X. Blais ; Eug. Tremblay ; L. Langlois ; J. Turcotte ; E. Gauvreau ; Hormisdas Magnan ; M. Côté ; etc., etc., et les élèves-maitres.

Le procès-verbal de la dernière conférence est lu et adopté ; puis M. J. Létourneau, secrétaire-financier, donne lecture de son rapport, lequel est accepté. On procède ensuite à l'élection des officiers aux différentes charges.

M. Max. Côté propose, appuyé par M. A. Deléglise, que MM. O. Goulet et E. Gauvreau soient nommés scrutateurs. Adopté.

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

Président, M. N. Tremblay.

Vice-Président, M. Thomas Blais.

Trésorier, M. J. Létourneau, réélu.

Délégué à la Commission administrative du fonds de pensions, M. J. Ahern, réélu.

Secrétaire, M. Max. Côté.

Il est proposé par M. J. Létourneau, secondé par M. H. Magnan : " Que les MM. suivants soient élus membres du Comité de régie : J.-B. Cloutier, H. Nansot, J. Ahern, L. Bergeron, C.-J. Magnan, J.-D. Frève, C. Lefèvre, A. Deléglise, O. Goulet et A. Filteau. " Adopté.

Les élections étant closes, M. Tremblay succède à M. Bergeron au fauteuil présidentiel.

Le nouveau président remercie en quelques mots, heureusement trouvés, l'Association de l'avoir élu.

M. C.-J. Magnan propose, secondé par M. J.-D. Frève : " Que des remerciements soient offerts aux officiers sortant de charge. " Adopté.

M. H. Magnan donne une intéressante et instructive causerie sur la manière d'enseigner la géographie aux jeunes enfants.

M. le président remercie le conférencier et exprime le désir que ses procédés soient mis en pratique.

M. J. Ahern, délégué à la commission administrative, soumet un rapport annuel des plus encourageants sur l'état du fonds de pensions. Le dernier déficit est moindre que celui de l'année dernière, mais il se chiffre encore à \$3000. Il est certain, dit-il, que dès l'année prochaine, nous solderons avec des surplus.

M. le Surintendant nous a prêté avec beaucoup de générosité, l'année dernière, la somme nécessaire, prise sur les fonds du Conseil de l'Instruction publique, pour couvrir le dernier déficit.

Les déficits annuels qui mettaient en doute la sécurité du fonds de pensions, sont désormais disparus.

Le sujet de discussion est ensuite soumis à l'Association par M. le président : *Comment enseigner à lire aux petits enfants.*

Le sujet est remis à la séance de l'après-midi, M. Cloutier, qui devait prendre part à la discussion, étant absent.

M. C. Baillargé ayant préparé une nouvelle carte du Canada, demande à l'Association de bien vouloir l'examiner et de faire rapport. Après un examen minutieux, l'Association conclut " Que cette carte est remplie de renseignements précieux pour les hommes d'affaires ; qu'elle peut être très utile dans un bureau ; mais qu'elle ne saurait être utilisée à l'école primaire. "

Puis, M. le président expose avec beaucoup de clarté les heureux résultats de la lecture expressive. Il regrette de la voir reléguée au second plan dans les écoles.

L'élève, dit-il, ne pénètre pas généralement le sens de la lecture. Il devrait être sur l'expression de la pensée de préférence aux liaisons. La plupart du temps,

L'enfant sort de l'école sans avoir appris à lire. Il ressentira plus tard tous les inconvénients d'une mauvaise lecture. N'ayant pas appris à lire, il n'aimera pas les lectures, même les plus intéressantes.

Pour remédier à cet état de choses, ajoute-t-il, il faut développer le goût de la lecture par la récitation.

L'élève lit d'abord une phrase. S'il ne la comprend pas, le maître la lira après lui et exigera que l'élève la répète de la même manière.

Il est onze heures et demie, la séance est levée jusqu'à deux heures, p. m.

Séance de l'après-midi.

M. J.-B. Cloutier donne avec beaucoup de sens pratique un travail sur le sujet de discussion.

Après avoir démontré ce que l'on entend par méthode et indiqué le caractère des principales méthodes, M. Cloutier parla de l'enseignement de la lecture avec beaucoup de clarté et en homme qui connaît bien son sujet.

" Il y a, dit-il, l'ancienne épellation que vous connaissez tous, celle par laquelle nous avons tous appris à lire, mais qui a été abandonnée en France depuis plus de cinquante ans, et à l'école Normale depuis vingt-huit ans, pour être remplacée par la nouvelle épellation.

Voyons la différence qui existe entre ces deux manières d'opérer.

Dans l'ancienne épellation, chaque syllabe comporte autant d'éléments que de lettres; dans la nouvelle: chaque syllabe ne renferme que deux éléments: le son et l'articulation.

Dans l'ancienne épellation, il n'y a aucun ordre dans la classification des éléments de la lecture; dans la nouvelle, tout est coordonné, disposé de manière à ce que l'élève puisse toujours se retrouver en recourant aux éléments.

Dans l'ancienne épellation, on commence à enseigner aux enfants les vingt-cinq lettres de l'alphabet, l'assemblage des lettres, ou ce que les anciens appelaient le " bi, bo, bu "; et une foule d'autres opérations baroques, où les enfants languissaient, s'ennuyaient, se décourageaient, de travailler sans savoir où on voulait les conduire; et quand la férule n'était pas de la partie, il fallait à ces pauvres petits êtres, des semaines, des mois, et même des années pour apprendre à lire.

En employant la nouvelle épellation on arrive bien plus promptement au but.

D'abord, la matière est exposée d'une manière rationnelle. Chaque son, chaque articulation est mise à sa place et n'est jamais présentée à l'élève, que lorsqu'il peut les reconnaître en recourant aux éléments.

Dans l'ancienne épellation, les consonnes portent les noms que leur donne le dictionnaire, ce qui est très illogique dans l'application; dans la nouvelle on met l'e muet après chaque consonne, ce qui est plus naturel et plus logique.

Ainsi, au lieu de dire: " bé, cé, dé, effe "

On dit: " be, ke, de, fe, etc.

Mais cette appellation des consonnes n'influe en rien sur la lecture proprement dite: ce n'est qu'un détail qui ne saurait retarder beaucoup les progrès.

Arrivons à la partie pratique de la question.

Voilà qu'on nous amène dix ou douze petits enfants de six à sept ans, pour leur enseigner à lire.

Qu'allons-nous faire? Ils savent déjà plus ou moins bien le langage parlé, mais ils ignorent complètement le langage écrit qu'il faut leur apprendre.

C'est ici qu'il faut établir la différence qu'il y a entre apprendre le langage parlé et le langage écrit.

On apprend le premier en entendant prononcer des mots représentant des choses matérielles que l'on voit, que l'on touche, que l'on sent, etc.; le second s'acquiert en apprenant à reconnaître la valeur de certains signes conventionnels qui, par leur disposition, leur agencement, leurs combinaisons représentent les objets qui nous entourent. Par conséquent, il faut commencer à leur enseigner la valeur des sons qui entrent dans les mots, et les signes par lesquels on les représente, sachant que le son est le produit simple et élémentaire de la voix sans modification.

C'est le moment de mettre à contribution le premier livre de lecture ou l'alphabet.

S'il est bien fait, il contient le premier élément de la méthode de lecture, c'est-à-dire, l'ordre à suivre dans l'exposition des notions à inculquer aux élèves. "

M. C.-J. Magnan parla longuement sur le sujet et corrobora en tous points les idées que venait d'émettre M. Cloutier; il le félicita d'avoir depuis vingt-huit ans déjà eu le courage d'introduire la " nouvelle épellation " à l'Ecole normale Laval, malgré l'opposition opiniâtre que lui ont faite les partisans de l'ancienne routine. Il a enseigné lui-même d'après la nouvelle épellation et ne craint pas d'affirmer qu'elle est infiniment supérieure à l'ancienne.

M. le président, M. Nérée Tremblay, professeur à l'école normale, parla dans le même sens, préconisa la nouvelle épellation dont il s'est servi dans les différentes écoles qu'il a dirigées à la campagne, et émit des idées fort judicieuses sur l'enseignement de la lecture.

Plusieurs autres instituteurs parlèrent aussi sur le sujet, mais pas un seul ne crut devoir défendre la cause de " l'ancienne épellation. "

On décida de laisser sur le tapis l'enseignement de la lecture comme sujet de discussion pour la prochaine conférence.

Avant la clôture de la séance, M. C.-J. Magnan proposa, secondé par M. J. Ahern :

" Que l'Association des Instituteurs catholiques de Québec, a appris avec plaisir qu'à sa dernière réunion, le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique avait nommé MM. N. Lacasse et J. Létourneau, Professeurs Honoraires de l'Ecole Normale Laval ". Adopté.

M. Létourneau remercie l'Association des bons sentiments exprimés dans la motion.

Ordre du jour pour la prochaine réunion :

M. H. Nansot traitera le sujet suivant : *Comment faire servir la lecture aux sciences usuelles.*

M. C.-J. Magnan donnera une leçon pratique sur *l'Enseignement de la lecture aux commençants.*

Et la séance s'ajourne au dernier samedi de septembre prochain.

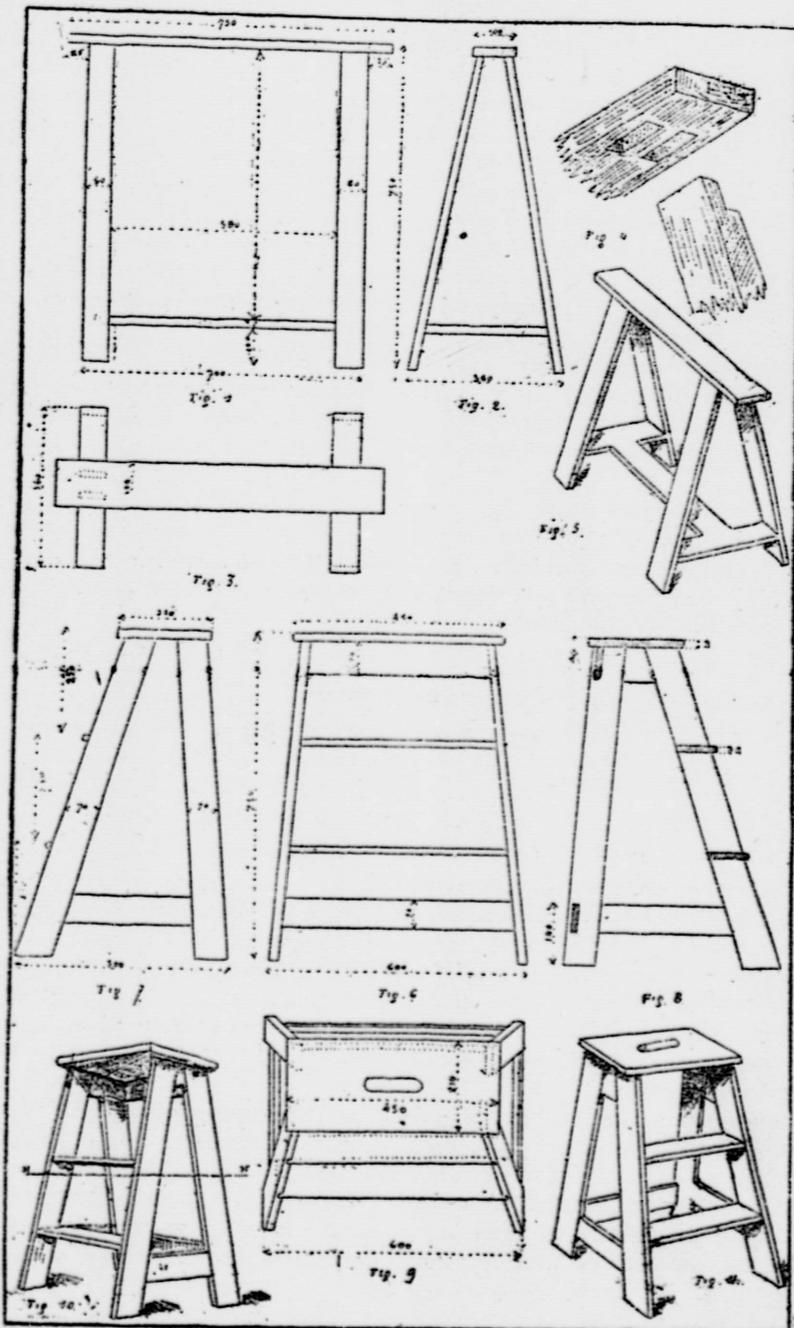
N. TREMBLAY,
Président.

MAX. COTÉ,
Secrétaire.

Conférence des Instituteurs catholiques de Montréal

Le procès-verbal de la dernière réunion des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Jacques-Cartier sera publié dans la livraison d'octobre; nous ne l'avons pas reçu assez tôt pour publication dans la présente livraison.

METHODOLOGIE



DESSIN

Parmi les objets donnés à l'examen du brevet, le tréteau et l'escabeau sont des plus compliqués, soit qu'il s'agisse de les dessiner à vue ou d'en faire un relevé géométral. Il faut compter, en effet, avec la direction inclinée des lignes qu'il est surtout difficile de rendre lorsque les formes, comme dans l'escabeau, ont une double inclinaison.

En géométral, le tréteau ne comporte que trois vues : élévation, plan, profil, (fig. 1, 2, 3), qui toutes trois doivent coïncider par leurs lignes de rappel, qu'il n'y a pas toujours lieu d'indiquer, car elles pourraient se confondre avec les lignes de cotes. On peut, pour donner une idée d'un détail d'assemblage, faire un petit croquis perspectif (fig. 4) qui complète la feuille et donne une certaine symétrie à l'ensemble.

La vue perspective (fig. 5) du même tréteau est faite, l'objet étant placé au-dessous de l'horizon. On pourrait faire quelques croquis du même objet en le déplaçant, ou en le mettant sur une table.

L'escabeau comporte quatre vues (fig. 6, 7, 8 et 9) en élévation, profil et plan, et en coupe (fig. 8). La partie la plus intéressante, mais en même temps celle qui réclame le plus d'attention du candidat, est le plan. Les montants sont obliques et leur projection est déterminée par de petites lignes très réduites dans leurs dimensions et leur aspect.

Deux vues en perspective (fig. 10 et 11) complètent la planche, l'horizon étant au milieu et au-dessus de l'escabeau.

Les cotes, dans le dessin géométral, doivent être très nettes, et, bien que les objets soient très grands, on peut les indiquer en millimètres, ce qui fait que la division à une échelle réduite s'exécute aisément.

(De *L'Instruction primaire*).

COURS D'ANALYSE

1^{ère} LEÇON

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Avant de commencer un petit COURS D'ANALYSE en 10 leçons, nous devons dire ce que nous entendons par *analyse*. Les dénominations, *analyse logique*, *analyse grammaticale*, ne nous paraissent pas nécessaires, attendu que *les deux sont logiques* et qu'il n'y a pas d'*analyse ILLOGIQUE*. Nous ne proscrivons pas cependant ces deux dénominations que l'on peut appliquer aux deux parties de l'analyse, mais ce que nous ne trouvons pas logique, c'est de commencer l'analyse par la fin, c'est-à-dire par ce qu'on appelle *l'analyse grammaticale*.

Selon nous, on doit faire l'analyse de la manière suivante :

1^o Rechercher les propositions principales du texte donné, trouver dans chaque proposition les trois termes essentiels (*sujet, verbe, attribut*) accompagnés ou non de compléments.

2^o Ce premier travail fait on dispose en colonne tous les mots dans l'ordre du texte et l'on met en regard, la nature, les variations, et la fonction de chacun de ces mots.

On pourra juger de la valeur de notre manière de procéder (que d'ailleurs nous n'avons pas inventée) par les leçons successives qui paraîtront dans *L'Enseignement Primaire* pendant l'année qui commence.

Quand on *juge* qu'une qualité convient ou ne convient pas à un être ou à une chose, les termes dont on se sert pour exprimer ce *jugement* forment une *proposition*.

Ex. : La terre est ronde.

La fourmi n'est pas prêteuse.

— Le mot qui représente l'être ou la chose est le SUJET de la proposition.

— Le mot qui représente la qualité est l'ATTRIBUT de la proposition.

— Le mot qui affirme que l'attribut convient ou ne convient pas au sujet est le VERBE de la proposition.

Ex. : Cet homme — sujet

est — verbe

courageux — attribut.

REMARQUE IMPORTANTE : Le *verbe* et l'*attribut* sont souvent réunis dans un même mot qu'on appelle VERBE ATTRIBUTIF.

Ex. : Cet enfant *dort*.

dort équivaut à *est dormant*.

Dans toute *proposition*, il y a donc nécessairement trois termes : SUJET, VERBE et ATTRIBUT.

Le *verbe* et l'*attribut* peuvent être combinés et former ce qu'on appelle un VERBE ATTRIBUTIF.

Le sujet logique peut être composé de plusieurs mots dont un principal.

Ex. : *Mon grand frère* est malade.

Mon grand FRÈRE : sujet logique.

L'attribut logique peut être également composé de plusieurs mots dont un principal.

Ex. : Le malheureux était *rouge de honte*.

ROUGE de honte : attribut logique.

Dans les deux derniers exemples on a les trois termes essentiels :

	SUJET	VERBE	ATTRIBUT
1°	frère	est	malade.
2°	malheureux	était	rouge.

Dans l'exemple suivant, on aura :

La roue du moulin tourne.

SUJET	VERBE et ATTRIBUT (combinés)
roue	tourne (est tournant)

ANALYSE GRAMMATICALE DE LA PROPOSITION :

Le malheureux était rouge de honte.

Le malheureux Art. simpl., m. s., déterm. *malheureux*.

était n. comm., m. s., sujet de *était*.

rouge verbe subst., indic. imparf., 3e pers. sing.

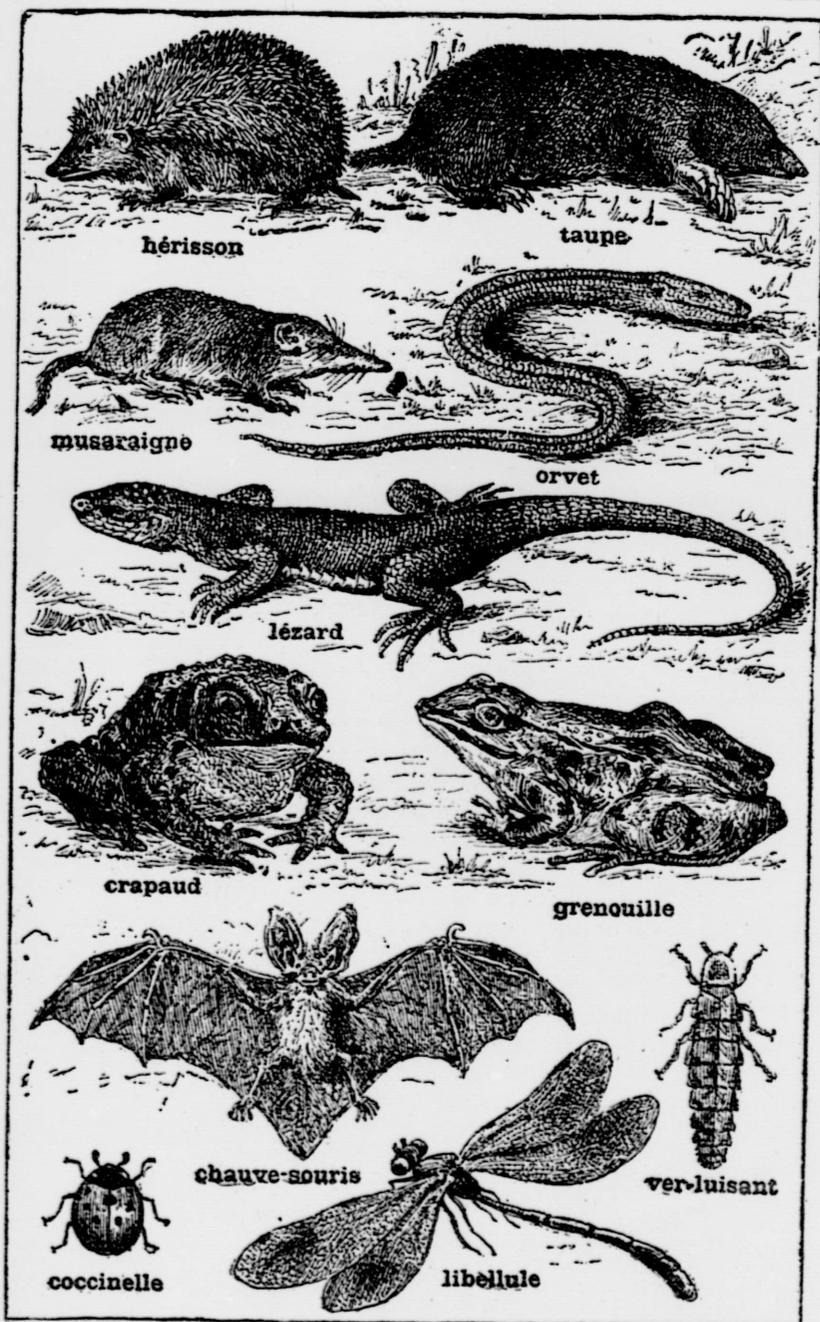
de adj. qual., m. s., attribut de *malheureux*.

honte prépos. fait rapporter *rouge* à *honte*.

n. comm., fém. s., compl. déterm. de *rouge*.

(à suivre)

H. NANSOT.



Animaux utiles

Tous ces animaux rendent de grands services à l'agriculture. Loin de les détruire, il faut les protéger et respecter leur vie.

HISTOIRE NATURELLE (1)

LES INSECTES

Figurez-vous, chers enfants, que nous sommes ensemble dans une prairie : c'est l'été, les grandes herbes sont toutes parsemées de fleurs ; et comme il fait chaud, nous allons nous mettre à l'abri sous les saules, près du ruisseau qui coule au bas de la prairie.

En regardant autour de nous, nous apercevons une foule de petits animaux, frères et légers, qui voltigent dans l'air ou marchent sur les brins d'herbe. Ce sont les insectes ; vous le savez déjà : mais nous allons les examiner de plus près.

Les examiner de près, mais comment ? Ces jolis papillons aux ailes brillantes voltigent si légèrement ! Comment les atteindre, ou même les approcher ? Cela doit être difficile, n'est-ce pas ! Pourtant ce n'est pas impossible : il y a un charme pour apprivoiser les papillons.

Mes enfants, ce charme-là, c'est tout simplement *la patience*. Un papillon se lasse de voltiger ; si vous n'essayez pas de le poursuivre, le papillon viendra se poser sur une fleur. Approchez doucement de cette fleur, alors vous le verrez et l'observerez tout à votre aise.

Vous le verrez redresser ses grandes ailes et les appliquer l'une contre l'autre ; puis il les entr'ouvre, et on peut en apercevoir quatre, deux de chaque côté, qui semblent ne faire qu'une seule aile, parce qu'elles sont posées à plat l'une sur l'autre. Il marche sur six petites pattes, puis il joue en balançant deux sortes de cornes, extrêmement fines et légères, qu'on appelle ses *antennes*. Enfin le voilà qui déroule une petite trompe placée au devant de sa tête. Cette trompe est si fine qu'on dirait un fil, et pourtant elle est creuse. Vous êtes-vous amusés quelquefois à boire avec une paille ? Eh bien, le papillon fait de même : il suce avec sa trompe les petites gouttes de liqueur mielleuse qui se trouvent au fond des fleurs : c'est là toute sa nourriture.

Vous savez déjà que ce papillon a été d'abord une chenille ; puis que cette chenille a changé de forme, qu'elle est devenue semblable à un petit poupon (2) emmaillotté, dans lequel on ne distinguait ni pieds ni tête. Il ne bougeait plus alors, il ne mangeait plus : il était devenu *chrysalide*. Un beau jour, la peau de cette chrysalide s'est fendue, et il en est sorti ce joli papillon que vous avez examiné.

On appelle ces changements de forme les *métamorphoses* des papillons. Ce ne sont pas les papillons seulement qui viennent dans la prairie sucer l'eau mielleuse des fleurs. Vous voyez une foule d'insectes, assez semblables à de grosses mouches, voltiger en bourdonnant d'une fleur à l'autre : ces insectes ce sont des abeilles.

Les abeilles vivent ensemble, en société comme on dit ; chaque grande compagnie d'abeilles a sa maison, qu'on appelle une ruche. Cette ruche, qu'on dispose exprès pour elle, est ordinairement une sorte de panier d'osier renversé sur une pierre ou sur une planche ; mais il y a aussi des abeilles sauvages qui font leur demeure dans le creux des troncs d'arbres.

Elles vont porter dans leur ruche toute la matière sucrée qu'elles recueillent dans les fleurs, et avec laquelle elles forment leur miel. Puis ce sont elles encore qui fabriquent la cire dont on fait les cierges et les bougies. Avec la cire elles façonnent des milliers de compartiments, comme de petits vases accolés les uns aux autres, dans lesquels elles déposent leurs œufs et leur miel.

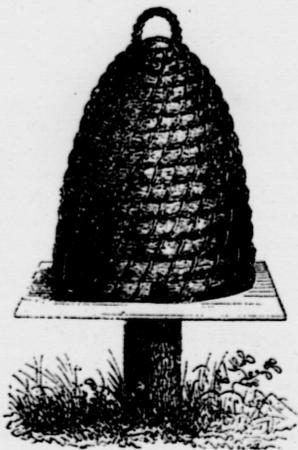
Maintenant regardez dans l'herbe, au pied des arbres ; nous allons découvrir des fourmis. Ces petites bestioles vont et viennent sans cesse : en voici une par exemple qui traîne un brin d'herbe dix fois plus gros qu'elle ; plus loin, cinq ou six autres réunissent leurs forces pour emporter un brin de paille, beaucoup trop lourd pour une seule. Savez-vous ce qu'elles vont faire de ce brin de paille ? Le manger ? Non ; ces brins de paille sont des matériaux dont les fourmis se servent pour construire leur demeure souterraine, leur *fourmilière*, où elles vivent ensemble réunies par milliers.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de 1899-1900.

(2) *Puppa*, en latin, *Chrysalide*.

Il y a encore beaucoup d'autres insectes dans la prairie. Regardez dans l'herbe : voici une petite bête qui est probablement de votre connaissance. On dirait pour la forme et la grandeur, un pois coupé en deux ; elle est d'un beau rouge luisant, avec de petits points noirs ; vous l'appellez la bête à bon Dieu : c'est la gentille coccinelle. Tendez-lui votre doigt avec précaution, elle y montera ; et maintenant regardez sa petite tête toute noire, avec des antennes presque imperceptibles ; ses six pattes tellement fines qu'on les voit à peine. Elle se promène tranquillement ; la voilà arrivée au bout du doigt. Tout à coup elle ouvre ses ailes rouges, il sort de dessous deux autres petites ailes, brune et transparentes. Elle les étend et s'envole : car ce sont là ses véritables ailes, celles qui lui servent à voler. Sans doute ses ailes si fines se déchireraient si elles n'étaient pas protégées : quand on possède quelque chose de précieux et de fragile, il faut bien le mettre à l'abri, n'est-ce pas ? Voilà pourquoi la petite bête, quand elle est posée, replie ses ailes transparentes, et referme par-dessus ces deux ailes rouges qui forment comme un *étui* pour protéger les autres.

Réfléchissez, mes enfants, et vous vous souviendrez que les hannetons ont les ailes disposées de la même manière.



La ruche.

Tandis que nous examinons notre coccinelle, voilà que nous entendons comme un petit cri s'élever des hautes herbes : c'est encore un insecte, c'est la cigale qui produit ce bruit, non pas avec sa bouche, mais en frôlant ses pattes contre son ventre, qui est dur.

Puis tout à coup une sauterelle verte bondit au-dessus de l'herbe ; si nous pouvions l'attraper ! Ce n'est pas facile, car elle saute loin, et toujours du côté où l'on ne s'y attend pas. Comme tous les animaux qui avancent en sautant, elle a les jambes de derrière longues et fortes ; et c'est en les redressant brusquement, comme un ressort, qu'elle s'élançe si haut et si loin.

Tandis qu'il fait trop chaud au grand soleil, il fait frais sous les saules, au bord du petit ruisseau ; aussi on y voit tous les jolis insectes qui aiment la fraîcheur voltiger en rasant l'eau. Vous vous êtes peut-être amusés à les poursuivre, ces insectes légers qui ont quatre grandes ailes transparentes, le corps allongé et fluet. Ce sont les demoiselles, dont le vrai nom est *libellules*.

Puis, sous le feuillage, vont et viennent une foule de mouches et de moucherons, à peu près semblables à ceux qui viennent voltiger près des vitres de nos fenêtres. Tous les autres insectes que nous venons d'examiner : papillons, abeilles, coccinelles, cigales, sauterelles, libellules, ont quatre ailes ; mais les mouches n'en ont que deux, regardez une mouche, et, sans lui faire de mal, vous pourrez vous en assurer.

Il y a aussi des insectes qui n'ont pas d'ailes du tout : telle est la puce, qui saute au moyen de ses grandes pattes de derrière, à la manière des sauterelles.

Mais puisqu'il y a tant de différences entre ces petits animaux, les uns ayant quatre ailes, d'autres n'en ayant que deux, d'autres n'en ayant pas du tout, qu'ont-ils donc de semblable? et comment peut-on les réunir sous ce nom d'*insectes*?

Examinez une fourmi. Son corps forme trois parties distinctes : la tête, où sont les yeux et la bouche ; le corselet où sont attachées les pattes et les ailes ; et enfin le ventre. Tous les insectes semblent ainsi faits de trois pièces, c'est là justement ce qui signifie le mot *insecte* (1).

Une autre chose encore qui leur est commune, c'est qu'ils ont tous six pattes.

Enfin, tous subissent des métamorphoses, de forme, comme le papillon. Tous sortent d'œufs, sous une forme plus ou moins semblable à celle de petits vermineux, et sont appelés alors des *larves* ; puis se transformant une dernière fois, ils deviennent *insectes parfaits*, c'est-à-dire tels que nous venons de les examiner.

Tous ces petits animaux ont donc de commun :

1° Le corps fait de trois pièces.

2° Six pattes.

3° Les métamorphoses.

C'est pour ces motifs qu'on les réunit dans une seule classe, appelée *la classe des insectes*.

QUESTIONNAIRE

- Décrivez la chenille? Que devient-elle?
 Comment la chrysalide devient-elle papillon?
 Décrivez le papillon.
 Combien a-t-il d'ailes?
 Qu'appelle-t-on ses antennes?—Sa trompe?
 De quoi se nourrit le papillon?
 Comment appelle-t-on les changements de forme des insectes?
 A quoi ressemble l'abeille? Combien a-t-elle d'ailes?
 Qu'est-ce qu'une ruche?
 De quoi les abeilles forment-elles leur miel?
 Que font-elles pour conserver leur miel?
 Que faisons-nous de leur cire?
 Pourquoi travaillent les fourmis?
 A quoi ressemble la *coccinelle*?
 Qu'a-t-elle sous ses deux ailes rouges?
 Pourquoi ses ailes minces sont-elles abritées sous les autres comme dans un étui?
 Citez un autre insecte ayant les ailes abritées de même.
 La cigale est-elle un insecte?
 Comment produit-elle le bruit qu'on appelle le *chant de la cigale*?
 La sauterelle est-elle un insecte?
 Pourquoi saute-elle si bien?
 Quel est le vrai nom des *demoiselles*?
 Quelle est la forme des libellules.
 Les mouches sont-elles des insectes?
 Combien ont-elles d'ailes?
 Y a-t-il des insectes sans ailes? Citez-en un exemple.
 A quoi reconnaît-on les insectes?
 En combien de parties est divisé leur corps?
 Combien ont-ils de pattes?
 Ont-ils presque tous des *métamorphoses*?
 Comment appelle-t-on ces sortes de *vers* qui deviennent des insectes en se métamorphosant?

Étude sur l'Adverbe

L'*adverbe* est un mot *invariable* qui se place à côté du *verbe*, de l'*adjectif* ou d'un autre *adverbe*, pour ajouter une idée de *manière*, de *temps*, de *lieu*, de *quantité*, d'*affirmation*, de *négation* ou de *doute*.

Les principaux adverbes sont :

1° DE MANIÈRE : *ainsi*, *bien*, *mieux*, *mal*, *pis*, *exprès*, *gratis*, et les *adjectifs féminins* auxquels on ajoute *ment*.

(1) *Insecte*,—divisé par *sections*.

2° DE TEMPS : *après, alors, aujourd'hui, auparavant, avant, autrefois, bientôt, déjà, demain, depuis, désormais, dorénavant, encore, enfin, ensuite, hier, jadis, jamais, long-temps, maintenant, puis, quelquefois, souvent, tantôt, tard, tôt, toujours.*

3° DE LIEU : *ailleurs, alentour, auprès, dedans, dehors, derrière, devant, dessous, dessus, ici, là, loin, où, partout.*

4° DE QUANTITÉ : *assez, autant, beaucoup, davantage, moins, peu, plus, presque, si, tant, tellement, très, trop.*

5° D'AFFIRMATION : *assurément, aussi, certes, certainement, même, oui, si, surtout, volontiers, vraiment.*

6° DE NÉGATION : *aucunement, non, nullement, ne, pas, point.*

7° DE DOUTE : *apparemment, probablement.*

L'adverbe peut être formé de plusieurs mots ; on l'appelle alors *locution adverbiale*. Voici quelques-unes de ces locutions :

1° DE MANIÈRE : *à dessein, à contre-cœur, à contre-temps, à la hâte, à l'envi, à l'insu, à tort, de même, pêle-mêle.*

2° DE TEMPS : *à présent.*

3° DE LIEU : *en haut, en bas, de ça, de là, au-dessus, au-dessous, au-delà, au-dehors, vis-à-vis.*

4° DE QUANTITÉ : *à demi, à peu près, le plus, tout-à-fait.*

5° DE NÉGATION : *ne pas, ne point.*

6° DE DOUTE : *peut-être, sans doute.*

FORMATION DE NOUVEAUX ADVERBES. — On forme des adverbess de manière en ajoutant *ment* aux adjectifs féminins :

doucement, fraîchement ; cela équivaut à : *avec douceur, avec fraîcheur.*

Lorsque l'adjectif est terminé par *ent* ou *ant*, on change cette terminaison en *emment* ou *amment* :

prudemment de *prudent*
puissamment de *puissant*.

Dans les adverbess en *emment* le premier *e* se prononce comme dans le mot *femme* ; il équivaut à *a*.

Il y a exceptions pour *lent, présent, véhément*, dont les adverbess sont :

lentement, présentement, véhémentement.

Lorsque l'adjectif est terminé par *é, i, u*, on ajoute généralement la terminaison *ment* au masculin :

aisément, poliment, ingénument.

Lorsqu'il est terminé par *e* on change quelquefois *e* en *é* :

énormément, conformément, probablement, confortablement.

ADJECTIF EMPLOYÉ ADVERBIALEMENT. — Les adjectifs qui accompagnent les verbess autres que le verbe *être* (ou ses équivalents : *sembler, paraître, devenir*, etc.) sont des adverbess de manière, et par conséquent invariables :

Ces fleurs *sentent bon*. (bonnement)
mes livres *coûtent cher* (chèrement).

DEGRÉS DE SIGNIFICATION. — Les adverbess ont, comme les adjectifs, trois degrés de signification : *positif, comparatif et superlatif*.

Positif : *follement*.

Comparatif : *plus follement, aussi follement, moins follement*.

Superlatif : *le plus follement, le moins follement, très follement*.

Remarques : I. *Bien fait mieux* pour *plus bien*
mal fait plus mal ou *pis*.

II. Il ne faut pas confondre l'adverbe *pis* (plus mal), avec l'adjectif *pire* (plus mauvais).

REMARQUES SUR L'EMPLOI DE QUELQUES ADVERBES :

ALENTOUR s'emploie sans complément. Si l'on veut mettre un complément, on remplace *alentour* par *autour de* :

Tournez *autour de la table* ; et non : *alentour de la table*.

AUPARAVANT s'emploie sans complément. Pour mettre un complément, il faut employer *avant*.

Avant que d'écrire... et non : *auparavant que d'écrire*.

DAVANTAGE s'emploie sans complément ; s'il y a un complément on emploie *plus*.

Il a *plus de bonheur que nous*, et non : *davantage de bonheur*.

REMARQUES.—I. Il ne faut pas confondre *davantage*, adverbe, avec le nom *avantage* précédé de l'article *d'* (de).

Il n'a pas *d'avantage* sur nous (*aucun avantage*).

II. *Davantage* ne peut s'employer qu'au *comparatif* ; au *superlatif*, il faut dire *le plus* :

De toutes ces fleurs, voici celles que j'aime *le plus* ; et non : *celles que j'aime davantage*.

DEDANS, DEHORS, DESSUS, DESSOUS. — Ces mots s'emploient sans complément ; lorsqu'il doit y avoir un complément, on les remplace par les prépositions *dans, hors, au dehors de, sur, sous* :

Mettez-le *dans la boîte*, et non : *dedans la boîte*.

Placez-le *sous la table*, et non : *dessous la table*.

DE SUITE, TOUT DE SUITE. — *De suite* signifie *successivement, l'un après l'autre*.

J'ai gagné deux fois *de suite*.

Tout de suite signifie *immédiatement* : Je pars *tout de suite*.

PLUTÔT, PLUS TÔT : *Plutôt* marque la *préférence* :

Plutôt la mort que le déshonneur.

Plus tôt indique le *temps* : c'est l'opposé de *plus tard* :

J'arriverai *plus tôt* que vous.

TOUT À COUP, TOUT D'UN COUP. — *Tout à coup* signifie *soudainement* :

Il apparut *tout à coup*.

Tout d'un coup signifie *en une seule fois* :

Il vida son verre *tout d'un coup*.

SI, AUSSI ; TANT, AUTANT. — *Si, aussi* vont avec les *adjectifs ou les adverbes*.

Il est *si doux*. Nous sommes logés *aussi grandement* que lui.

Tant, autant vont avec les verbes :

J'ai *tant travaillé*. — Je *travaille autant* que vous.

ASSEZ, BEAUCOUP, PEU, TROP, etc. — Ces adverbes peuvent marquer le nombre ou le degré d'intensité, il est nécessaire de le remarquer pour l'emploi du singulier ou du pluriel après ces adverbes :

J'ai *beaucoup de chagrins* (un grand nombre).

J'ai *beaucoup de chagrin* (un bien grand chagrin).

(A suivre)

H. N.

De la prononciation dans la lecture à haute voix

(Suite)

(Pour L'Enseignement Primaire)

“ Y ”

Le signe *y* représente le son *i*.

Généralement, il se prononce comme un *i* simple : pyramide (*piramide*), lyre (*lire*), etc.

Cela se rencontre :

1° Au commencement des mots : yeuse (*ieuse*), yole (*iole, i aspiré*), Yves (*ive*), yeux (*ieu*), etc.

2° A, la fin des mots, quand *y* n'est pas précédé d'une voyelle : Vichy (*vichi*), Ivry (*ivri*), etc.

3° Dans le mot *y*, adverbe ou pronom : il y a (*il i a*), etc.

4° Après une consonne : synonyme (*sinonime*), etc.

5° Par exception, dans certains mots où il suit une voyelle, lorsqu'il n'appartient pas à la même syllabe que cette voyelle : bayadère (*ba-iadère*), cipaye (*sipa-ïe*), goyau (*go-iau*), Bayard (*ba-iar'*), Biscaye (*bisca-ie*), La Fayette (*lafa-ïète*), Mayence (*ma-iance*), Bayonne (*ba-ionne*), payen (*pa-ïin*), bruyère (*bru-ïère*), etc.

Dans ces mots le signe *a* ne se combine pas avec *y* et garde le son *a* ouvert.

* *

Y à la fin d'un mot et précédé de *a*, *o* ou *e*, se combine avec ces signes et forme avec eux les signes composés *ai*, *oi*, *ei* : qui alors se prononcent : *é*, *oa*, *é* : Paraguay (*paragué*), Fontenoy (*fontenoa*), Ferney (*fèrné*).

* *

Mais, dans les autres cas où *y* suit une voyelle, et surtout lorsqu'il se trouve entre deux voyelles, il se décompose en deux *i* ; le premier appartient à la syllabe précédente, le second à la suivante : essuyer (*èsvi-ïé*), écuyer (*ékui-ïé*), ennuyer (*an-nui-ïé*), bruyant (*brui-ïan*), tuyau (*tui-ïô*), etc.

Si la voyelle précédente est un *a*, un *e*, ou un *o*, le premier *i*, s'unissant à ces signes, forme avec eux les combinaisons *ai*, *ei*, ou *oi*, qui se prononcent *é*, ou *oa* : layette (*lai-ïète*, *lè-ïète*), grasseyer (*gracci-ïé*, *gràsè-ïé*), foyer (*foi-ïé*, *foa-ïé*), etc.

Si la voyelle précédente est autre que *a*, *e*, *o*, le premier *i* provenant de la décomposition de l'*y* se diphtongue avec cette voyelle : fuyez (*fui-ïé*).

Quand au second *i*, il forme toujours une diphtongue avec la voyelle qui le suit : joyeux (*joa-ïeu*).

Si la lettre suivante est une consonne, le second *i* forme à lui seul une syllabe : paysan (*pai-ï-san*, *pé-ï-san*), etc.

Dans le mot *abbaye*, la combinaison *ai* se prononce *é* et le second *i* sonne seul : *abé-i*.

* *

Ajoutons que *y*, suivi de *m* ou *n* se nasalise dans les mêmes cas que *i* : thym (*tin*), avec les mêmes exceptions, et en plus le mot *hymne* où *y* se prononce aussi *i* sans nasalité.

* *

Il faut noter ici les fautes de prononciation suivantes :

1° Addition d'un *y* (ou mieux, d'un *i*) dans :

il crie	(<i>il kri</i>)	pron. can. : <i>il kriye</i> (<i>kri-ïé</i>)
obéir	(<i>obé-ir</i>)	" <i>obé-yir</i> (<i>obé-ïir'</i>)
gréer	(<i>gré-é</i>)	" <i>gréyé</i> (<i>gré-ïé</i>)

agréer	(agré-é).....	pron. can. : agréyé (agré-îé)
dégréer	(dégré-é).....	" dégréyé (degré-îé)
2° Substitution d'un son étranger au son <i>i</i> représenté par <i>y</i> :		
a) Du son <i>a</i> :		
hypothèque.....	(ipotèke).....	pron. can. : apotèke
hypothéquer.....	(ipotéké).....	" apotéké
b) Du son <i>in</i> :		
hypothèque.....	(ipotèke).....	pron. can. : inpotèke
hypothéquer.....	(ipotéké).....	" inpotéké
c) Du son <i>é</i> :		
paralysie.....	(paralizi).....	pron. can. : paralézi
paralytique.....	(paralitike).....	" paralétike
jury.....	(juri).....	" juré

—

Exercice sur I et Y

La franchise ennoblît, le mensonge avilît. (*A. Vessiot.*)

Science, sans conscience, c'est la ruine de l'âme. (*Rabelais.*)

Quiconque rit du mal n'a pas le sens moral parfaitement droit ; s'égayer du mal, c'est s'en réjouir. (*Joubert.*)

Il faut que la patrie soit sentie dans l'école. (*Michelet.*)

L'esprit se nourrit et se fortifie par les sublimes vérités que l'étude lui fournit. (*Rollin.*)

Rien ne déracine ou ne prévient mieux la superstition qu'une instruction solide. (*Fénelon.*)

—

LE BERGER ET LE TROUPEAU

Quand vous voyez quelquefois un nombreux troupeau qui, répandu sur une colline vers le déclin d'un beau jour, paît tranquillement le thym et le serpolet, ou qui broute dans une prairie une herbe menue et tendre qui a échappé à la faux du moissonneur, le berger, soigneux et attentif, est debout auprès de ses brebis ; il ne les perd pas de vue, il les suit, il les conduit, il les change de pâturage ; si elles se dispersent, il les rassemble ; si un loup avide paraît, il lâche son chien, qui le met en fuite ; il les nourrit, il les défend ; l'aurore le trouve déjà en pleine campagne, d'où il ne se retire qu'avec le soleil. Quels soins ! quelle vigilance ! quelle servitude ! Quelle condition nous paraît la plus délicieuse et la plus libre, ou du berger, ou des brebis ? C'est une image naïve des peuples et du prince qui les gouverne.

(*La Bruyère.*)

A. RIVARD, avocat,

Professeur d'élocution à l'Université Laval.

VARIETES

La langue française

Au mois de mai dernier, l'éminent et sympathique consul général de France, au Canada, M. A. Kleckowski, prononçait à l'Université Laval, à Montréal, à la séance de clôture pour le cours supérieur de langue française, une allocution que nous ne saurions passer sous silence. M. le consul a fait de notre belle langue un éloge aussi vrai que mérité et, comme toujours, il a su rendre sa pensée avec une délicatesse d'expression, un coloris, une élévation de sentiment dont nos lecteurs pourront admirer la beauté.

L'Enseignement Primaire n'étant point publié durant la vacance d'été, nous n'avons pu reproduire plus tôt ce charmant discours.

M. le consul général s'exprime en ces termes :

Messieurs,

C'est aujourd'hui la fête de la langue française ; et c'est une bien aimable pensée de m'avoir invité à y prendre part.

L'Université Laval est l'héritière, et elle veut être la gardienne fidèle des traditions nationales et religieuses qui ont traversé l'océan, il y a tout près de trois siècles, pour aller à de nouvelles destinées sur les deux rives du Saint-Laurent. Dans l'héritage qu'elle a reçu, la langue—cette langue qui est la vôtre, comme elle est la nôtre—tient une place de première importance. Elle devait dès lors, et tout naturellement, trouver dans cette maison des égards particuliers, et tous les soins délicats que peut seul inspirer un respect tendre et filial. (App.)

Certes, elle mérite d'être aimée cette langue, d'être aimée et protégée. Or, quel moyen plus sûr de la mettre à l'abri de toute atteinte que d'apprendre à la bien parler et à la bien écrire ? Quel meilleur témoignage d'amour à lui offrir que de prendre le soin de pénétrer dans sa connaissance intime afin d'en tirer une appréciation exacte de tout ce qu'elle a de force, de grâce, et de clarté ? La phrase française, on nous l'a supérieurement démontré, est une œuvre d'art. Ce qui est vrai de la phrase l'est à plus forte raison de la langue elle-même. La langue française est une œuvre d'art ; et, par ce qu'elle est cela, elle ne livre pas volontiers ses secrets à la curiosité intermittente des indifférents ou des désœuvrés. Elle veut être cultivée, elle demande qu'on l'étudie avec zèle et persévérance. Mais, comme ils sont bien récompensés de leur peine ceux qui, s'étant pliés à l'effort nécessaire, ont pu s'approprier un instrument d'expression incomparable ! Une langue si limpide qu'elle est un filtre pour la pensée, si riche qu'elle peut tout dire, si souple qu'elle sait faire entendre tout ce qu'elle ne dit pas, si nette dans ses contours, si ferme dans ses sonorités—si ferme et en même temps si douce—qu'elle est une caresse pour l'oreille autant qu'une joie pour l'esprit !

Ses modulations sont infinies, et multiples sont ses aspects. Aux œuvres de la raison sereine, elle est probité, elle est lumière. Au vol léger de l'imagination et du rêve, elle met un frémissement d'ailes. Pour l'épopée et le fracas des batailles, elle a des sonneries de clairon.

Elle sait rire. Elle peut pleurer. Par elle a passé souvent la grande voix de la douleur humaine ; elle est mêlée à la vie, elle tient à l'âme d'un peuple fier qui a eu ses gloires, qui a pu avoir ses faiblesses, mais dont l'histoire dira qu'il a beaucoup souffert pour la cause des idées. Langue de pitié et langue de colère, ouverte à la divine ten-

dresse et à l'énergie ardente, elle est le miroir où se reflètent, dans leur diversité plaintive, les sentiments, les passions, les misères de tous les pauvres hommes, nos frères. Saluons-la, Messieurs, saluons-la bien bas ! Elle est reine, parmi ses sœurs, les autres langues reines, sa majesté la langue française. (Nombreux applaudissements.)

Je sais qu'on nous blâme quelquefois d'attacher une importance trop grande à ce qui ne serait que l'enveloppe ou la surface extérieure des choses. "Ce qui importe, c'est ce qui est dit, non la manière de le dire." A ce reproche nous répondons que la puissance de l'idée est liée à la perfection de la forme, que la forme, en bien des cas, assure la vie à l'idée, et que, souvent, celle-ci tomberait inerte, comme un fruit mort et desséché, si la main de l'écrivain de race n'était pas là pour la relever et la marquer d'un caractère impérissable.

Non, messieurs, non, elle n'est pas un simple amusement de l'esprit, la noble ambition de bien parler et de bien écrire. Elle ne réside pas seulement dans le vain plaisir de grouper des syllabes ou des sons. Elle n'est pas même, ou plutôt elle n'est pas tout entière, dans l'art de discipliner ce qui a été si bien appelé "l'armée rebelle des mots." Ce qu'elle discipline, c'est la faculté de penser. Ce qu'elle suppose, c'est un ensemble de qualités intellectuelles de premier ordre : la sûreté du jugement, la claire vision du rapport des idées et des choses, le tact, la mesure, le sentiment des nuances, un certain instinct d'équilibre et d'harmonie. Chacune de ces qualités, prise en soi, est rare et précieuse. Mais, alors même qu'elles seraient toutes réunies, elles ne seraient rien encore si elles ne prenaient leur point d'appui dans la fréquentation assidue des grands écrivains de tous les temps. Elles ne seraient rien, toujours rien, si elles n'étaient soutenues, continuellement soutenues, par une longue habitude de la réflexion.

L'habitude de réfléchir, une fois qu'elle nous possède, réagit sur l'homme tout entier. Elle le transforme ; elle le dispose à comprendre ; et, de proche en proche, par une gradation insensible, elle l'amène à ce point où, se comprenant mieux lui-même, il peut enfin comprendre aussi les autres. Le goût littéraire n'est jamais exclusif. S'il naît et prend son premier élan au contact de la littérature, qui est, pour chacun, la littérature nationale, comme un beau fleuve qui va s'élargissant, il tend à se répandre, à mesure qu'il s'élève, sur les littératures voisines. Le temps est loin où l'ambassadeur du roi Louis XIV, à la cour d'Angleterre, consulté sur le point de savoir s'il existait dans la contrée... de la littérature, répondait qu'il avait bien cherché, il n'y avait pas de littérature anglaise ! Tout au plus avait-il entendu dire, et cela d'une manière assez vague, qu'à Londres, dans un quartier perdu, vivait un pauvre aveugle qui trompait l'ennui des jours, en écrivant des vers. Mais, à cela près il n'y avait rien, absolument rien.

Heureuse transformation des choses ! S'il revenait aujourd'hui parmi nous, le bon M. de Comminges apprendrait, le cœur contrit, que nulle part plus qu'en France, la meilleure littérature anglaise n'est connue et comprise par tout ce qui pense et lit. Shakespeare a sa statue au croisement de deux des plus belles avenues de notre capitale. A certaines de ses rues, Paris a donné les noms de Milton, de Newton, de Darwin. Quelle éloquence dans de si beaux exemples de solidarité humaine ! Et en quels lieux la leçon qui s'en dégage serait-elle mieux entendue que sur la terre canadienne où, pour les hommes des deux races, l'accord des intelligences ne peut pas être contrarié par l'opposition des intérêts.

Je me résume, Messieurs. C'est à tous les points de vue, une inspiration heureuse et féconde qui a créé à Montréal un haut enseignement pour la langue française. Celui-ci, j'ai essayé de l'indiquer, va bien au-delà de son propre objet. Il a une portée morale. Il a une portée sociale. En élevant le niveau de la culture générale, dans l'une des sections de la communauté — l'autre progressant d'un mouvement parallèle et chacune obéissant à la loi de ses origines — un tel enseignement aide à réaliser ce vœu, si cher à tous les vrais amis de ce pays, c'est que les deux éléments de population, de qui dépendent sa force et son avenir, sans cesser d'être distincts, restent toujours unis ! (Vifs applaudissements.)



PAYSANS

Il est des gens qui font de ce terme une injure,
 Ingrats qui, dédaignant village et villageois,
 Raillent ces va-nu-pieds à la main noire et dure
 Qui s'acharnent, courbés sur leur besogne obscure,
 Et vivent au milieu des bêtes et des bois.

—O bon travailleur de la terre !
 Je baise ta main tutélaire,
 Qui me nourrit et me soutient.
 Cher va-nu-pieds je te vénère,
 Paysan, paysan, mon père,
 Merci du pain quotidien.—

D'autres, en lui jetant ce nom dans un blasphème,
 Viennent dire : " C'est bon pour lui de croire en Dieu ;
 " De graviter autour du vieux clocher qu'il aime,
 " Entre les fils qu'il fait et les moissons qu'il sème,
 " Soyons sans foi ni loi, n'ayons ni feu ni lieu."

—O croyant des vieilles croyances !
 La terre à qui tu te fiances
 N'épouse pas les mécréants.
 Laisse ces fous à leurs démenées,
 Car ce sont les espoirs immenses
 Qu'il faut à tes efforts géants.—

Ceux-ci plus réfléchis mais non pas moins sévères
Blâment le paysan d'être sans passions,
De regarder passer les hommes populaires
Sans imiter nos cris, sans gagner nos colères,
Indifférent et sourd à tant d'ambitions...

— O vrai philosophe ! O vrai sage !
Qu'un tribun débarque ou naufrage,
Tu n'en paieras pas moins d'impôts.
Qu'importe au rocher de la plage
La couleur des flots si leur rage
Doit le harceler sans repos :—

“ Mais, disent-ils, il a l'âme avare et vilaine ;
“ Sa force infatigable et ses bras invaincus,
“ C'est par amour du gain qu'il ies rive à la peine ;
“ Il ne rêve qu'épargne, il ne cherche qu'aubaine ;
“ Et son cœur sans désir danse au bruit des écus.”

— O prévoyant de la misère !
Le reproche qu'ils t'osent faire
C'est de vouloir vivre demain,
Econome d'un gain précaire,
Tu manges peu, ne gagnant guère,
Pauvre thésauriseur de pain !

“ Pour la glorifier sa tâche est trop aisée,
“ Dit l'autre, son travail n'occupe que ses bras,
“ Il s'y rend sans élan, il s'y met sans pensée ;
“ D'un geste machinal sa charrue est poussée ;
“ Ses bœufs marchent, il n'a qu'à marcher dans leurs pas.”

— O serviteur sans servitude !
Ta tâche est difficile et rude,
Tu guettes l'heure et le moment ;
Le ciel, les airs sont ton étude ;
Et tu lis avec certitude
Au grand livre du firmament.—

“ L'homme des champs fût-il l'homme de la nature
“ Que le poète admire en le poétisant ;
“ Êtât-il l'esprit plus haut et la raison moins dure ;
“ Eussions-nous tous pitié du tourment qu'il endure,
“ Un paysan toujours restera paysan.”

— Oh ! oui, restez ce que vous êtes !
Faites toujours ce que vous faites !
Méprisez ces mots méprisants ;
Calmes, laborieux, honnêtes,
Levez vos yeux, dressez vos têtes,
Hommes du pays, Paysans !—

PAUL DÉROULÈDE.

PAYSAGES CANADIENS

(FRAGMENT)

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Chicoutimi n'est pas assez connue. Il y a là des choses merveilleuses. Sa topographie est unique en son genre. J'ai rarement vu une plus jolie installation pour une ville. Celle-ci est bâtie sur les bords escarpés de la plus belle rivière du Canada. De partout, le coup-d'œil est étonnamment beau. A chaque tournant de route, le décor change. En quelques minutes, on voit la ville sous vingt aspects toujours nouveaux.

Les Canadiens peuvent être fiers ; ils possèdent le territoire le plus arrosé du continent. Ce n'est pas l'eau qui manque ici. Chicoutimi a pour sa part trois rivières tributaires du Saguenay : la Chicoutimi, décharge du lac Kinogami ; la rivière aux Rats et la rivière du Moulin.

La Chicoutimi, à sa descente des montagnes voisines de la vallée, est un véritable torrent suisse. Voici un fait assez curieux qui prouve bien une fois de plus que nous ne connaissons pas notre pays : à l'occasion de l'installation des machines électriques qui éclairent Chicoutimi, on a *découvert*—le mot n'est pas de trop—l'existence d'une chute d'une terrifiante beauté en plein dans les limites de la ville. La nature avait adroitement caché ce joyau au sein d'un fourré épais, presque impénétrable, où ne s'étaient guère risqués jusque-là que les poètes épris des belles solitudes, race malheureusement incomprise et méconnue.

Les bûcherons employés au flottage du bois, qui lisent peu Lamartine, se taisaient dédaigneusement sur ce point. A distance, on entendait bien le grondement d'une cataracte ; mais on y est si habitué dans ce pays de montagnes que l'on croyait à quelque chose de tout à fait ordinaire.

Chicoutimi est bâtie sur une pente tourmentée qui s'affaisse par endroits au niveau du Saguenay. On peut penser si les eaux de la rivière Chicoutimi, déjà pressées par leur rapide descente le long de la montagne, acquièrent une puissance formidable à l'endroit où le rocher se déchire soudainement et se dérobe sous leur volume. On y assiste à un cataclysme de tous les instants.

La nature a jeté là un rocher de forme oblongue qui coupe la rivière en deux torrents d'inégale largeur. Cet îlot bizarre, dont la surface est inclinée et qu'on escalade au moyen de gradins de mousse est comme un escalier construit par des géants. Des deux côtés, on voit l'eau s'engouffrer simultanément, formant une cataracte qui mesure bien cent pieds à pic. Je cherche des mots pour rendre la terrifiante impression de ce spectacle, auquel j'assiste le plus commodément du monde, assis sur une banquette à quelques pieds du précipice, où s'abat tout d'une venue une masse énorme d'eau écumeuse, mugissante.

ULRIC BARTHE.

QUEBEC

(Pour *L'Enseignement Primaire*.)

Surmontant le flot gris comme un dos de baleine,
Qu'hérissent çà et là d'étranges floraisons,
Québec s'étend au loin, au fond de l'horizon,
Sous le ciel rose et vert, où du blanc se promène.

L'œil devine à tâtons la ligne des glaciais,
Où dorment dans la nuit de vieux canons paternes,
Et, vers la terre, à l'est, d'archaïques poternes
Disent des chants de guerre et de glorieux récits.

Ville de nos aïeux, française encor de cœur,
Et française de langue, et française d'allures,
Où les gars sont naïfs, où les filles sont pures,
Où l'on travaille ferme, où l'on n'est point moqueur.

Ville que nous aimons d'instinct, sans la connaître,
Que nous t'aimerions mieux si nous te connaissions,
Si nous avions grimpé les rues vers les bastions,
Et vu, dans le soir clair, les lumières paraître.

Si nous avions senti son charme, même à peine,
Si nous avions connu son air, vu son rocher,
Si nous avions trouvé, sans presque l'y chercher,
Dans la Nouvelle-France un coin de France ancienne.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE HUITIÈME

De la Passion, de la Mort, de la Résurrection et de l'Ascension de Notre-Seigneur

89. Q. Qu'est-ce que Jésus-Christ a souffert pour nous ?

R. Après son *agonie* au *jardin des Olivives*, Jésus-Christ fut *trahi* par *Judas*, abandonné par ses *apôtres*, chargé d'*opprobres*, *flagellé*, couronné d'épines et cloué à la croix sur laquelle il est mort.

— L'agonie de Jésus est l'état douloureux où il se trouva au jardin des Olivives.

Le jardin des Olivives était un jardin planté d'oliviers, près de la ville de Jérusalem.

Notre-Seigneur avait coutume d'aller s'y reposer avec ses apôtres.

Judas était un des apôtres de Notre-Seigneur, il trahit Jésus Christ en le livrant à ses ennemis pour trente pièces d'argent.

• Les apôtres étaient douze hommes de condition obscure et peu instruits que Notre-Seigneur avait choisis pour prêcher l'Évangile après lui.

Le mot *opprobres* veut dire à la fois injures, insultes, grossièretés, affronts, mauvais traitements.

Être chargé d'opprobres, c'est recevoir beaucoup d'injures, d'insultes, etc.

Être flagellé, c'est être frappé de coups de fouet ou de verges.

90. Q. Quel jour Jésus-Christ est-il mort ?

R. Jésus-Christ est mort le Vendredi-Saint, vers trois heures de l'après-midi.

91. Q. Pourquoi appelez-vous *saint* le jour où Jésus-Christ a enduré une mort aussi horrible ?

R. Nous l'appelons *saint* parce que c'est en ce jour que Jésus-Christ, par sa mort, montra son grand amour pour l'homme et lui mérita toutes sortes de grâces.

92. Q. Où et comment Jésus-Christ est-il mort ?

R. Jésus-Christ est mort cloué à une croix, sur le *Calvaire*, entre deux voleurs.

— Jésus-Christ est mort c'est-à-dire que son âme a été séparée de son corps, quoique sa divinité soit demeurée unie à l'âme et au corps séparés l'un de l'autre.

Le Calvaire est une montagne près de la ville de Jérusalem.

ED. LASFARGUES,

Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

GRAMMAIRE PRATIQUE

XII. Les adjectifs déterminatifs, numéraux et possessifs.—Parmi les adjectifs déterminatifs, il en est, mes enfants, qui expriment les nombres, et qu'on appelle, à cause de cela, adjectifs *numéraux* (c'est-à-dire *de nombre*). Il y en a de deux sortes : ceux qui marquent simplement le nombre :

Un arbre ; une fleur.

Deux livres.

Trois maisons.

et ainsi de suite :

Quatre, cinq, dix, vingt, cent, mille.

Et ceux qui indiquent le rang :

Le premier arbre de l'avenue.—La première fleur du printemps.

Le second jour du mois.—La deuxième heure de travail.

Le troisième couplet de la chanson.

et ainsi de suite :

Quatrième, cinquième, dixième, centième, millième.

Vous remarquerez que, presque tous ces adjectifs sont formés en ajoutant, à ceux qui désignent le nombre, la terminaison *ième*, comme nous avons fait en arithmétique pour nommer les fractions.

Tous ces mots sont bien des *adjectifs*, puisqu'ils sont joints aux noms pour exprimer une manière d'être des choses, cette manière d'être qui est leur nombre ou leur rang.

D'autres adjectifs déterminatifs sont appelés en outre adjectifs *possessifs*, parce qu'ils font reconnaître une chose en disant à qui elle appartient. Exemples :

Mon livre,	Notre jardin,
Mes oiseaux,	Nos bœufs,
Ton rosier,	Votre esprit,
Tes cahiers,	Vos travaux,
Son visage,	Leur pays,
Ses yeux,	Leurs fleuves,
Ma maison,	Notre patrie,
Mes fleurs,	Nos chèvres,
Ta violette,	Votre raison,
Tes plumes,	Vos études,
Sa tête,	Leur nation,
Ses mains,	Leurs rivières.

Vous voyez que ces adjectifs ont un singulier et un pluriel, un masculin et un féminin, pour s'accorder en genre en nombre avec les noms. Seulement, les changements de forme qui indiquent le genre et le nombre, ne sont pas les mêmes que pour les autres adjectifs.

En lisant les exemples que nous vous donnons, vous pouvez remarquer que, dans les adjectifs possessifs, le masculin pluriel, et le féminin pluriel sont semblables ; et même, pour les trois derniers, le masculin et le féminin sont semblables aussi au singulier. Il y a toujours une différence dans l'idée, mais il n'a en a pas dans la forme. On dit alors que ces adjectifs sont semblables pour les deux genres.

QUESTIONNAIRE

Comment nomme-t-on les adjectifs déterminatifs qui désignent le nombre ou le rang ?
Comment nomme-t-on les adjectifs déterminatifs qui indiquent la possession ?

EXERCICES

Ecrire les adjectifs numéraux des deux premières dizaines, et trouver des noms variés à joindre à chacun d'eux. Indiquer, sur ce devoir, le genre et le nombre des noms trouvés et des adjectifs qui y sont joints.

Ecrire les nombres suivants, en y joignant des noms variés :

Vingt, vingt-deux, vingt-sept, trente, trente et un, trente-six, quarante, quarante et un, cinquante, cinquante-cinq, soixante, soixante-six, soixante-dix, soixante et onze, soixante-dix-sept, quatre-vingt, quatre-vingt-un, quatre-vingt-dix, quatre-vingt-douze, cent, mille.

Former oralement des phrases variées avec les nombres du devoir ci-dessus, et les noms trouvés pour les accompagner.

Joindre des noms aux adjectifs suivants :

Le premier.	Une première.
Un second.	La seconde.
Le deuxième.	Une deuxième.
Un troisième.	La troisième.

Former des adjectifs indiquant le rang, avec les nombres suivants, et y joindre des noms en indiquant le genre :

4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 1000.

Former des phrases variées, etc.

Former oralement des phrases avec les exemples cités.

Trouver des noms pour joindre aux adjectifs possessifs suivants, en ayant égard au genre et au nombre.

Mon — Mes — Ton — Ta — Ses — Leur — Votre.

Trouver des adjectifs possessifs à joindre aux noms ci-après. Indiquer le genre et le nombre des noms et des adjectifs :

J'arrose ... jardin.—Otez ... chapeau.—Ils ont brisé ... jouets.—Le renard a croqué ... poulets.—La poule conduit ... poussins.—L'oiseau construit ... nid.—Le ruisseau creuse ... lit.—Les poissons abandonnent ... œufs.—Le feu a pris à ... maison.—Vous avez perdu ... temps.—Nous labourons ... champ.—Le petit garçon joue avec ... sœur.

Grammaire et orthographe

I

PROGRAMME DU MOIS DE SEPTEMBRE

Nom propre, nom commun.—Genre et nombre. — On met une lettre majuscule au commencement des noms propres.—Conjugaison orale, au mode indicatif du verbe *être*.

TRÉMA

Egoïste, haïr, maïs, ciguë, baïonnette, aiguë, naïf, aïeul, glaïeul, héroïne, Moïse, Caïn, païen, faïence, Noël, Raphaël, Israël.

APPLICATION

L'égoïste ne pense qu'à soi, aussi est-il haï de tous. — Le maïs s'appelle encore le blé de Turquie. — La ciguë ressemble au persil ; c'est un poison. — La baïonnette est aiguë : elle se place au bout du fusil.—Cet enfant m'a fait une réponse naïve.—Moïse délivra le peuple d'Israël de la servitude de l'Égypte.

II

DICTÉES

SAINT JOSEPH

A Nazareth vivait un homme juste et saint qui se nommait Joseph. Il était charpentier et descendait de la race de David. Un ange apparut à Joseph et lui dit : Marie votre épouse aura un fils. Vous le nommerez Jésus, c'est-à-dire Sauveur.

EXERCICES sur les deux textes. — Distinguer : 1° Les noms masculins et les noms féminins ; 2° Les noms communs et les noms propres ; 3° Les noms de personnes et les noms de choses.

— Recopier les mots surmontés d'un tréma.

— Conjuguer au mode indicatif, d'abord oralement, puis par écrit, le verbe *être* en ajoutant un attribut pour chaque personne : *Je suis studieux, tu es obéissant, il est respectueux...*

LA PLANTE

Dans le jardin, j'ai regardé des *plantes*. J'en ai *arraché* une de la terre et j'ai vu qu'elle se *compose* de plusieurs *parties*. Les racines *sont* dans le *sol* ; la tige *sort* de la terre. Elle porte les *feuilles*, les fleurs et les fruits.

EXERCICES.—Qu'est-ce qu'un jardin ? Trouvez des noms dérivés de *jardin*. — Citez dix noms de plantes. Les mettre au pluriel.—Indiquez les principales parties de la plante. — Qu'est-ce qu'un *fleuriste* ? un *fruitier* ? Conjuguer au conditionnel *arracher*, *composer*, *porter*.

COURS MOYEN

I

EXERCICES D'ÉLOCUTION ET D'INVENTION

I.—Quelle est la couleur des murs de la classe ?—Quelle est la couleur du tableau ? — Citez le nom de quelques objets blancs, — de quelques objets noirs. — Avez-vous vu quelquefois des œufs ?—Quelle en est la couleur ?—Et dedans, est-il blanc aussi ?— Quel est l'animal qui nous donne les œufs ? — Quels animaux nous fournissent le lait ? —

Quelles différences trouvez-vous entre la poule, la chèvre et la vache? — A quoi peut servir la chair de la poule? — Et la chair de la vache? — Ne peut-on pas utiliser la peau, les cornes du bœuf et de la vache?

II. — Où se trouvent habituellement les personnes ou les choses désignées ci-après : Les écoliers, — les encriers, — les jardiniers, — les canards, — le postillon, — le cultivateur, — le malade, — le pharmacien, — le sucre, — les cloches, — les marins, — les barques, — la girouette, — la vaisselle, — les abeilles, — les chevaux, — le lapin.

Le maître exercera les élèves à varier la tournure de leurs réponses. Ainsi au lieu d'employer toujours le verbe SE TROUVE, l'élève dira par exemple : Les écoliers sont chez leurs parents ou à l'école. — Les encriers sont fixés aux tables ou placés sur la table. — Le jardinier travaille habituellement dans le jardin. — Les canards sont souvent dans l'eau, ou barbotent dans les mares. — Le postillon se tient sur son siège....., etc.

II

DICTÉE

LE DIMANCHE

Tous les moments de notre vie sont un présent de la bonté divine et lui appartient de la manière la plus *légitime* et la plus absolue possible ; sa justice nous en demandera un compte *rigoureux*. Cependant, comme les *nécessités* de la vie en réclament une grande partie, Dieu *s'est réservé le dimanche* et veut que nous y observions un saint et mystérieux repos pendant lequel nous souvenant qu'il est notre premier *principe* et notre dernière fin, nous *puissions* nous appliquer uniquement à honorer notre créateur et à *sanctifier* nos âmes.

CARDINAL TASCHEREAU.

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *légitime* (du latin *legis*, loi) conforme à la loi, au bien. — *la plus* : l'article de *le plus* s'accorde quand il y a comparaison d'une chose avec les autres choses. Il est invariable quand la chose est comparée à elle-même. Ex. : C'est hier que ma mère a été le plus malade. — *rigoureux* : donnez un synonyme? sévère. — *nécessités* : mettez un autre terme? besoins. — *s'est réservé le dimanche* : faites disparaître la forme *réfléchie* du verbe? a *réservé* le dimanche pour lui. — *principe* : origine, source. — *puissions* : quel mode? subjonctif, comme *observions* ; ces verbes sont sous la dépendance de *Dieu veut*. Donnez le partic. prés.? *pouvant* ; l'adj. verbal? *puissant* ; le pass. détermin. ?... je *pus*, tu *pus*, etc. ; le fut.-simple? je *pourrai*, tu *pourras*, etc. ; l'impératif? il y en a pas. — *sanctifier* : (du latin *sanctus* saint) rendre saint. Comment diriez-vous *rendre sain* au moyen d'un verbe? *assainir*.

COURS SUPÉRIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

NOTRE BERCEAU

Un jour, vers le milieu du seizième siècle, *trois petits vaisseaux* montés par des hommes *intrépides* et commandés par un hardi capitaine, ouvrant leurs *voiles* à la brise du ciel, comme des oiseaux fuyant la tempête, s'éloignèrent de cette terre d'Europe où l'orgueil de l'esprit et la corruption du cœur préparaient de si *formidables catastrophes*. Elles étaient bien *frêles*, ces *nefs* aventureuses, mais le *Maître* des eaux et des vents veillait sur elles. Après une navigation longue et pénible, les trois navires abordèrent à une *plage* inconnue, et leur chef y planta une croix ornée des *armes* de son souverain. Cette plage, c'était la plage de Gaspé, c'était le Canada ; ces hommes, *c'étaient* des Français ; ce chef, c'était Jacques Cartier.

Jacques Cartier! c'est le nom qui rayonne au *frontispice* de notre histoire. Une année après cette première expédition, il pousse plus avant, il touche à Stadaconé. — QUÉBEC : il va lire l'*évangile selon saint Jean* aux *indigènes* d'Hochelaga. — MONTRÉAL. C'en est fait, le *grain de senevé* est jeté en terre, et, avec l'aide du ciel, y grandira et deviendra un arbre aux puissants rameaux et au verdoyant feuillage.

THOMAS CHAPAIS.

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *trois petits vaisseaux* : la fonction? *sujet* séparé de son verbe *s'éloignèrent* par de longs compléments. — *intrépides* : qui ne *tremblent* pas. Donnez un mot de la même famille? *trépidation* employé le plus souvent au pluriel pour désigner les vibrations d'un corps qui tremble. — *voiles* : quel genre? féminin quand il s'agit comme ici de *voiles de navires*. Dans les

autres cas, il est masculin.—*formidables catastrophes* : les bouleversements qui se produisirent à la fin du 18^e siècle, pendant la Révolution française.—*frères* : faibles, chétives.—*nefs* : navires (le *v* et l'*f* subir aux mots). On donne le nom de *nef* à la partie principale d'une église à cause de la ressemblance, et aussi par figure l'église étant comparée à la *barque* de Pierre.—*Maitre* : Pourquoi la majuscule ? Ce mot veut dire *Dieu*.—*plage* : bord de la mer lorsqu'il est plat. Il y a des plages de sable et des plages de galets ou cailloux ronds.—*armes* : que signifie ici ce mot ? le symbole du roi de France : 3 fleurs de lis. Dans les *armes* de la province de Québec on les retrouve, combinées avec la *feuille d'érable* et le *léopard* de l'Angleterre.—*c'étaient* : Pourquoi le pluriel ? le mot *Français* qui suit est au pluriel ; c'est le seul cas où l'on met *c'était* au pluriel, encore faut-il que ce mot qui suit soit à la 3^e pers. ; on écrirait *c'était nous, c'était vous, c'étaient eux*.—au *frontispice* : en tête. Le *frontispice* d'un monument est le haut du portail. Ce mot dérive de *front*.—*l'évangile selon saint Jean* : l'évangile écrit par saint Jean. Il n'y a qu'un *évangile* ; mais il a été écrit par 4 évangélistes qui ont écrit, chacun dans son style et avec plus ou moins de détail, mais sans aucune contradiction. La première partie du mot *évangile* (*ev*) vient du grec et signifie *bien* ou *bon*, la seconde partie (*angile*) signifie *message, nouvelle*.—*indigènes* : ceux qui étaient nés dans le pays.—*grain de senevé* : allusion à une parabole de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

II

NOTRE LANGUE

La langue française, c'est un *diamant* d'un prix inestimable ; c'est une œuvre d'art *travaillée par les siècles*, d'une beauté à nulle autre pareille. Tout le monde l'admire, elle charme tout le monde, bien qu'elle ne *livre* ses secrets qu'à un petit nombre ; il faut être amoureux d'elle, l'aimer beaucoup, lui faire longtemps la cour, et elle ne se donne qu'à celui qui sait la *vaincre* par un *labeur* persévérant et une longue constance ; mais *quels trésors elle révèle à ses favoris* ! Sa délicatesse *exquise* ravit l'intelligence ; elle est tout amour et toute *gaieté*, pleine de noblesse et d'enthousiasme. *accessible* aux sciences comme à la fantaisie, à toutes les hautes pensées comme à tous les sentiments dignes ; elle comprend votre cœur et seconde votre esprit. Si vous la possédez, rien ne vous décidera jamais à y renoncer ; vous la garderez comme votre meilleur bien. La langue française est un héritage sacré que *nous nous sommes transmis* de génération en génération, *intact* et sans souillure, et lorsque nous discouons sur le bon vieux temps, lorsque *nous nous entretenons* de la France, c'est dans sa propre langue que nous le *faisons*.

OSCAR DUNN.

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *un diamant* : c'est-à-dire une chose très précieuse.—*travaillée par les siècles* : il a fallu des siècles pour l'amener peu à peu au point de perfection qu'elle a aujourd'hui.—*livre* : quel mode ? subjonctif ; on met toujours ce mode après *bien que* ; on dirait : *bien que nous ne livrions nos secrets...*—*vaincre* : verbe irrégulier dans lequel *e* se change quelquefois en *qu* : *vainquant ; vaincu ; je vaincs ; je vainquais ; je vainquis ; je vaincrai ; que je vainque*. — *labeur* : travail ; de *labeur* est dérivé *laborieux*, on fait souvent la faute de dire *travaillant pour laborieux* ; *travaillant* n'est jamais adjectif.—*Quels trésors elle révèle à ses favoris* ! : détruisez l'exclamation ? elle révèle à ses favoris des trésors admirables.—*exquise* : de choix, très bonne.—*gaieté* : on peut aussi écrire *gaieté* ; mais en *vers* on écrit toujours *gaieté*. Il en est de même de l'adverbe *gaiement, gaïment*.—*accessible* : à laquelle on peut atteindre, avoir accès.—*nous nous sommes transmis* : la forme seule du verbe est *réfléchi*, mais le verbe est *réciproque*, car *nous nous sommes transmis* l'héritage des uns aux autres ; les êtres qui *agissent* ne sont pas les mêmes que ceux à qui va l'action.—*intact* : non touché, sans tache. — *nous nous entretenons* : mettez une autre expression ? *nous parlons ensemble ; nous causons...*—*faisons* : donnez les temps où l'on change *fai* en *je* ? c'est seulement au *futur* et au *conditionnel* ; on a essayé, Voltaire entre autres, au 18^e siècle, d'écrire *fesons, fesais*, mais l'usage ne s'est pas établi.

Rédaction

Un jeune garçon se promenait sur le rivage de la mer.

Soudain il pousse un cri de joie et montre à sa mère, en frappant des mains, la voile d'une barque qui s'avancait à l'horizon. "Quelle voile blanche ! de quel éclat elle brille au milieu des flots !"

La mère sourit sans mot dire ; mais bientôt la barque s'approche du rivage.

Elle entre dans le port et l'enfant s'étonne.

Oh ! regardez, ma mère, cette voile que je croyais si blanche, si pure, elle est grisâtre, souillée de boue et de poussière ! Comme je me trompais !

— Mon enfant, dit la mère en pressant dans ses mains la tête du jeune garçon, ne juge jamais personne de loin. Combien d'âmes humaines ressemblent à cette voile : brillantes de loin, souillées et impures quand on en approche !"

QUESTIONNAIRE.—*Qui se promenait sur le rivage de la mer ?— Que dit l'enfant à la vue de la voile d'une barque ?— Qu'arrive-t-il lorsque la barque est dans le port ?— Quelles réflexions la mère fit-elle à ce sujet ?*

R
CANEVAS.— Sur le bord de la mer.— Un enfant voit une belle voile blanche : cri d'admiration.— Sa mère sourit.— La voile approche. Désenchantement.— Réflexion de la mère.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse : énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

Faites compter de 1 à 100. Faites revenir de 100 à 1.—Faites compter par 2 de 2 à 100. Faites revenir par 2 de 100 à zéro.—Faites dire 1 fois 2 ; 2 fois 2 ; 3 fois 2 ; 4 fois 2 ; 5 fois 2 ; 6 fois 2 ; 7 fois 2 ; 8 fois 2 ; 9 fois 2 ; 10 fois 2 ; 11 fois 2 ; 12 fois 2.

Faites dire le nombre de fois 2 en 2 ; en 4 ; en 6 ; en 8 ; en 10 ; en 12 ; en 14 ; en 16 ; en 18 ; en 20 ; en 22 ; en 24.

Faites compter par 2 de 1 à 99. Faites revenir par 2 de 99 à zéro. Faites compter par 3 de 3 à 99. Faites revenir par 3 de 99 à 1. Faites compter par 3 de 1 à 100. Faites revenir par 3 de 100 à 1.

Faites dire 1 fois 3 ; 2 fois 3 ; 3 fois 3 ; 4 fois 3 ; 5 fois 3 ; 6 fois 3 ; 7 fois 3 ; 8 fois 3 ; 9 fois 3 ; 10 fois 3 ; 11 fois 3 ; 12 fois 3.

Faites dire combien de fois 3 en 3 ; en 6 ; en 9 ; en 12 ; en 15 ; en 18 ; en 21 ; en 24 ; en 27 ; en 30 ; en 33 ; en 36.

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION ET DE DIVISION

1. En vendant 1 douzaine de crayons pour 60 centins j'ai gagné 24 centins ; combien ai-je gagné par crayon et combien chaque crayon m'avait-il coûté ? Rép. 2 cts et 3 cts.

2. Juin a 30 jours ; juillet 31 ; août 31 ; septembre 30 ; octobre 31 ; novembre 30 ; décembre 31. Combien y a-t-il de jours en tout dans ces 7 mois ? Rép. 214.

3. D'un sac de billes, Guillaume en retire 14 ; Jean 23 ; Jacques 19 ; Robert 35 ; il en reste 2 douzaines dans le sac. Combien y en avait-il tout d'abord ? Rép. 115.

4. En vendant un maison pour \$3976, j'ai perdu \$200 ; combien aurais-je gagné si je l'avais vendue pour \$5000 ? Rép. \$824.

5. Il y a 16 onces dans une livre de beurre ; combien y-a-il d'onces dans 25 livres ? Rép. 400 onces.

NOMBRES PREMIERS.—NOMBRES DIVISIBLES

La connaissance des nombres premiers et des nombres divisibles ainsi que des facteurs de ces derniers, outre sa grande utilité dans les opérations avec les fractions, et pour abrégé les calculs dans un grand nombre d'autres cas, contribue puissamment à donner aux élèves une idée exacte de la formation des nombres en général, et à fixer les tables dans leur mémoire.

NOMBRE DIVISIBLE.—Un nombre est *divisible* lorsqu'il contient un autre nombre, un nombre exact de fois. Ainsi le nombre 12 est un nombre divisible. Il contient 2, six fois ; 3, quatre fois ; 4, trois fois ; 6, deux fois. On dit aussi que 12 est un *multiple* de 2 ; il est aussi un multiple de 3, de 4, de 6.

NOMBRE PREMIER.—On appelle *nombre premier* tout nombre qui n'est divisible exactement par aucun autre nombre, excepté par lui-même et par l'unité.

Ainsi les nombres 3, 5, 7, 11, 13, 17, etc., qui ne sont divisibles exactement par aucun autre nombre, excepté par eux-mêmes et par l'unité, sont des *nombres premiers*.

NOMBRES PREMIERS ENTRE EUX. Deux nombres sont *premiers entre eux*, lorsqu'ils n'ont d'autre diviseur commun que l'unité.

Ainsi les nombres 8 et 9, 10 et 21, 15 et 34, qui n'ont aucun diviseur commun, sont *premiers entre eux*, bien que chacun d'eux, *pris isolément*, soit divisible par d'autres nombres.

FRACTIONS

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. A, B et C sont propriétaires d'un navire ; la part de C est de \$2000 ; la part de A est égale au $\frac{1}{3}$ de la part de B, et la somme des parts de A et de B est égale aux $\frac{3}{4}$ de la valeur du navire. Si A achète la part de B, quelle sera alors la valeur de sa part ?

2. 14 semaines, 6 jours, 45 minutes et 20 secondes sont quelle fraction d'une année ?

3. Cinq frères ont à payer une somme d'argent. L'ainé paye les $\frac{2}{7}$ de la somme et les autres contribuent également au paiement du reste. Si la part de l'ainé a été de \$300 $\frac{9}{176}$ de plus qu'un de ses frères, quelle a été la somme totale que les cinq avait à payer.

Solutions :

1. Si A achète la part de B, sa part équivaldra aux $\frac{3}{4}$ de la valeur du navire.

$$\frac{4}{4} - \frac{3}{4} = \frac{1}{4} = 2000 \text{ la part de C.}$$

$$\frac{3}{4} = 2000 \times 3 = \$6000.$$

2. Dans 14 semaines, 6 jours, 23 heures, 45 minutes et 20 secondes il y a 9071120 secondes et dans une année il y a 365 jours c'est-à-dire 31,536,000 secondes.

La fraction sera donc $\frac{9071120}{31536000}$.

Simplifiant cette fraction en divisant les deux termes par 10, puis par 4, puis par 2 on a : $\frac{113389}{394200}$. Rép.

3. $\frac{7}{7} - \frac{2}{7} = \frac{5}{7}$ ce qui reste à payer aux quatre autres frères. Ainsi, ils ont chacun le $\frac{1}{4}$ des $\frac{5}{7}$ du tout à payer c'est-à-dire $\frac{5}{28}$.

La différence entre $\frac{2}{7}$ et $\frac{5}{28} = \frac{8}{28} - \frac{5}{28} = \frac{3}{28} = \$300 \frac{9}{176} = \frac{52809}{176}$.

$$\frac{1}{28} = \frac{52809}{176 \times 3}$$

$$\frac{28}{28} = \frac{52809 \times 28}{176 \times 3} = \$2800 \frac{21}{44} \quad \text{Rép.}$$

RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

1. Dix pour cent d'une armée furent tués sur le champ de bataille et 5 pour cent du reste moururent de leurs blessures ; la différence entre le nombre des tués et des blessés mortellement fut de 1100 hommes ; combien y avait-il d'hommes dans l'armée ?

2. Une compagnie d'assurance assura une propriété à raison de $2\frac{1}{4}\%$ sur sa valeur ; cette compagnie fit assurer les $\frac{2}{3}$ de cette propriété dans une autre compagnie à 2% ; la différence entre la prime reçue par la première compagnie et celle qu'elle paya à la seconde fut de \$84 ; on demande la valeur de la propriété.

3. Une personne prêta \$5480 pour 2 mois et 13 jours à 9% . Quel intérêt recut-elle ?

REMARQUE.—Il ne faut pas oublier que l'année a 365 jours et que c'est une erreur de parler d'une année commerciale de 360 jours ici au Canada.

4. A et B peuvent faire un ouvrage en 3 jours, B et C en 6 jours et A et C en 4 jours. Si \$16 sont allouées pour ce travail, on demande la valeur d'une journée de travail de chacun de ces hommes ?

Solutions :

1. $1 - .10 = .90$ le reste

$.90 \times .05 = .0450 = .045$ les blessés mortellement.

$.10 - .045 = .055 = 1100$

$1 = 1100 \div .055 = 20000$ hommes. Rép.

2. 2% de $\frac{2}{3} = \frac{2}{3} \times .02 = \frac{.04}{3} = .012$

$.0225 - .012 = .0105 = \$84$

$1 = 84 \div .0105 = \$8000$ Rép.

3. $\frac{5480 \times .09 \times 2}{12} = \82.20 intérêt pour 2 mois.

$\frac{5480 \times .09 \times 13}{365} = \17.57 intérêt pour 13 jours.

$82.20 + 17.57 = \$99.77$

4. A et B feraient tout l'ouvrage en 3 jours ; ils feront $\frac{1}{3}$ dans 1 jour.

A et C feraient tout l'ouvrage en 4 jours ; ils feront $\frac{1}{4}$ dans 1 jour.

La différence entre ce que B et C feraient dans 1 jour sera donc la différence entre $\frac{1}{3}$ et $\frac{1}{4}$ c'est-à-dire $\frac{1}{12}$.

Ainsi B ferait $\frac{1}{12}$ de plus de l'ouvrage par jour que C.

B et C feraient tout l'ouvrage en 6 jours.

Dans l'ouvrage il y a $\frac{12}{12}$.

B faisant $\frac{1}{12}$ de plus par jour que C, ferait $\frac{6}{12}$ de plus dans 6 jours. Il resterait $\frac{6}{12}$ que B et C feraient à parts égales dans 6 jours ; c'est-à-dire qu'ils feraient chacun la moitié de ces $\frac{6}{12} = \frac{3}{12}$ en 6 jours.

Ainsi C ferait $\frac{3}{12}$ ou $\frac{1}{4}$ de l'ouvrage en 6 jours ; il prendrait donc 24 jours pour faire tout l'ouvrage.

B ferait $\frac{3}{12} + \frac{6}{12}$ ou les $\frac{3}{4}$ de l'ouvrage en 6 jours ; il prendrait donc 8 jours pour faire tout l'ouvrage.

B ferait donc $\frac{1}{8}$ de l'ouvrage par jour. Mais A et B feraient $\frac{1}{3}$ de l'ouvrage dans 1 jour. Donc A ferait dans 1 jour $\frac{1}{3} - \frac{1}{8} = \frac{5}{24}$ de l'ouvrage dans 1 jour.

$\frac{5}{24} = 1$ jour

$\frac{1}{24} = \frac{1}{5}$

$\frac{24}{24} = \frac{1}{5} \times 24 = 4\frac{4}{5}$ le nombre de jours qu'A prendrait.

En résumé A prendrait $4\frac{4}{5}$ jours, B 8 jours, et C 24 jours.

Si A fait l'ouvrage il recevra \$16 pour $4\frac{4}{5}$ jours de travail ; sa journée vaut donc $16 \div 4\frac{4}{5} = \$3.33\frac{1}{3}$. Rép.

Si B fait l'ouvrage il recevra \$16 pour 8 jours de travail ; sa journée vaut donc $16 \div 8 = \$2$. Rép.

Si C fait l'ouvrage il recevra \$16 pour 24 jours de travail ; sa journée vaut donc $16 \div 24 = \$0.66\frac{2}{3}$. Rép.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Premiers éléments de géométrie pratique

Nous répétons ici ce que nous disions au sujet de la géométrie pratique au commencement de l'année dernière : dans l'enseignement de cette matière, il arrive souvent que l'élève est condamné à apprendre par cœur des définitions qu'il ne comprend pas et dont il n'a pas un besoin immédiat ; ceci a pour effet d'alourdir la tâche du maître sans profit correspondant pour l'élève, car il ne reste dans l'esprit de ce dernier que des idées confuses. Veut-on une preuve de la vérité de cette affirmation ; — combien de personnes ne trouve-t-on pas qui, après avoir suivi un cours complet de mesurage, sont incapables de faire la distinction entre une ligne et une surface, entre les cas où elles doivent faire usage des mesures de longueur et ceux où il faut appliquer les mesures de surface ?

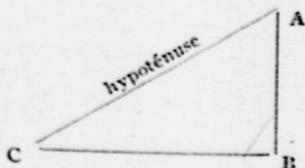
Comme les premières leçons sont les plus importantes nous donnons ci-après le programme des leçons parues dans *L'Enseignement Primaire* jusqu'à ce jour : —

1. Corps ou volume. 2. Dimensions des volumes. 3. Bornes des volumes, surfaces.
4. Dimensions des surfaces. 5. Bornes des surfaces, — lignes. 6. Dimension de la ligne.
7. Extrémité des lignes, — points. 8. Ligne droite, ligne brisée. 9. Angle. 10. Perpendiculaire. 11. Angle droit. 12. Angle aigu. 13. Angle obtus. 14. Quadrilatère. 15. Carré.
16. Périmètre du carré. 17. Surface du carré. 18. A trouver le côté du carré, la surface étant donnée. 19. A trouver le côté du carré, le périmètre étant donné. 20. La surface du carré étant donnée à trouver le périmètre et *vice-versa*. 21. Rectangle. 22. Périmètre.
23. Surface du rectangle. 24. La surface et une dimension du rectangle étant données, trouver l'autre dimension. 25. Lignes parallèles. 26. Parallélogramme. 27. Surface du parallélogramme. 28. Losange. 29. Surface du losange. 30. Trapèze. 31. Surface du trapèze. 32. Des triangles. 33. Base du triangle. 34. Hauteur du triangle. 35. Surface du triangle. 36. La surface et la hauteur d'un triangle étant données, trouver sa base. 37. La surface et la base d'un triangle étant données, trouver sa hauteur. 39. Extraction de la racine carrée.

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque leçon, faites la figure sur le tableau ou faites-la faire par un élève.

Triangle rectangle

On appelle triangle *rectangle* un triangle qui a un angle *droit* ; le côté *opposé* à l'angle droit s'appelle *hypoténuse*.



PREMIÈRE PROPRIÉTÉ.—Dans tout triangle rectangle, le carré construit sur l'hypoténuse égale la somme des carrés construits sur les deux autres côtés.

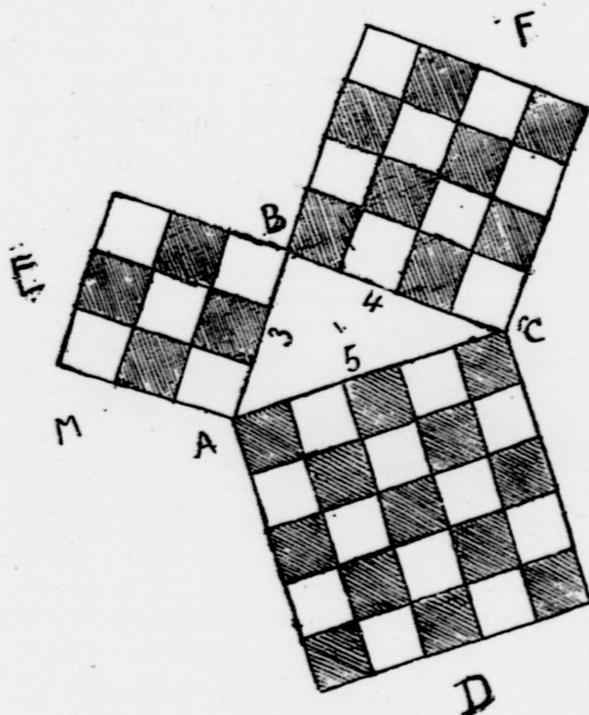
Soit le triangle rectangle ABC, ayant l'angle droit à B. La ligne AC est l'hypoténuse. L'hypoténuse AC a 5 unités de longueur ; le côté AB en a 3 et le côté BC en a 4.

Construisons sur ces trois côtés des carrés. On aura carré D = carrés E + F. Carré D = 25. Carré E = 9. Carré F = 16. $25 = 9 + 16$.

APPLICATIONS.—40. Dans un triangle rectangle les deux côtés qui comprennent l'angle droit ont respectivement 3 et 4 pieds de longueur ; quelle sera la longueur de l'hypoténuse ?

Solution :

On sait que la somme des carrés construits sur les côtés d'un triangle rectangle, qui comprennent l'angle droit, est égale au carré construit sur l'hypoténuse. Cette propriété nous fournit le moyen de trouver le carré de l'hypoténuse. Ayant le carré de l'hypoténuse, il y a qu'à extraire la racine carrée pour avoir l'hypoténuse.



$3^2 + 4^2 = 9 + 16 = 25$ le carré de l'hypoténuse ; la racine carrée de $25 = 5$, l'hypoténuse. Rép.

41. Les côtés qui comprennent l'angle droit, d'un triangle rectangle ont respectivement 5 et 12 pieds de longueur ; quelle est la longueur de l'hypoténuse ? Rép. 13 pieds.

42. Les côtés qui comprennent l'angle droit d'un triangle rectangle ont respectivement 9 et 12 pieds de longueur ; quelle est la longueur de l'hypoténuse ? Rép. 15.

TENUE DES LIVRES

(Droits réservés.)

DE LA LETTRE DE CHANGE OU TRAITE (suite)

(Voir Enseignement Primaire juin 1900.)

La règle suivante permet de déterminer sans difficulté quels sont les comptes qu'il faut débiter ou créditer en faisant les écritures d'opérations où il est question de traites.

RÈGLE.—1. Trouvez d'abord la réponse aux questions suivantes : Suis-je le *bénéficiaire* ? Suis-je le *tiré* ? Suis-je le *tireur* ? En d'autres termes, dois-je recevoir le montant porté sur cette traite ? Dois-je payer ce montant ? Ai-je cautionné pour celui qui doit payer ?

2. Si je suis le *bénéficiaire*, cette traite est un *Effet à recevoir* (*Billet recevable*) pour moi et je dois faire les écritures d'après les règles données au sujet des *Effets à recevoir*.

Exemple :—Je vends à R. Lenoir, des marchandises pour \$50 ; je reçois en retour la traite suivante sur E. Leblanc.

TRAITE À UN MOIS D'ÉCHÉANCE

50^{xx}/₁₀₀

Québec, 1 juin 1895.

A un mois de cette date, veuillez payer à l'ordre de l'Elève, cinquante piastres, pour valeur reçue, dont vous débiterez mon compte.

à E. Leblanc.

R. Lenoir.

Pour l'élève cette traite est un effet à recevoir ; il débitera le compte d'Effets à recevoir et il créditera le compte de Mises.

Exemple 2. P. Richard me doit \$75 ; il me donne la traite suivante en paiement :

TRAITE À SOIXANTE JOURS

75^{xx}/₁₀₀

Québec, 2 janvier 1895.

A soixante jours de cette date, veuillez payer à l'ordre de l'Elève, soixante-quinze ^{xx}/₁₀₀ piastres, pour valeur reçue, dont vous débiterez mon compte.

à L. Joseph.

P. Richard.

Pour l'élève cette traite est un effet à recevoir ; il débitera le compte d'Effets à recevoir et il créditera P. Richard.

Exemple 3. Un mois et trois jours après le 1er juin, E. Leblanc (voir Ex. 1) donne \$50 en argent à l'Elève, qui rend à E. Leblanc la traite que E. Leblanc avait acceptée. L'élève débitera la Caisse et il créditera le compte d'Effets à recevoir.

Exemple 4. — Soixante-trois jours après le 2 juin, L. Joseph donne \$75 à l'élève, et l'élève rend à Joseph la traite que celui-ci avait acceptée. L'élève débitera la Caisse et il créditera le compte d'Effets à recevoir.

J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LESSON THIRTY-FIFTH

The order followed in these lessons has been : the sentence : the complete subject ; the complete predicate ; the bare subject, — a name-word, noun or pronoun ; the bare predicate, a verb. — The compound sentence : the independent clause ; the joining word, a conjunction. — The complex sentence : the independent clause ; the dependent or subordinate clause ; the joining word, a conjunctive pronoun. — Words that go with name-words, adjectives ; — predicate adjectives. The verbs after which predicate adjectives are used. — Predicate nouns. — The copula. — Verbs after which predicate nouns are used. — Distinction between predicate and attributive adjectives. — Modifiers of predicate adjectives : adverbs. — Modifiers of adjectives and adverbs : — adverbs.

COMPLETION OF THE PREDICATE.—OBJECT.

1. The assertion made by some verbs is complete in itself, and we are satisfied with what the verb alone tells us ; as :

The sun **shines**. The water **flows**. The breeze **blew**.

2. But often the verb *alone* does not make a complete statement ; we have already seen cases of this kind. The assertions made by verbs that act as **copulas** are always incomplete without the adjective or the noun which such verbs join to the subject.

Thus in the sentence : He **seemed** attentive, — the verb *seemed* would make an *incomplete* assertion without the adjective *attentive*.

Likewise in the sentence : Gold **is** a metal, — the verb *is* would make an incomplete statement without the noun *metal*.

3. The assertion made by the verb **alone** is often *incomplete* for another reason, and needs to be *completed* in a different way. Thus, if I say :

I *struck* — ; The man sells — ;

You naturally want to know *what I struck*, — *what that man sells*; and I *complete* the two statements by saying; I struck the *ball*. The man sells *milk*. Verbs which require to be thus completed are mostly verbs which express action; and they are completed by naming the person or thing acted upon, which is called the OBJECT.

4. In naming the person or thing acted upon, we can use either a name-word or noun, or a pronoun to stand for the name-word. *Examples*: The dog killed the *rá*; or the dog killed *it*.

He ate the *cherries*; or he ate *them*.

Complete the predicate of each of the following sentences by putting a suitable object after the verb:

Columbus discovered—. Champlain founded—. The allied army in China has entered—. Edison invented—. Pope Leo XIII governs—. The blacksmith shoes—. At Carillon, Montcalm gained—. My terrier caught—. Horses eat—. The cow gives—. Our hens lay—. Dark clouds cover—. The cabinet maker mended—. Reading good books improves our.

DICTATION

THE BROOM AND THE BEARD

A man *went into a barber's shop* in Glasgow, *the other day*, to get shaved. He was a *Highlander* from the West of Scotland, and he *made his living* by selling brooms. The barber *bought* one, and after he had *finished* shaving him, asked what was the price of it. "Two pence." But the barber *thought* that was too much. "Here's a penny" he said "and if you aren't *contented* with that, you can take back the broom." The Highlander took back the broom; and then *asked* what he had to pay for being shaved. "A penny." The Highlander *pulled* out a half penny, and *gave* it to the barber. "If you are not contented with that," he said, "you may put on my beard again."

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fut altéré.

Went into, entered.— Barber's, hair-cutter's.— The other day, some days ago.— Highlander, mountaineer.— Made, earned.— Living, bread.— Bought, purchased.— Finished, done.— Thought, considered.— Contented, satisfied.— Asked, inquired.— Pulled, drew.— Gave, handed.—

J. AHERN.

Bureau Central des Examineurs Catholiques de la Province de Québec

SESSION DE JUIN 1900.

Seize cent huit candidats se sont présentés à la dernière session des examens du Bureau. Sur ce nombre 984 ont reçu un brevet, 611 ont échoué, et 13 étaient absents.

Voici les détails concernant les différents degrés des brevets.

Degré élémentaire.—590 admis, 372 refusés.

Degré modèle.—384 admis, 247 refusés.

Degré académique.—10 admis, 5 refusés.

Plus de la moitié des aspirants ont donc réussi aux examens; c'est à peu près la même proportion que l'année dernière.

REMARQUES.—Le Bureau a constaté avec chagrin qu'à Nicolet plusieurs aspirantes avaient trouvé moyen de copier aux derniers examens. Des mesures sévères ont été immédiatement prises afin que semblable chose ne se renouvelle plus.

Plusieurs aspirantes au brevet français tentent de subir l'examen pour le brevet anglais sans préparation suffisante. Ces aspirantes comptent sur le hasard pour extorquer un diplôme qu'elles ne méritent pas. Le Bureau avertit charitablement toutes les futures aspirantes de ne se présenter à l'avenir qu'après une préparation sérieuse sur toutes les différentes matières du programme. Inutile donc de se présenter pour obtenir un diplôme anglais, si l'on ne possède une connaissance suffisante de cette langue.

QUESTIONS ET RÉPONSES.—Afin d'aider les futures aspirantes et de donner satisfaction à celles qui ont subi leurs examens, le secrétaire du Bureau publie chaque année *Les Réponses aux Questions* posées par les examinateurs. Ce précieux opuscule est en vente à l'École normale Laval, Québec; s'adresser à Wilfrid Bussière: prix: 25 cts. En s'adressant à ce monsieur, on peut aussi se procurer les réponses des années précédentes et celles de 1900.

OUVRAGES RECOMMANDÉS.—Le bureau a adopté plusieurs résolutions:

1° Recommandant aux aspirants le *Recueil sur diverses matières* des Sœurs de la Providence de Montréal. Ce recueil comprend l'Histoire du Canada, l'Histoire d'Angleterre, l'Histoire de France, l'Histoire des États-Unis et les Préceptes littéraires.—On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à M. Hormisdas Magnan, bureau de *L'Enseignement Primaire*, Québec, et chez les Révérendes Sœurs de la Providence, Maison-mère, Montréal;

2° Priant MM. C. J. Magnan et J. Ahern de publier au plus tôt leur traité de pédagogie actuellement sous presse. Cet ouvrage sera prêt d'ici au 25 décembre prochain;

3° Recommandant le traité de *tenue des livres* de M. J. Ahern. Cet ouvrage est sous presse;

4° Recommandant de nouveau le manuel des *Bienséances* de M. l'abbé Rouleau.

OBSERVATIONS DES CORRECTEURS

ÉCRITURE: *très bien*.—DICTÉE: Modèle et Élémentaire: *bien*.—GÉOGRAPHIE: *très faible* à tous les degrés.—HISTOIRE DU CANADA et HISTOIRE DE FRANCE: *très bien*.—HISTOIRE SAINTE et HISTOIRE D'ANGLETERRE: *bien*.—COMPOSITION (élémentaire): *assez bien*.—COMPOSITION (modèle): *moins que bien*.—ARITHMÉTIQUE et GÉOMÉTRIE: *faible* à tous les degrés.—TENUE DES LIVRES: Modèle, *bien*; Élémentaire, *très faible*.—PÉDAGOGIE: Élémentaire: *assez bien*; Modèle: *plus que bien*.—DESSIN: *très faible* à tous les degrés.—BIENSÉANCES, HYGIÈNE, AGRICULTURE: *plus que bien*.—PRÉCEPTES LITTÉRAIRES et LOIS SCOLAIRES: *bien*.—LECTURE: *bien*.—GRAMMAIRE FRANÇAISE: *très bien* à tous les degrés.—ANGLAIS.—Lecture: *très bien*; Grammaire: *bien*; Composition Elm.: *faible*; Composition Mod.: *bien*; Dictée: Mod.: *bien*; Elm.: *passable*.

Maintenant, voici la liste officielle des candidats qui ont obtenu un diplôme élémentaire aux derniers examens. (1)

Liste des aspirants au brevet d'école élémentaire

MONTRÉAL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Séguin, M.-Eugénie; Lavallée, M.-Albertine-Cél.; Lavallée, Clara-Albertine; Filion, Délia; Ethier, M.-Bernadette; Beaudoin, M.-Cordélie; Vanier, M.-Clara; Doré, M.-Alice-Léonide; Tremblay, M.-Anne-Marguerite; Montpetit, Maria-Julie-Ev.; Robert, M.-Lucie-Cornélie; Côté, M.-Odile; Meunier dit Lagacé, M.-Lsa; Richer, M.-Alphonsine; Joly, M.-Emma; Dupré, M.-Obélide; Charbonneau, M.-Agnès; Giroux, Anna; Renaud, M.-Céline; Bolduc, M.-Céline; Harbec, M.-Mélina-Nélida; Coutu, M.-Anaïs-Mériza; Sauvé, M.-Césarine; Lafond, M.-Anne-Berthe; Vézina, M.-Clémentine-Alb.; Souscie, M.-Marthe-Albertine; Lyard, Maria; Renaud, M.-Alphonsine; Lachapelle, Joséphine-Dina; Parent, M.-Phil.-Rose-de-Lima; Héту, M.-Lse-Claudia; Garceau, M.-Philomène; Lorrain, M.-Ernestine; Martel, M.-Graziella-Parmélia; Préville, M.-Lse-Céline-Clé.; Bonin, M.-Alexandrine; Lord, M.-

(1) Nous publierons la liste des candidats qui ont obtenu les diplômes d'école modèle et d'académie dans la livraison d'octobre.

Marg.-Aurélien-Ern. ; Coutu, M.-Emma ; Houde, M.-Emélie ; Aubin, M.-Anna ; Pigeon, M.-Louise ; Lefebvre, Emélie ; Renaud, M.-Emma-Delphine ; Riendeau, M.-Rose-Fleurange ; Régnier, M.-Anne ; Taillefer, M.-Julia-Eléonore ; Boucher de Grosbois, M.-Anne-Adèle ; Desrosiers, M.-Mélina ; Alary, M.-Bernadette.

Elémentaire anglais. — Satisfaisant. — Tucker, Margaret (Maggie) ; Moriarty, Maud ; Bouchard, M.-Amanda-Martine.

Elémentaire français. — Distinction. — Jeansonne, M.-Poméla ; Meunier, M.-Alice ; Garceau, M.-Albertina ; Prévost, Maria-Anna-Alma ; Sicard, Julie ; Giroux, Clara-Evéline ; Brunet, M.-Laise Corinne ; Cantin, M.-Lse-Albertine ; Gagnon, Marguerite ; Tessier, M.-Elodie ; Gascon, M.-Louise ; Lalonde, M.-Lse-Justine ; Villeneuve, M.-Rose-Yvonne ; Major, M.-Lse-Irma ; Marier, M.-Germaine-Bern.-C. ; Duquet, M.-Louisiana ; Gravel, M.-Anne-Mérida ; Brosseau, M.-Julie ; Bazinet, M.-Jos.-Phil.-Bern.-A. ; Paré, M.-Nelly-Antoinette ; Cloutier, M.-Anna ; Germain, M.-Lse-Almaide ; Ladouceur, Eugénie-Clara ; Caron, M.-Alice-Emilie ; Bourbonnais, M.-Luména-Orise ; Payette, M.-Victoire-Hermine ; Latreille, M.-Amanda ; Trudel, M.-Blanche ; Jacques dit Rochon, M.-Rosa-A. ; Déry, M.-Anna-Blanche ; Lalonde, M.-Marguerite-Alida ; Poirier, M.-Anna-Roseline ; Derome, M.-Antoinette ; Laurin, M.-Joséphine ; Roy, M.-Eugénie ; Laporte, M.-Anna-Albina ; Marcil, M.-Alexina ; Boivin, Antoine-Achille-Jean ; Beauregard, M.-Elisabeth ; Grégoire, Elisabeth ; Bacon, M.-Anne ; Laporte, M.-Rose-de-Lima ; Laporte, M.-Amanda ; Gamache, M.-Joséphine ; Ethier, M.-Rose-Blanche-Emérent ; Forest, M.-Anna-Léonide ; Cadieux, M.-Reine ; Leblanc, M.-Lydia ; Larose, M.-Wilda ; Bourdeau, M.-Mathilda-Anna ; Daneau, Anne-Félicite ; Sourdif, M.-Alma ; Lanctot, M.-Berthe ; Bédard, M.-Berthe-Eglantine ; Charest, M.-Lse-Alphonsine ; Laberge, M.-Rosa ; Pate-naude, M.-Louise ; Fortin, M.-Ida-Valentine ; Beauchamp, M.-Antoinette-Oliv. ; Lahaye, M.-Antoinette ; Robin dit Lapointe, M.-Berthe-Ernestine ; Dugas, Marie ; Laval-lée, M.-Lse-Mathilda.

Elémentaire anglais avec distinction. — L'Espérance, M.-Virginie-Lse-Albertine ; Désormeaux, M.-Malvina ; Keiran, Jane.

Elémentaire français et anglais. — Satisfaisant. — Desrochers, M.-Anna-Ozéma ; Brunelle, M.-Marthe ; Smith, M.-Césarine-Régina.

Elémentaire anglais et français. — Satisfaisant. — Vauthier, Emma.

Elémentaire français et anglais avec distinction. — Cognac, M.-Vitaline ; Favault, M.-Lse-Alice ; Marsil, M.-Lse-Joséph.-Yvonne ; Munn, M.-Bl.-Doloré ; Beauchamp, Joséphine-Mabel.

Elémentaire anglais et français avec distinction. — Lane, Mary-Mathilda.

QUÉBEC

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Chabot, M.-Elmire ; Godbout, M.-Césarie ; Daucose, M.-Eugénie-Alice ; Mayrand, M.-Hélène-Armandine ; Couture, M.-Anne-Alphonsine ; Bonneau, M.-Emilia ; Massicotte, M.-Laura ; Julien, M.-Anne ; Faucher dit Châteauevert, M.-Anna ; Lemieux, Maria-Henriette-Xima ; Fournier, M.-Ange ; Barry, M.-Anne-Alice ; Mayrand, M.-Georg.-Bernadette ; Dion, M.-Honorine ; Roy, Maria-Walfrée ; Morisset, M.-Phil.-Eugénie ; Beaudoin, M.-Eugénie-Elmina ; Monfet, M.-Joséphine-Rosiane ; Guy, M.-Lse-Rose-Anna ; Desjardins, M.-Emma-Clara ; Fortin, M.-Léa-Clara ; Morin, M.-Herzélle-Henriette ; Vermette, M.-Graziella-Placédie ; Fortier, M.-Angéline ; Marquis, M.-Aurélien-Elzire ; Lebœuf, M.-Lse-Alice ; Beaudoin, M.-Alphonsine-Georgie ; Drolet, M.-Anne-Philomène ; Trudel, M.-Corine ; Laberge, M.-Joséphine-Adéline ; Blouin, M.-Bernadette ; Lambert, M.-Cora-Joséphine-Maryda.

Elémentaire anglais. — Satisfaisant. — Ryan, Ann.

Elémentaire français avec distinction. — Caron, M.-Emilie ; Fradet, M.-Octavie-Alice ; Béland, M.-Clémentine ; Buteau, M.-Denyse ; Roy, M.-Eugénie-Corinne ; Parent, M.-Elia-Léontine ; Lortie, M.-Célestine-Albertine ; Boucher, M.-Lse-Virginie ; Lebœuf, M.-Augustine-Lucina ; Beaudet, M.-Lse-Delphine ; Laroche, M.-Aurélien ; Bélanger, M.-Virginie-L.-Cél. ; Gauthier, M.-Hélène ; Gamache, M.-Anne-Albertine ; Mayrand, M.-Victoria-Ernestine ; Fortin, M.-Eva-Sélia ; Ouellet, M.-Victoria-Clémentine ; Montmigny, M.-Rosalie ; Martel, M.-Anne-Louise ; Girard, M.-Laura ; Côté, M.-Ludivine ; Nadeau, M.-Joséphine-Céline ; Boulet, M.-Joséphine-Eva ; Couture, M.-Rose-Aimée ; Maranda, M.-Elodie ; Dubé, M.-Laura-Evangéline ; Labrecque, M.-Azélie ;

Létourneau, M.-Anne-Emérilda ; Lizotte, M.-Amanda ; Gamache, M.-Apolline-Anna ; Lemieux, M.-Suffranie-Léonide ; Plante, M.-Obéline ; Dion, M.-Alphonsine-Rose-Anna ; Roy, M.-Léonie-Albertine ; Couture, M.-Elmida ; Allen, M.-Anne-Alice ; Tremblay, M.-Blanche-Isoline ; Turgeon, M.-Alfréda ; Hardy, M.-Fédora ; Monphet, M.-Alma-Olier ; Fournier, M.-Rosalie-Anna ; Nicole, M.-Lse-Desneiges ; Bélanger, M.-Anna-Sémida ; Roberge, M.-Joséphine-Albert ; Drolet, M.-Anne-Clara ; Drolet, M.-Anne-Ernestine-Régina ; Leclerc, M.-Lse-Délia ; Caron, M.-Eugénie ; Pelletier, M.-Anne-Emilie ; Cloutier, M.-Ernestine ; Fournier, M.-Corinne-Georgie ; Godbout, M.-Ernestine ; Blouin, M. Corinne ; Guimond, M.-A.-Alexandrine ; Crépault, M.-Amanda ; Fortier, M.-Albertine.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—St-Amand, M.-Célanire ; Marceau, M.-Elizabeth-Angéline.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Campeau, M.-A.-Mélina ; Potvin, M.-Rose-de-Lima ; Moore, M.-Hermine-Marguerite.

TROIS-RIVIÈRES

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Lamy, Marie ; Rouette, Auréa ; Bouchard, M.-Lse-Eugénie ; Lord, Cordélie-Réparade ; Jourdain, M.-Emma-Alice ; Brunelle, M.-Joséphine-Rosa ; Morin, M.-Anne-Bernadette ; Caron, M.-Jeanne-Ernestine ; Richard, M.-Anne-Arthémise ; Aubry, M.-Lse-Lucinda ; Thibodeau, M.-Joséphine ; Marchand, M.-Emilie-Cl.-Albaïde ; Grondines, M.-Arline ; Bertrand, M.-Emma ; Massicotte, M.-Indianna ; Cloutier, M.-Geneviève ; Levasseur, M.-Alma ; Levasseur, M.-Eugénie ; Gélinas, M.-Hélène-Ellay ; Dolbec, M.-Lse-Philina ; Massicotte, M.-Virginie-Alma ; Cossette, M.-Antoinette ; Rouette, M.-Lse-Lédia ; Turcotte, M.-Lucienne-Yvonne ; Jacob, M.-Anne-Laura ; Vinette, M.-Léda.

Elémentaire français avec distinction.—Béland, M.-Laura ; Gauthier, M.-Rosa ; Gervais, M.-Lse-Olive ; Caron, M.-Rose-Anne ; Désaulniers, M.-Virginie ; Mercure, M.-Anne-Eva ; Cartier, M.-Anne-Béata *alias* Albina.

NICOLET

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Lemire, M.-Claudia ; Lemire, Rose-Anna ; Pellerin, M.-Arthémise ; Bergeron, M.-Rébecca ; Boisvert, M.-Année ; St-Germain, M.-Apolline-Clara ; Foucault, M.-Béatrice ; Brassard, M.-Flore-Alyda ; Cloutier, M.-Evangéline.

Elémentaire français.—Distinction.—Beaupré, M.-Anne ; Labonté, M.-Orize ; Martel, M.-Eméline ; Constantin, Maria-Caroline-B. ; Bergeron, M.-Emma-Exilina ; Picotte, Marie-Georgianna-F. ; Marais, M.-Emilie-Ludgina ; Rivard, M.-Georgina-Fabiola ; Neault, Marie-Juliette ; Camirand, M.-Eva-Colombe ; Guévin, M.-Angéline ; Gélinas, M.-Edouardina ; Foucault, M.-Eva-Angéline ; Thérien, M.-Valérie-Colombe ; Bécotte, M.-Elmire ; Crevier, M.-Anne-Ada ; Grégoire, M.-Cédélie-Aldéa ; Nadeau, M.-Clara ; Boisvert, M.-Flore ; Tourigny, M.-Alida ; Lauzière, M.-Eva ; Courchesne, M.-Anna-Eva ; Lachapelle, Rosa-Bl.-Albina ; Gagnon, M.-Anne-Régina ; Rousseau, M.-Louise-Joséphine ; Martel, M.-Léocadie-Elvire ; Biron, M.-Joséphine-Albina ; Traversy, M.-Jeanne-Geneviève ; Ally, M.-Anne-Alice ; Lemaire, M.-Mélina ; Doucet, M.-Florida ; Chandonnet, M.-Orphéline ; Théroix, Elise-Victoria ; Lemaire, M.-Régina ; Baril, M.-Anne-Laura ; Baril, M.-Lse-Elizabeth ; Turcotte, M.-Léonie ; Mercier, M.-Alphonsine ; Spénard, Rébecca ; Poisson, M.-Victoria ; Demers, M.-Corinne ; Leblanc, M.-Jeanne-Emilienne ; Piché, Marie-Anne ; Tourigny, Marie-Aldéa ; Martin, M.-Albina ; Champagne, Alexandrina.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Lafèche, Maria-Sophie.

ST-HYACINTHE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Rainville, M.-Angéline ; Robert, M.-Lse-Lovianna ; Marier, M.-Louise ; Robert, Rose-Délia-Zoé ; Blanchard, M.-Alexina ; Houle, M.-Pulchérie ; Desmarais, M.-Eloïse-Auréa ; Rocheleau, Julie-Arthémise-Arsénise ; Caron, M.-Hermine ; Bienvenue, M.-Vaïda ; Cusson, M.-Thaïs ; Phaneuf, M.-Parmélie ; Majeur, Jos.-Eugène-Oscar ; Laperle, M.-Julie-Eva ; Préfontaine, M.-Lse-Georgianna ; Dupré, M.-Hermine ; Vien, M.-Elise ; Ricard, M.-Gracia-Herculine ; Bellemare, M.-Azilda-Odelva ; Trudel, M.-Alice ; Chevrette, M.-Arzélié-Amanda ; Jetté, M.-Emma ; Roy, M.-Albina.

Elémentaire français. — Distinction. — Robert, M.-L.-Rose-Anna; Millier, Maria-Rose-Anastasie; Fecteau, M.-Anne-Eva; Pellerin, Lucie-Anne; Bibaud, M.-Odiana-Elianna; Comtois, M.-Virginie-Angéline; Deslandes, M.-Lsa-Cédulia; Scott, M.-Rose-Aurore; Beauregard, M.-Rose-Eva; Melançon, M.-Emma-Hortense; Bachand, M.-Bl.-Aimée; Barré, M.-Rosaria-Alexandrina; Ethier, M.-Almira; Daigle, M.-Eudoxie-Honorine; Archambault, M.-J.-Anna; Ravenelle, M.-Clérinda-Delvina; Archambault, M.-Marg.-Célanise.

Elémentaire anglais. — Distinction. — Blanchet, M.-Joséph.-Anna.

STE-MARIE

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Bizier, Marie-Georgiana; Côté, M.-Exire-Emma; Nadeau, M.-Virginie; Gilbert, M.-Delvina; Cliche, M.-Célestine; Lessard, M.-Camille; Nackay, M.-Eméline-Armosa; Boutin, Marie-Anna; Nadeau, M.-Anastasie; Ferland, M.-Philomène-Valérie; Grégoire, M.-Anna-Alice; Lafontaine, M.-Rose-Anna; Poulin, M.-Aimée-Alice; Vallée, M.-Georgiana-Adélia; Bisson, M.-Emélie-Zéméria; Quirion, M.-Amanda; Duval, M.-Léa-Anne *alias* Annie; Veilleux, M.-Exorine; Poulin, Clarisse; Perrin, M.-Anna *alias* Annie.

Elémentaire français. — Distinction. — Ferland, M.-Joséphine-Philomène; Gagnon, M.-Delvina; Gagné, M.-Noémie; Blanchet, M.-Georgianna-Eva; Létourneau, M.-Elise; Roy, M.-Raymonde-Aimée; Giguère, M.-Félixine; Gagné, M.-Lse-Rose-Anna; Garneau, M.-Anne-V.-Antonia; Roy, M.-Anne; Gravel, Anne-M.-Alexina; Carrier, M.-Amanda-Clotilde; Carter, Marie-Célanire-Rose; Bisson, M.-Des-Neiges-Léda; Savoie, M.-Delvine-Georgianna; Boily, M.-Joséphine; Rodrigue, M.-Anne-Zépherina; Bolduc, Joséphine; Mathieu, M.-Catherine.

Elémentaire français et anglais. — Satisfaisant. — Cliche, Marie-Des-Neiges.

Elémentaire anglais et français. — Satisfaisant. — Brennan, Elizabeth.

Elémentaire anglais et français. — Distinction. — Donohoe, Bridget-Agnes.

SHERBROOKE

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Ducharme, M.-Eva; Beauchesne, M.-Léonide; Fortin, Marie.

Elémentaire français. — Distinction. — Giroux, M.-Victoria-Rose-Anna; Vanasse, M.-Rose-Délina; Guilmette, M.-Délia-Virginie; Daigle, M.-Anne-Angéline; Turgeon, M.-Emma; Chartier, M.-Florina; Goyette, M.-Blanche-Elphigina; Brousseau, M.-Anne-Antoinette; Bérubé, M.-Anne; St-Hilaire, M.-Céline; Lapointe, M.-Claudia; Letellier, Marie-Anna; Delude, M.-Délia; Tremblay, M.-Jeanne-Ida.

Elémentaire français et anglais. — Satisfaisant. — Leblanc, M.-Mélina.

Elémentaire français et anglais. — Distinction. — Audet, Marie-Méléda; Patenaude, M.-Phil.-Anna; Comtois, M.-Lse-Cécile.

RIMOUSKI

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Joncas, M.-Anne-Mélanie; Côté, M.-Rosalie-Joséphine; Bélanger, M.-Anne-Albertine; Lévesque, M.-Anne-Marguerite; Bouillon, M.-Anne-Palmyre; Ouellet, M.-Louise; Desjardins, M.-Anne-Paméla; Chapados, M.-Suzanna; Lamarre, M.-Elisabeth; Lavoie, M.-Eva; Lavoie, M.-Anne-Emilie.

Elémentaire français. — Distinction. — Trépanier, M.-Augustine; Roy, M.-Ernestine; Delisle, M.-Lydia; Beaulieu, M.-Hélène-Eveline; Bertrand, M.-Augustine-Hedwidge; Canuel, M.-Alphonsine; Thibault, Rose-de-Lima; Isabelle, M.-Joséphine; Gendron, M.-Angéline; Lavoie, M.-Anne-Eugénie.

FARNHAM

Elémentaire français. — Satisfaisant. — Lemieux, Rosalie-Amanda; Gagnon, M.-Lse-Exilia; Mailloux, M.-Rosanna-Antoinette; Tétrault, M.-Léontine-Angéline; Dion, Maria-Elphégina; Hébert, M.-Rosalie-Alexandrine; Dénicourt, M.-Olive; Martel, Régina-Anna; Girard, M.-Rose-Alméda; Belouin, M.-Delphine; Brault, Marie-Délia; Godreau, M.-Corinne; Petit, M.-Emma-Aurore; Dallaire, François-Napoléon; Mailhot, M.-Albina-Régina.

Elémentaire anglais. — Satisfaisant. — Ducharme, Arzélia-Alexina.

Elémentaire français. — Distinction. — Bessette, M.-Rose-Angéline; Grenon, M.-A.-Lucie; Guertin, M.-Rose; Dextraze, M.-Mélina; Ostigny, M.-Priscille-Lodowiska; Oloquette, M.-Rose-Olivina-Odila; Benoit, M.-Rose-Alma.

- Elémentaire anglais.*—*Distinction.*—Cleary, Ann-Eveline.
Elémentaire français et anglais.—*Satisfaisant.*—Allaire, M.-Eugénie-Alida ;
 McCarthy, Johanna-Cecilia ; McBride, Marguerite-Maria.
Elémentaire français et anglais.—*Distinction.*—Decelles, M.-Victoria.
Elémentaire anglais et français.—*Distinction.*—Murphy, Beatrice-Maud.

VALLEYFIELD

- Elémentaire français.*—*Satisfaisant.*—Gauthier, Mélanise ; Robert, M.-Lse-Hélène ;
 Simon, Martine-Aurore.
Elémentaire français.—*Distinction.*—Masse, M.-Rose-Emma ; Mesnard, M.-Oliva ;
 Debonville, M.-Anne ; Charlesbois, M.-E.-Cordélia ; Brunet, M.-Louise ; Poirier,
 M.-Louise ; Charlebois, Eugénie ; Primeau, M.-Philomène-Adérisca ; Leduc, M.-Anna.
Elémentaire français et anglais.—*Distinction.*—Caza, M.-Rose Cordélie ; Lavallée,
 M.-A.-Azélie.

BAIE-ST-PAUL,

- Elémentaire français.*—*Satisfaisant.*—Laforêt, M.-Valère ; Pedneault, M.-Lse ; Guay,
 M.-Alice ; Gravel, M.-Apolline ; Côté, M.-Delvina ; Fortin, M.-Lse-Almina ; Bouchard,
 M.-Elisa ; Audet, M.-Elisa ; Gauthier, M.-Eugénie-Ida.
Elémentaire français.—*Distinction.*—Girard, M.-Philomène ; Boivin, M.-Luce-
 Céline ; Simard, M.-Elise ; Larouche, M.-Lse-Laura ; Tremblay, M.-Phil.-Hélène ;
 L'Abbé, M.-Elise.

VICTORIAVILLE

- Elémentaire français.*—*Satisfaisant.*—St-Louis, M.-Virginie ; Patry, M.-Honorine-
 Délia ; Rousseau, M.-Exilia ; Provencher, M.-Anne-Emérentienne ; Provencher, M.-
 Fabiola ; Gélinas, Valérie.
Elémentaire français.—*Distinction.*—Provencher, M.-Octavie ; Garand, M.-Hélène ;
 Jacques, M.-Anna-Aurore ; Lemire, M.-Rose-Anne.
Elémentaire français et anglais.—*Satisfaisant.*—Belle-Isle, Marie-Anna-Cécile.

FRASERVILLE

- Elémentaire français.*—*Satisfaisant.*—Bonenfant, M.-Rose-de-Lima ; Raymond,
 M.-Eugénie ; Ouellet, M.-Louise ; Garon, M.-Ernestine, Alice ; Lauzier, M.-Anne ;
 Massé, Léa ; Vaillancourt, Anna-M.-Zélie-Eva ; Bélanger, M.-Améla-Loretta ; Bélanger,
 M.-Olive-Léopoldine ; Caron, M.-Arthémise ; Sirois, M.-Caroline-Alexine ; Aubut, M.-
 Pamela-Angéline ; Gagné, M.-Louise ; Chénard, M.-Alice-Régina ; Beaulieu, M.-R.-
 Anna-Alma ; Lapointe, M.-Sévérine ; Moreau, M.-Azilda.
Elémentaire anglais.—*Satisfaisant.*—Bélanger, M.-J.-Rosana.
Elémentaire français.—*Distinction.*—Lévesque, M.-Azilda-Wilhelmine.

CARLETON

- Elémentaire français.*—*Satisfaisant.*—LeBlanc, M.-Marg.-Anne.
Elémentaire anglais.—*Satisfaisant.*—Bernier, M.-Lse-Alma.
Elémentaire français et anglais.—*Satisfaisant.*—Ouellet, Adèle-Amanda.
Elémentaire anglais et français.—*Satisfaisant.*—McKinney, Mary-Catherine ;
 McKinney, M.-Ann.
Elémentaire anglais et français.—*Distinction.*—Aspiros, Bridget-Ann.

HULL

- Elémentaire français.*—*Satisfaisant.*—Duhaitre, Alice-Zérophie ; St-Louis, M.-
 Valéda ; O'Neill, Jane-Agnes ; Major, M.-Anne ; Bérubé, M.-Cl.-Euphémie.
Elémentaire anglais.—*Satisfaisant.*—McAndrew, Evangéline-Ellen ; Kelly, Mary-
 Minerva-Esther ; Kehoe, Ida-Louisa ; Morrissey, Mary-Ellen ; Leamy, Mary-Catherine.
Elémentaire français.—*Distinction.*—Cousineau, M.-Rosina-Clémentine ; Tardif,
 Léonie ; Martin, Mary-Ethel.
Elémentaire anglais.—*Distinction.*—McKenna, Mary-Ellen ; Washburn, Agnes-
 Patricia.
Elémentaire français et anglais.—*Satisfaisant.*—Trudel, Joséphine.
Elémentaire français et anglais.—*Distinction.*—Fortier, M.-Louise ; Lafontaine,
 M.-Léontine.

CHICOUTIMI

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Simard, M.-Lædia ; Tremblay, M.-Evelina ; Gervais, M.-Anna.

Elémentaire français.—Distinction.—Tremblay, M.-Lætitia ; Potvin, M.-Emilie.

ST-FERDINAND

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Poisson, M.-Elise-Victoria.

Elémentaire français.—Distinction.—Dion, M.-Albertine-Alice ; Mercier, M.-Délia-Laure ; Savoie, M.-A.-Albertine ; Savoie, Marie-Anna ; Provencher, M.-Eugénie-Almanda ; Pelletier, M.-Laurette-Judith ; Jutras, M.-Rose-Ida.

ROBERVAL

Elémentaire français avec distinction.—Pilote, M.-A.-Flore-Elise.

MONTEBELLO

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Fournel, M.-Rose-de-Lima ; Brazeau, M.-Berthe-Amanda ; Brazeau, M.-A.-Régina ; Proulx, M.-Justine-Alma ; Berthel, M.-Adélia.

Elémentaire français avec distinction.—Tessier, M.-Eugénie ; Chalifoux, M.-Cordélia.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Fauvelle, Samuel.

PORTAGE-DU-FORT

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Bastien, Joseph-Alexandre.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Griffin, M.-Elizabeth.

Elémentaire anglais avec distinction.—McKay, Cecilia ; Bertrand, Alexandra.

ST-JOVITE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Brunet, M.-Dorina ; Fortin, M.-Dina-Eugénie ; Coutu, M. Claire-Corinne ; Dumouchel, M.-A.-Angéline.

Elémentaire français.—Distinction.—Forget, M.-Caroline-Ernestine.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Véron-Wairon, Rose-Marie-Thérèse.

NEW-CARLISLE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Bourque, M.-Eugénie.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Babin, M.-Claire.

STE-ANNE-DES-MONTS

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Pelletier, M.-Anna-Malvina ; Vallée, M.-Anne.

Elémentaire français.—Distinction.—Lepage, M.-Adélaïde.

POINTE AUX ESQUIMAUX

Elémentaire français.—Distinction.—Beaudin, M.-Béatrice ; Labrie, M.-Louise ; Landry, M.-Eugénie.

HAVRE-AUX-MAISONS

Elémentaire français.—Distinction.—Richard, M.-A.-Azilda.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Thériault, M.-Hénédine-Geneviève.

A nos lecteurs

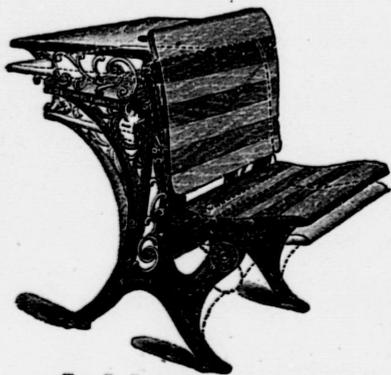
Nous attirons l'attention des instituteurs et des institutrices sur la belle annonce que le département de la Colonisation publie sur la couverture de *L'Enseignement Primaire*. Au cours des leçons de géographie, le maître ou la maîtresse doivent se faire un devoir d'apprendre à la jeunesse combien la Province de Québec est belle, riche et propre à l'établissement de nouvelles paroisses.

Faute d'espace, nous sommes obligé de remettre à la prochaine livraison la publication de plusieurs documents, entre autres choses : *Rapport de la Commission administrative du Fonds de pensions* ; *A la recherche de la vérité* ; *Bibliographie* ; *Cinquantenaire de l'Institut des Sœurs de Ste Anne*, etc., etc.

Le nouveau Manuel

Dans une des pages de la présente livraison, nous disons un mot du Manuel que MM. Magnan et Ahern viennent de publier à la demande du gouvernement provincial. Nous prions nos lecteurs de remarquer que la distribution gratuite de cet ouvrage ne commencera que lorsque le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique aura ratifié l'approbation du Sous-Comité des livres. Ce Sous-Comité s'est réuni le 8 d'août dernier, à Québec, et à l'unanimité de ses membres, il a approuvé le nouveau *Manuel*. A cette réunion étaient présents : S. G. Mgr Blais, évêque de Rimouski ; S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield ; l'honorable G. Ouimet, C. L. et ancien Surintendant de l'Instruction publique ; l'honorable juge F. Langelier.

Mgr l'archevêque de Québec, qui était absent lors de la réunion du Sous-Comité, a bien voulu adresser aux auteurs de *Mon premier livre* une lettre très élogieuse dans laquelle l'éminent prélat approuve cet ouvrage de tout cœur.



THE B. B. ADJUSTABLE DESK

Durant les deux dernières années, nous avons vendu au-delà de **28,000 pupitres**. Ce nombre se trouve à peu près les trois quarts des pupitres fournis aux différentes écoles du Canada.

La solidité, la perfection et la beauté de construction de nos pupitres les placent au premier rang dans le commerce. Il se trouve sans doute des imitations, mais il ne s'en trouve pas d'égal.

Les pupitres que nous fabriquons sont conformes aux règles de l'hygiène scolaire.

Demandez notre catalogue et envoyez-nous vos commandes. Vous pouvez être certains d'avoir pour votre argent.

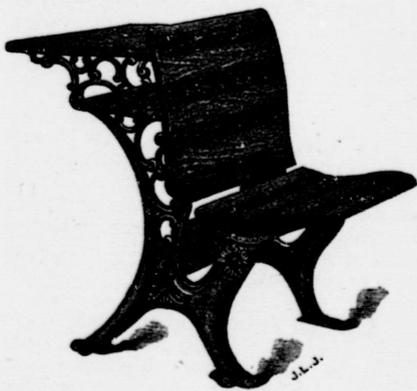
The Canadian Office and School
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont'

AMEUBLEMENT SCOLAIRE

Le pupitre BALL-BEARING est le meilleur modèle que l'on puisse trouver dans le monde entier. Il est au-dessus de toute critique.

Nos pupitres sont les *seuls* qui ont été choisis par le Gouvernement pour être envoyés à l'Exposition de Paris.

Pour la sixième fois la commission scolaire de Toronto nous a chargés de fournir les pupitres à toutes ses écoles. Le montant du contrat, cette année, s'élève à \$10,000.



THE B. B. AUTOMATIC DESK

Références utiles

Ed. Marcotte.—Imprimeur-Relieur et Papetier, 82 rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec. Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, entêtes de comptes et de lettres, factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, pamphlets et journaux illustrés.

Reliure : livres de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un très grand nombre de municipalités.

J.-A. Langlais & Fils, libraires-éditeurs, 177, rue St-Joseph, St-Roch, et 36 rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Pour les écoles :

Nous avons toujours en magasin tous les livres en usages dans les écoles catholiques de la province, comprenant les livres des clercs St-Viateur, des Ecoles chrétiennes, des Frères Maristes, et les cours de Larasse, Cloutier et Lagacé.

Aussi, toutes les fournitures pour les écoles modèles et élémentaires, papiers, papeteries, cahiers, plumes, crayons, ardoises, encre, poudre à encre, craie pour tableaux, etc., etc. Aussi le plus grand choix de cartes géographiques, comprenant celles de Meissas, Dufour, Johnson, Raud, McNally, et la collection des cartes du département de l'Instruction publique que nous vendons à très bas prix.

Nous avons ajouté à notre grande série de cahiers de la célèbre calligraphie canadienne, diplômée à l'exposition de Chicago avec une médaille, du prix d'excellence sur vingt-deux concurrents. Une petite série en cinq cahiers gradués pour les commençants, cette série est une introduction à la grande, elle se vend 45 cts la douzaine. Ces deux séries sont en usage dans presque toutes les écoles, (elles sont approuvées par le conseil de l'Instruction publique.)

Nous sommes aussi les éditeurs du journal d'appel rédigé par M. J.-N. Miller.

Toujours en magasin, les globes terrestre, depuis 25 cts chaque à \$20.00. Nous tenons aussi toutes les fournitures de bureaux pour messieurs les marchands, les avocats, les notaires, etc., etc., consistant en livres de comptabilité, livres de minutes, livres blancs, billets promissoires, traites, reçus, blancs d'engagements, etc., etc., nous nous chargeons aussi de faire imprimer et relier toutes sortes d'impressions; nos prix et nos conditions de vente sont très avantageux, n'ayant pas de commis-voyageurs, nous faisons bénéficier nos clients des dépenses du voyage.

Correspondance sollicitée. Nous donnons une attention spéciale aux commandes reçues par la malle. Veuillez bien indiquer le mode d'expédition qui est toujours à la charge de l'acheteur.

Compagnie Chinic, Québec.—Ancienne maison Méthot, fondée en 1808. Marchands-quincailliers en gros et en détail. Fournisseurs ordinaires du clergé, des fabriques, des institutions religieuses et des maisons d'éducation. Stock universel et complet. Marchandises de qualité supérieure. Bon marché exceptionnel. Un seul prix. Invitation de correspondre.

La Revue Canadienne.—La plus belle publication du Canada et la seule Revue littéraire française de l'Amérique. 35 années de publication. Elle forme à la fin de l'année deux beaux volumes de près de 500 pages magnifiquement illustrés. L'abonnement n'est que \$2 par an. S'adresser au directeur-gérant de *La Revue Canadienne*, No. 290, rue de l'Université Montréal. Ne pas oublier que les instituteurs et les institutrices de la campagne peuvent, avoir un abonnement à moitié prix, un fond étant à la disposition du Directeur de la Revue pour payer l'autre moitié.

L'Union Franco-Canadienne, approuvée et fortement recommandée par tous NN. SS. les Archevêques et Evêques du Canada français et par un grand nombre de laïques éminents. Secours aux maladies : en temps de maladie, \$3.00 par semaine, les deux premières semaines. \$5.00 par semaine pendant dix autres semaines, et, de plus, \$3.00 par semaine pendant douze autres semaines, lorsque la réserve du Fonds de Secours aura atteint \$25,000, et tant qu'elle se maintiendra à ce chiffre. Caisse de dotation de \$250, \$500, \$1,000, \$2,000 ou \$3,000. Bureau principal : 73, rue St-Jacques, Montréal.